

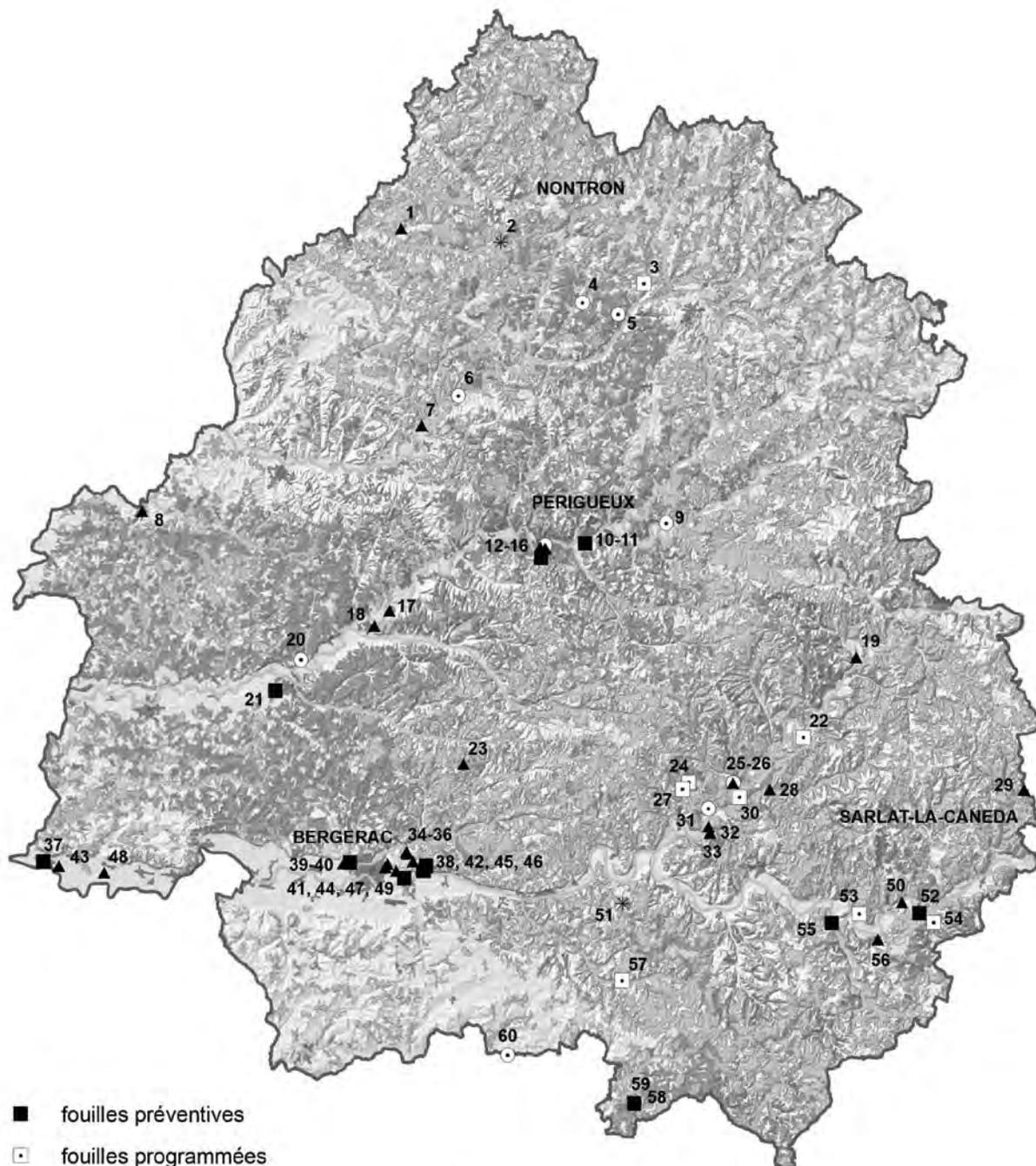


AQUITAINE
DORDOGNE

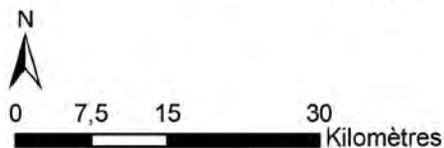
BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	2
---	---	---	---



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
- études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
025987	BEAUSSAC	Bourg (proche de l'église)	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	1	10
026299	BERGERAC	Pont de la Mouline	LAGARDE-CARDONA Céline	COL	FP	39	11
026196	BERGERAC	Route des Farcies Sud	FOLGADO-LOPEZ Milagros		OPD	41	11
026010	BERGERAC	Les Costes, Rue Jean Mace	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	44	10
026064	BERGERAC	Les Libraires	LAGARDE-CARDONA Céline	COL	OPD	47	11
026325	BIRON	Le Château	LEROUX Laure	SUP	PRD	58	14
026176	BIRON	Le Bourg	DEMEURE Guillaume	EP	FP	59	13
026184	BORREZE	Pech de la Mézie	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	29	15
026383	BOULAZAC	Le Landry	BRENET Michel	INRAP	FP	10-11	15
026140	BOURDEILLES	Les Bernoux	PETROGNANI Stéphane	DOC	RAR	6	18
026225	BOURDEILLES	La Pièce du Roc	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	7	19
026603	LE BUGUE	Grotte Mykolas	CHANCEREL Antoine	MCC	FPr	27	19
026608	CAMPAGNE	Château	REGEARD Mathilde	COL	OPD	32	21
026119	CAMPAGNE	Le Bourg & Le Bourg Est	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	33	21
026031	CARSAC-AILLAC	Saint-Rome-Haut	HANRY Alexandra	INRAP	FP	52	23
026602	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Le château	MICHAUDEL Benjamin	EP	FP	55	24
026232	COULOUNIEIX-CHAMIER	Ecomeboeuf	CHEVILLOT Christian	BEN	SU	16	26
026081	CREYSSE	Les Rivelles	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	34	35
026066	CREYSSE	Les Rivelles, Route des Rivelles	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	35	33
026009	CREYSSE	Les Rivelles	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	36	36
026208	CREYSSE	Les Coutets	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	38	32
025989	CREYSSE	Le Saraillet	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	FP	42	38
026019	CREYSSE	Les Vieux Rigoux	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	45	33
026214	CREYSSE	Canaule	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	FP	46	29
025986	CREYSSE	Zone d'activités de Saint Lizier	TALLET Pascal	EP	FP	49	36
026004	DOMME	Rue Porte de Le Combe	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	56	38
026346	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie Haute - "Abri du squelette"	CHADELLE Jean-Pierre	COL	PAN	25	41
026605	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie-Haute Ouest	LENOBLE Arnaud	DOC	SD	26	41
026236	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri de Crabillat "Moulin de Crabillat"	MORALA André	MCC	SD	28	38
026040	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Pataud	NESPOULET Roland	MCC	FPr	30	42
026336	GROLEJAC	La Gane	MORALA André	MCC	FPr	54	45
026601	LAMOTHE-MONTRAVEL	Les Trois Pierres	POISSONNIER Bertrand	INRAP	FP	37	47
026137	LAMOTHE-MONTRAVEL	La Fraichiere, Les Baillargats, Les Grandes Pièces	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	43	47
026175	MONTIGNAC	Le Chambon	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	19	47
026020	NEUVIC	La Jaubertie nord	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	18	48
026029	PERIGUEUX	Place de la Clautre, Rue Denfert Rochereau, Avenue Daumesnil	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	12	50
026168	PERIGUEUX	Cathédrale Saint-Front	PEDINI Cécilia	EP	RA	13	52
026100	PERIGUEUX	3 place de la Cité	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	14	49
026110	PERIGUEUX	16 rue du Bac	GRIMBERT Laurent	INRAP	OPD	15	48
026290	LA ROQUE-GAGEAC	La grotte de Maldidier	BOUDADI-MALIGNE Myriam	DOC	FPr	53	52
025970	SAINT-AULAYE	Square François Viaur	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	8	54
026035	SAINT-AVIT-SENIEUR	Combe-Capelle (Haut de Combe-Capelle)	LENOIR Michel	CNRS	FPr	57	54
026340	SAINT-CIROQ	Grotte du Sorcier	PIGEAUD Romain	CNRS	RAR	31	56
026103	SAINT-LEON-SUR-L'ISLE	Le Charlet	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	17	57
026337	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	Grotte des Fraux	CAROLLA Laurent	SUP	FPr	3	57
026288	SAINT-MARTIN-DES-COMBES	Cassenade	DISCAMPS Emmanuel	BEN	SD	23	58
026345	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN	Les Bessinaudes	CHADELLE Jean-Pierre	COL	FP	21	58
026138	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	TUROC Alain	MCC	FPr	24	60
026426	SERGEAC	Abris Blanchard et Castanet	WHITE Randall	SUP	FPr	22	62
026224	VELINES	Les grands champs écopole de Velines	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	48	65
026111	VITRAC	Château de Montfort	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	50	65



AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	2
---	---	---	---

Moyen Âge Classique

BEAUSSAC Bourg (proche de l'église)

Préalablement à l'installation d'un drainage au nord de l'église, un diagnostic archéologique a eu lieu au cours duquel ont été mis au jour des vestiges bien conservés. Les deux tranchées pratiquées ont permis de mettre au jour une partie des soubassements de l'église aux élévations datées du XIIe siècle.

A l'est, une première occupation est matérialisée par un sarcophage monolithe trapézoïdal et un autre qui semble doté d'une logette céphalique externe (?). Ils enserrent un mur partiellement dégagé auquel ils semblent liés.

Le mur est lui scellé par des sédiments contenant quelques tessons de céramique du début du Moyen Âge. Dans un second temps, les sarcophages seront légèrement remblayés, puis deux très jeunes enfants seront inhumés au dessus d'eux. Pour finir, les

structures seront scellées par un apport plus ou moins épais de terres.

A l'ouest, une épaisse couche de sédiment rapporté contenant des fragments de céramique du début du Moyen Âge recouvre le fond d'une cuve de sarcophage ainsi que les fondations d'un mur orienté nord-ouest/sud-est. Le secteur sera l'objet d'un nouveau remblaiement à l'époque moderne. Cette intervention masquera le sommet du ressaut débordant soigné de la fondation du mur gouttereau qui visiblement était mis en œuvre pour être visible.

Enfin, selon les premiers éléments, la maçonnerie des fondations de l'église, au regard du type d'appareil utilisé, serait antérieure à l'époque romane.

Moreau Nathalie

BERGERAC Les Costes - Rue Jean Mace

Le projet consiste en la subdivision d'une parcelle de 3283 m² en six lots, destinés à être viabilisés puis vendus en terrains à bâtir.

L'emprise se trouve en bordure sud-ouest du plateau de Pécharmant, sur la terrasse Fw qui a scellé - à un peu plus de 1000 m vers l'est - des indices néolithiques aux Galinoux, et des indices paléolithiques, néolithiques et médiévaux aux Libraires.

Les six tranchées de diagnostic représentent une superficie au sol de 218 m², soit une reconnaissance de 6,6 % du projet.

Hormis les quelques débris anthropiques subactuels pris dans les labours, aucun indice archéologique n'a été découvert sur le présent projet.

Fourloubey Christophe





BERGERAC

Route des Farcies sud

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une petite parcelle de 2200 m² destinée à la construction d'un bâtiment d'exploitation viticole. Cette parcelle, située au sud-ouest du plateau du Pécharmant, près de la confluence du Caudeau et de la Dordogne, se situe dans un contexte archéologique riche en sites paléolithiques connus depuis les années 70 ou plus récemment grâce aux opérations préventives des années 2000.

Aucune découverte n'a été effectuée dans cette parcelle. Une des explications pourrait résider dans sa situation topographique sur un promontoire où l'érosion aurait effacé toute trace de potentielles occupations humaines. Les travaux agricoles liés à l'exploitation de la vigne pourraient également avoir joué un rôle dans cette absence d'indices archéologiques.

Folgado-Lopez Milagros

*Paléolithique Supérieur,
Néolithique, Âge du Fer,*

BERGERAC

Les Libraires

Bas Moyen Âge

Un diagnostic archéologique a été mené dans le cadre du projet de suppression du passage à niveau au lieu-dit « Les Libraires », par le service archéologique départemental de la Dordogne. Trente-quatre sondages ont été réalisés sur une surface de 2,6 hectares.

Le terrain se situe en basse terrasse de la rive droite de la Dordogne, aux pieds du plateau du Pécharmant. Il recoupe deux niveaux de terrasses alluviales qui se caractérisent chacune par la présence d'un replat topographique séparé par un talus.

La partie ouest présente un faciès sédimentaire d'épais dépôts sablo-limoneux recouvrant les graves de la nappe alluviale ; le contexte archéologique est négatif.

Dans la partie orientale, un faciès de dépôts alluviaux caractérise la présence de paléo-méandres encaissés dans la basse terrasse.

Des indices d'occupation ont été mis en évidence dans la séquence d'épandage colluvio-alluvial qui recouvre ces dépôts alluviaux. Plusieurs phases d'occupation sont représentées de manière inégale

mais d'une manière générale, la densité de structures et de matériel reste faible :

- le Paléolithique supérieur n'est représenté que par une lame à crête en silex, probablement en position secondaire ;

- en bordure est du terrain d'emprise, un trou de poteau isolé et de rares pièces lithiques se rapportent à une occupation de la fin du Néolithique. Cet ensemble est à relier à un contexte local néolithique mis en évidence sur les sites des «Galinoux», «Cablang» et «Pré Fagnou» ;

- l'Âge du Fer apparaît sous la forme de plusieurs structures fossoyées associées à du matériel de rejet de combustion. Des scories de fer mettent en évidence une activité métallurgique à proximité de ce secteur. Compte tenu de la faible documentation, l'attribution chronologique reste à préciser ;

- une occupation attribuée au Bas Moyen Âge se compose d'une fosse et d'un espace enclos par un étroit fossé curviligne.

Lagarde-Cardona Céline

Paléolithique supérieur

BERGERAC

Pont de la Mouline

La fouille préventive prescrite au lieu-dit Pont de la Mouline entre dans le cadre des travaux d'aménagement du contournement ouest de Bergerac. Le site est localisé en rive droite du cours du Marmelet, en contrebas de la terrasse alluviale de la Dordogne.

L'opération de fouille a été réalisée par le service d'archéologie du conseil général de la Dordogne. Un décapage mécanique sur 800 m² a révélé la présence d'un niveau d'occupation unique, au nord de l'emprise. Sur une épaisseur maximale de 25 cm, les vestiges



lithiques étaient organisés en trois aires de débitage d'environ 15 m² chacune. L'une d'entre elle a livré une structure de combustion à galets chauffés (ST 04).

L'industrie comprend 1202 objets lithiques, dont 32 outils retouchés. Plus de 300 remontages de pièces et raccords de fragments ont été identifiés formant 94 ensembles. Plusieurs raccords et remontages relient les différentes zones de fouille entre elles, permettant de conclure à la contemporanéité de l'ensemble.

L'essentiel de l'industrie lithique est constitué par des produits et déchets bruts de débitage : nucléus, éclats, lames, chutes de burin, un bloc testé, ainsi que les nombreux fragments issus des actions de débitage. En revanche, les outils sont rares avec 32 exemplaires, principalement représentés par des fragments d'armatures (fléchette, gravette, microgravette) ainsi qu'un burin-grattoir, un perçoir, des éclats, lames et lamelles retouchés et des fragments de lames et lamelles tronquées.

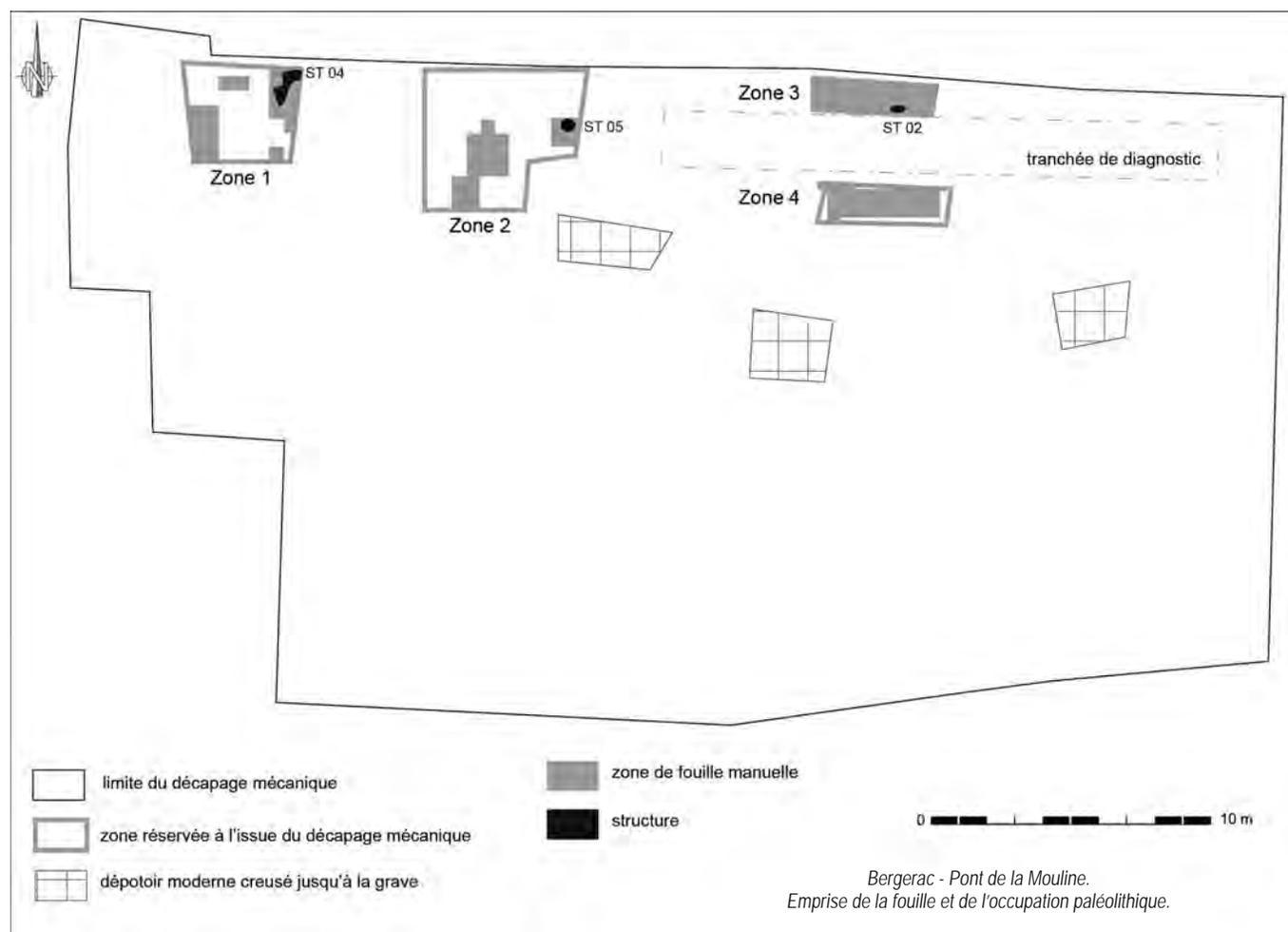
L'étude technologique du mobilier lithique réalisée par Thomas Briand, avec la collaboration de Christophe Fourloubey (INRAP-GSO) pour l'analyse des ensembles remontés, met en évidence une chaîne opératoire orientée vers la production de supports laminaires rectilignes et atteste de plusieurs modes de débitage avec l'utilisation de percuteurs durs et tendres. La plupart des nucléus abandonnés sur le site sont à vocation laminaire bien qu'il existe occasionnellement

une production lamellaire. On observe également une segmentation des stades de la chaîne opératoire : absence des premières phases du décortilage, plein débitage, avec ses phases d'entretien, réalisé sur le site, pas ou peu de confection d'outillage et exportation des supports laminaires préférentiels. On note enfin la particularité de l'approvisionnement en matières premières, essentiellement constitué de différentes variétés de silex du Bergeracois, issus de deux types de gîtes : les alluvions du Marmelet ou de la Dordogne, à proximité immédiate du site, et les altérites du Crétacé, un peu plus éloignées.

A ce stade de l'étude, nous ne disposons pas de datation absolue mais l'assemblage lithique présente un faisceau d'indices cohérents avec plusieurs fossiles directeurs caractéristiques d'un Gravettien ancien (pointe de la Font-Robert, de la Gravette et fléchettes périgordiennes).

Avec seulement un peu plus d'une dizaine de blocs de silex exploités et huit nucléus retrouvés à la fouille, ce gisement de plein-air a vraisemblablement fonctionné comme un atelier de débitage spécialisé, pendant une courte durée.

Lagarde-Cardona Céline,
Chadelle Jean-Pierre





BIRON Le bourg

La petite opération d'archéologie préventive menée en limite sud-ouest du bourg de Biron visait principalement à s'assurer du tracé de l'enceinte villageoise du Bas Moyen Âge et, éventuellement, à identifier la nature des occupations installées à son revers.

Les résultats ont dépassé de loin les attentes malgré une emprise très restreinte couvrant au total 150 m² environ. L'enceinte a été repérée dans les deux fenêtres de fouille ouvertes de part et d'autre de la rue reliant la RD53 et la place du calvaire. Dans la parcelle nord, le mur d'enceinte apparaît largement arasé et une tranchée atteste de sa récupération.

Au sud, il est beaucoup mieux conservé sous seulement une vingtaine de centimètres de remblais et de terre végétale. Le parement extérieur a pu être dégagé sur 3,20 m d'élévation. Le mur repose sur le substrat calcaire, il est large d'1,80 m en partie haute mais présente six petits ressauts de fondation qui augmente sa largeur de presque 20 cm. Comme dans la portion nord, il est bâti en moellons calcaire liés avec un mortier de sable rouge très caractéristique. Les niveaux et structures associés (remblais argileux, trous de poteaux et sols lacunaires) n'ont livré que peu de mobilier datant mais l'on semble s'orienter vers un

calage chronologique autour du XIII^e siècle. Le mur d'enceinte a par ailleurs été en partie réutilisé pour asseoir un bâtiment à l'époque moderne. Ce dernier apparaît encore sur le cadastre napoléonien et sur des cartes postales de la première moitié du XX^e siècle.

On retrouve trace de l'enceinte sur la parcelle voisine côté sud où un arrachement lié à une tour étroite permet d'assurer la continuité de la lecture du tracé. D'autres portions de l'enceinte sont également visibles en divers points du bourg.

Outre cet élément de fortification, le principal résultat consiste en la découverte des fondations d'un bâtiment quadrangulaire non inscrit dans la trame esquissée par l'enceinte. Cette dernière vient par ailleurs couper l'angle sud-ouest de ce bâtiment prouvant l'antériorité de celui-ci.

Ce bâtiment, pas tout à fait carré (6,5 m x 6,2 m hors œuvre), est construit en moellons, les murs sont larges d'1 m et la superficie intérieure atteint 20 m² environ. Le bâtiment est très arasé et ne subsiste que sur deux à trois assises de haut. En dépit de la faiblesse relative de l'épaisseur des murs, il est possible que nous soyons en présence d'une petite tour noble édifiée avant la restructuration du bourg liée à la construction de l'enceinte.



Élévation de l'enceinte dans le sondage sud.





La présence d'une telle construction constitue la grande surprise de cette opération et montre qu'en dépit d'une emprise restreinte une opération archéologique bien ciblée permet d'enrichir la connaissance d'un site. En effet, le positionnement de l'enceinte et surtout la mise au jour de la « tour » constituent des jalons importants pour bien saisir l'évolution du bourg de Biron.

Le phasage d'ensemble apparaît assez simple, cependant les datations restent à affiner même si la pauvreté du mobilier archéologique recueilli limitera probablement l'établissement d'une chronologie absolue.

Demeure Guillaume

Moyen Âge,
Période récente

BIRON Le château

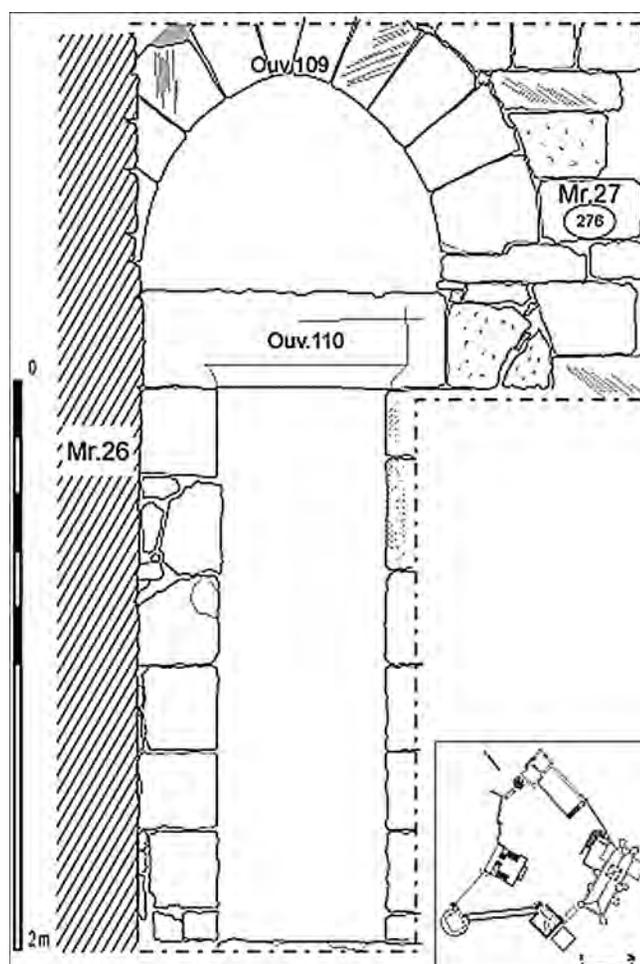
Situé aux confins du département de la Dordogne, le château de Biron constitue un ensemble monumental impressionnant, tant par ses vastes dimensions que par la diversité des architectures qui s'y côtoient : sur plus d'une dizaine de bâtiments s'échelonnant sur deux cours, s'enchevêtrent élévations médiévales, décor du gothique flamboyant et modénature classique avant les ultimes évolutions de la fin de l'époque moderne.

Eclipsée par la prestigieuse lignée de ses anciens propriétaires, l'histoire du château demeure encore largement méconnue, bien que les Gontaut de Biron se réclament de plus de dix siècles d'ancienneté. Suite à de récentes interventions archéologiques liées aux restaurations en cours (G. Demeure - Eveha 2007 et 2011) et à la sollicitation de la CIRA-Sud-Ouest, le conseil général de la Dordogne - propriétaire du monument - s'est engagé dans l'étude de ce patrimoine castral ; ces recherches s'inscrivent dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale sous la direction de Luc Bourgeois (université de Poitiers - CESCUM).

Après une première phase d'étude documentaire, qui a mis en exergue la rareté des sources concernant le château jusqu'au XVIIIe siècle, a été amorcée à l'automne 2012 l'étude des élévations, en procédant à un enregistrement systématique bâtiment par bâtiment associé à des relevés non exhaustifs.

En parallèle, il a également été entrepris un levé topographique de l'ensemble du site, indispensable à sa compréhension étant donné la complexité des volumes et des circulations. La prospection en cours a également permis le suivi des travaux touchant l'un des bâtiments en cours de restauration, révélant ainsi des évolutions jusqu'ici insoupçonnées (transformation au XVIIIe siècle des aménagements type escalier et cheminées ainsi que du décor sculpté de la fin du XVIe siècle).

Les premières données brutes témoignent d'une articulation délicate entre la chronologie propre à chaque bâtiment et des programmes monumentaux successifs ayant affecté l'ensemble du site castral, en



Cour basse, bâtiment D dit de la «Conciergerie».
Aménagement caractéristique des évolutions architecturales du château de Biron dans une des tours carrées à contreforts plats flanquant la cour basse du site, avec cette reprise d'une ouverture en plein cintre en pierre taillée layée (Ouv. 109) dans laquelle a été insérée, sans doute à la fin du XVe siècle, une porte à linteau droit à cavet (Ouv. 110), sur laquelle sont encore visibles les tracés préparatoires et les traces de bretteure.

Relevé et mise au net L. Leroux ; plan : Monuments Historiques





développant différentes techniques de construction adaptées à des contraintes naturelles importantes.

Cette prospection sert enfin de support à la détermination de zones de sondages ponctuels, afin de confirmer les premières hypothèses sur les élévations

et fournir des indicateurs concernant le potentiel archéologique des sous-sols de Biron.

Leroux Laure

BORRÈZE

Pech de la Mézie

Le terrain faisant l'objet du diagnostic est accidenté et en grande partie couvert d'arbres. En surface, il comporte à la fois des blocs et des affleurements rocheux et des dépressions atteignant 8 à 10 m de diamètre, pour une profondeur d'environ 2 m. La présence d'un épais mur de pierres sèches en bordure du site pouvait faire penser à l'emplacement d'un habitat déserté.

L'analyse de la zone permet d'expliquer la nature accidentée du terrain : celui-ci se trouve sur le rebord méridional d'un « plateau » vallonné (300 m) formé dans les calcaires du Jurassique (Dogger et Malm). La géomorphologie du secteur concerné est caractérisée par la présence de la flexure de Souillac dont le flanc occidental est incisé par la vallée de la Borrèze (affluent de la Dordogne). Le site se trouve dans un complexe de sols de colluvions calcaires et/ou d'éboulis formés à partir du toit du Callovien.

Les formations quaternaires composent la base des versants et elles viennent combler ponctuellement les accidents topographiques au toit des calcaires (alternance des bancs calcaires et accidents karstiques).

En général, la couverture meuble est très mince, car issue du substrat calcaire, mais elle s'épaissit dans les zones où le calcaire est sujet à la karstification formant des dolines, comme celles repérées à proximité de la zone diagnostiquée.

Les sols, rencontrés sur la zone d'étude, sont dans l'ensemble très minces, mis à part dans la zone accidentée en rupture de pente qui borde le sud de la parcelle diagnostiquée. La couverture meuble quaternaire est généralement inférieure à 50 cm, voire moins. Des structures archéologiques auraient pu néanmoins être piégées dans d'éventuelles dolines, mais aucune formation de dolines peu profondes ou profondes n'a été constatée au final. En raison de l'absence totale de sédiment en place datant du Pléistocène, on peut penser que la région d'étude n'était au Paléolithique qu'un vaste plateau calcaire soumis à l'érosion par le gel et ne présentant pas de biomasse.

Beague Nadine

BOULAZAC

Le Landry

De novembre 2011 à mars 2012, un campement de plein-air solutréen a été fouillé par l'Inrap à Boulazac sur la rive de l'Isle située en face de Périgueux. Son étendue, la conservation et l'organisation spatiale des objets lithiques sont remarquables pour ce site de plein-air qui a livré deux niveaux stratifiés.

Le plus récent, daté de 21000 ans BP, a révélé sur près de 300 m² des aires aménagées à l'aide de blocs alluviaux et de galets chauffés ainsi que des zones d'activités spécialisées de production et d'utilisation d'outils lithiques variés. Le plus ancien s'étendait sur une quinzaine de m², livrant une série lithique en

silex beaucoup plus modeste. Il a révélé en outre la présence de plaquettes de schiste incisées de motifs géométriques et/ou figuratifs, ce qui est unique dans le contexte du Solutréen supérieur.

L'industrie lithique du niveau supérieur est riche de plus d'une dizaine de milliers d'éléments, montrant que plusieurs chaînes opératoires de production – sur silex et sur roches métamorphiques – ont été menées parallèlement : débitage laminaire, débitage d'éclats, façonnage de pointes bifaciales et de macro-outils. Outre un outillage sur lames dominé par les grattoirs et les burins, la série est marquée par la présence de





pointes à cran fracturées et par une grande diversité de pièces foliacées à l'état d'ébauche ou brisées en cours de confection ou d'utilisation, les pièces finies non fracturées ayant probablement été emportées. Certains outils façonnés sont très élaborés alors que d'autres sont à peine mis en forme témoignant de niveaux de savoir-faire très disparates au sein du groupe humain ayant fréquenté le lieu.

Diverses activités ont été menées sur le site à l'aide des supports et des outils produits in situ ou d'autres introduits : boucherie après retour de la chasse, travail des peaux et travail d'une ou de plusieurs matières dures encore indéterminées par percussion indirecte, perçage et peut-être raclage et rainurage.

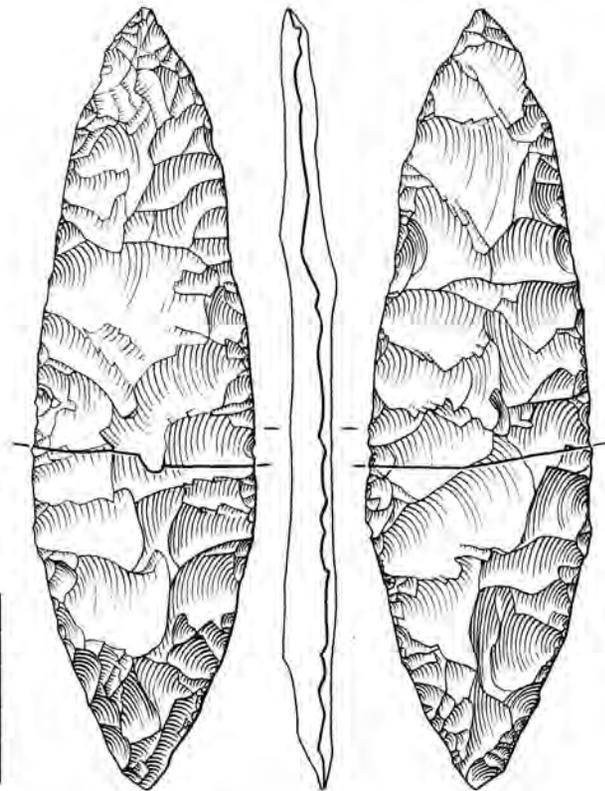
Les artisans solutréens ont eu accès à des matériaux lithiques très variés accessibles dans les terrasses et les alluvions de l'Isle ; nodules de silex sénonien, galets de quartzite, de granite et de dolérite, plaques de schiste ont ainsi été récoltés pour produire le petit et le macro-outillage, mais aussi pour aménager les aires domestiques et les foyers. A côté de ces matériaux locaux, d'autres roches ont des origines plus lointaines ; certains outils proviennent ainsi du Bergeracois, près de la Dordogne, ou du Fumélois, sur la rive droite du Lot à plus de 70 km de distance ; la présence de roches de provenance encore plus lointaine, comme le silex translucide du Cher, distant de plus de 300 km vers le nord, est encore à confirmer.

A 8 km en amont, sur la même rive de l'Isle, la grotte de Combe Saunière avait déjà montré l'apport, la réfection et la circulation et de plusieurs centaines de pointes à cran, tandis que sur le site de plein-air de Cantalouette 2, à une cinquantaine de km au sud, des dizaines de feuilles de laurier ont été produites et emportées. La comparaison de l'industrie et du mobilier gravé de Landry avec d'autres ensembles issus de sites de plein-air ou en grotte de Dordogne et d'un espace géographique plus élargi permettra de mieux cerner l'occupation, son statut dans le contexte du Solutrén supérieur régional et extra-régional.

Le contexte géo-archéologique, l'industrie lithique, l'agencement de l'espace technique et l'art mobilier

du site de Landry font actuellement l'objet d'une étude interdisciplinaire tant sur la nature des occupations que sur ce qu'elle implique sur la complexité des modes d'organisation des groupes de chasseurs solutréens ayant fréquenté la vallée de l'Isle au cours de la première moitié du Maximum Glaciaire.

Brenet Michel
avec la collaboration de Guégan Sophie,
Claud Emilie, Féruglio Valérie, Bertran Pascal,
Pasquet Vincent, Rouzo Pascal



*Boulazac - Le Landry.
Feuille de laurier, en silex sénonien local, fracturée en cours de finition.
Dessins P. Rouzo, Inrap.*





Boulazac - Le Landry.
Ci-dessus : Niveau archéologique supérieur, vu par l'est. Photo M. Brenet, Inrap.



Plaquette de schiste, découverte dans le niveau inférieur, et gravée de stries en faisceaux. Photo M. Brenet, Inrap.





BOURDEILLES

La grotte ornée des Bernoux

La reprise de l'étude du site des Bernoux en 2011 a enrichi et diversifié la connaissance du dispositif pariétal de la grotte. Ces découvertes nous ont conduit à initier un programme triennal d'étude décliné dans plusieurs directions.

Il était essentiel, dans une approche globale du site, d'appréhender les entités graphiques dans leur complexité, le contexte archéologique (reprise de l'étude du matériel mis à jour par Denis Peyrony), ainsi que de comprendre la géomorphologie de la cavité.

La cavité, conduit rectiligne d'une trentaine de mètres, s'ouvre au pied d'un escarpement rocheux dans du calcaire coniacien. La morphologie de la paroi gauche, sur laquelle se trouvent les gravures, apparaît comme le résultat de vagues d'érosion, témoins de l'écoulement en régime turbulent de l'eau dans un sens de circulation allant de l'entrée vers le fond de la cavité. La zone d'entrée présente un aspect différent du reste de la grotte. La galerie, à cet endroit, est de forme arrondie et plus large. Les parois ont une couleur claire qui contraste avec les autres parties de la cavité. Cette morphologie particulière, encore visible à l'extérieur de la grotte, est le produit de processus d'altération liés à la vitesse d'infiltration de l'eau dans la roche.

Le sol, constitué d'argiles rouges, de rognons de silex et de galets roulés fluviatiles, a fourni quelques éléments de mobilier archéologique lors des fouilles de Denis Peyrony en 1932. Le matériel lithique conservé au musée national de préhistoire correspond exactement aux données publiées par Denis Peyrony. Nous pouvons en conclure que la totalité du matériel lithique issu de ses fouilles se trouve certainement dans cette collection.

L'industrie comprend un minimum de deux composantes culturelles. La première, faiblement représentée, concorderait avec le Paléolithique moyen. La seconde, majoritaire, témoigne de l'occupation de la grotte lors d'une période ancienne du Paléolithique récent, qui correspondrait plutôt à l'Aurignacien, mais reste assez peu diagnostique.

Sans marqueurs plus nets, l'intérêt de cette petite collection reste limité, eu égard à son état de conservation (des retouches d'origine taphonomique ?) et à l'absence de contexte stratigraphique.

Face à l'absence de contextualisation directe, l'analyse formelle et stylistique des représentations n'en revêt que plus d'importance. La découverte d'un nouveau mammoth gravé, attendant au premier mammoth (cf. fig.), la possible présence d'un autre, l'identification d'un probable félin confirment une thématique figurative attachée aux débuts du Paléolithique supérieur.

Les traces de peinture identifiées en 2011 ont été confirmées cette année par le relevé détaillé infographié de ce panneau, et enrichi par de nouvelles traces situées presque en face, paroi gauche. La diversité technique mise en lumière lors de la première campagne est donc confirmée révélant la complexité et de la richesse de la grotte des Bernoux.

L'ensemble des pistes de travail que nous avons suivies en cette année 2012 se poursuivra ces deux prochaines années, au rang desquelles les travaux d'imagerie 3D (photogrammétrie) qui nous permettront de mieux appréhender le site dans sa complexité.

Petrognani Stéphane, Robert Eric, Boche Elisa,
Cailhol Didier, Lucas Claire, Lesvignes Emilie

- Delluc, B. et G., « La grotte ornée des Bernoux à Bourdeilles (Dordogne) », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 76, n°2, 1979, pp. 39-45.
- Peyrony, D. Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne), *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*, mémoire 10, Masson, Paris, 1932, 95 p., 60 fig.
- Petrognani, S. *De Chauvet à Lascaux. Approche critique des ensembles ornés anté-magdaléniens franco-ibériques*, Thèse de Doctorat de l'Université Paris Panthéon Sorbonne, 2009, 274 p.
- Petrognani, S. *De Chauvet à Lascaux. L'art des cavernes, reflet de sociétés préhistoriques en mutation*, Ed. Errance, 2013, 262 p.





Bourdeilles - La grotte ornée des Bernoux.
Relevé des mammoths gravés G01 et G03 (inédit), panneau d'entrée de la grotte (Relevé S. Petrognani et E. Robert).

BOURDEILLES La Pièce du Roc

Cette opération de diagnostic a été réalisée en préalable à une demande de permis de construire déposée par Mme Sandrine Joubert, sur un terrain d'une superficie totale de 4375 m².

L'emprise couvre un rebord de plateau qui surplombe la vallée de la Dronne, à l'aplomb des falaises qui abritent le site du Pont d'Ambon, gisement paléolithique majeur fouillé par G. Cellier.

Cette opération nous a permis d'identifier un niveau archéologique démantelé dans les colluvions agricoles. Des lambeaux subsistent toutefois piégés dans des

dépansions que nous interprétons comme des zones d'accumulation.

L'absence de structure nous invite à penser que nous pourrions être en périphérie d'une occupation, peut-être plus proche du bord de falaise.

Le mobilier lithique et céramique peut être attribué au Néolithique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

Néolithique moyen

LE BUGUE Grotte Mikolas

Cette année a vu s'achever les opérations de terrain sur cette cavité sépulcrale du Néolithique moyen. La grotte se présente comme une étroite galerie basse relativement rectiligne dont seuls les premiers mètres sont concernés par l'utilisation funéraire. Il restait deux

secteurs à finir d'explorer, l'un au plus profond de la zone funéraire où s'ouvraient deux fosses creusées symétriquement le long des parois, et l'autre à l'entrée où, sous le système d'obturation, avait été découvert un crâne humain écrasé et le départ d'une fosse.





A l'entrée, les campagnes précédentes avaient permis d'atteindre la base d'un aménagement constitué d'un amas pierreux obturant le conduit immédiatement en avant du porche. D'une hauteur insuffisante pour fermer la galerie, cet amas, longtemps vu comme une accumulation de matériaux issus de la dégradation naturelle des parois, s'est révélé au contraire artificiel en raison de son organisation, du calibrage des pierres sans petits éléments clastiques et de la présence d'éléments brûlés en position secondaire ou étrangers à l'encaissant.

Cet amas recouvrait un dallage sommaire sous lequel un petit sondage avait révélé la présence d'une fosse au remplissage contenant des éléments chauffés et brûlés.

L'amas pierreux est coiffé par une épaisse couche d'argile rouge sans cailloux qui le déborde largement, surtout à l'intérieur, et dont l'origine est étrangère à la cavité. Elle est scellée à son tour par des colluvions caillouteuses de versant.

L'ensemble de ces dépôts est affecté par une disposition en baignoire le long des parois comme il peut s'en produire lors de la disparition d'éléments périssables. Le dispositif d'origine était donc certainement composite, avec peut-être un sas en bois et sans doute une porte. Il était destiné au confinement du sépulcre, phénomène d'ailleurs attesté par plusieurs traits du dépôt funéraire.

Le démontage du dallage en 2012 a montré qu'il recouvrait un squelette mal conservé, en position allongée sur le dos, tête située légèrement à l'extérieur de la voûte d'entrée actuelle et pieds à l'intérieur de l'étroiture. L'individu est, avec un sujet féminin du dépôt collectif, le seul sujet du site à avoir conservé une disposition anatomique. Son statut est encore incertain. Son dépôt est en effet antérieur à l'état final du dispositif d'obturation de la grotte. En revanche, il gisait au dessus du remplissage d'une fosse ou d'une dépression naturelle comblée avec un cailloutis entrecoupé de lentilles de produits de combustion, pierres chauffées, argile cuite et charbons. La forme dissymétrique de ce creusement paraît directement influencée par la présence, sur le côté nord du conduit, d'un soutirage important et communicant vraisemblablement avec d'autres galeries proches, si l'on en juge par le courant d'air qui s'en échappait. Il est possible qu'il s'agisse d'une irrégularité topographique que les utilisateurs ont voulu effacer en la colmatant au moment de l'aménagement du site. Si tel est le cas, le fait que le tassement de son remplissage était acquis au moment du dépôt du cadavre (resté bien horizontal), pourrait signifier que celui-ci correspondrait à l'un des derniers inhumés.

Actuellement, il est cependant prématuré d'écarter l'hypothèse d'une sépulture primaire initiale, antérieure à l'utilisation de l'intérieur de la cavité comme sépulture collective. Nous pouvons juste signaler que localement, le collectivisme apparaît globalement à cette période. Beaucoup de zones d'ombre demeurent encore pour sortir de ces conjectures et un long travail de croisement des données reste encore à faire pour proposer un scénario valide.

À l'intérieur, la fouille a permis d'achever l'exploration du dépôt funéraire. Outre la fouille des deux fosses distales, l'argile de grotte qui compose le substratum géologique stérile a fait l'objet d'une recherche systématique sous l'ensemble de la zone funéraire. Il est apparu que celle-ci dessinait une dépression irrégulière peu profonde mais de même emprise que la couche funéraire. Son remplissage très homogène est une argile à gravillons comportant des charbons et des éléments brûlés disséminés. Une petite structure en blocs calcaires existait toutefois en N8. Aucun vestige, si ce n'est en surface, n'a été recueilli. Cette couche sert en effet d'assise au dallage. L'aspect tourmenté du fond a conduit à explorer la piste d'anciennes bauges, mais cette hypothèse a été réfutée par les spécialistes. Il est troublant que son extension coïncide exactement à celle de la couche à os. Le fait qu'elle soit légèrement anthropisée lui confère une part vraisemblable dans l'aménagement préalable du site.

La fouille des deux fosses bornant le dépôt sépulcral vers le fond a révélé leur richesse en restes humains et en mobilier. Les ossements y sont plus fragmentés que dans la couche sépulcrale. Les tessons appartiennent en revanche aux mêmes vases que ceux identifiés dans la couche funéraire et une concentration remarquable de dentales y a été recueillie. De formes oblongues, ces deux fosses creusées le long des parois de la grotte sont profondes d'une soixantaine de cm avec des versants verticaux taillés dans l'argile et des fonds aplatis. Leur signification est encore incertaine : fosses destinées à recueillir les jus de décomposition, dispositifs de maintien d'éléments disparus ou autre. Le seul point acquis est leur concomitance avec le reste du dépôt funéraire. L'analyse des restes humains actuellement en cours sera ici certainement déterminante.

La grotte Mykolas apparaît au terme de cette fouille exhaustive comme un site exceptionnel tant par son potentiel de restitution en matière d'architecture et de gestes funéraires, que par son utilisation courte au tournant des 4e/5e millénaires avant notre ère qui confère à la collection de vestiges recueillis une valeur de référence.

Chancerel Antoine et Courtaud Patrice





Paléolithique supérieur

LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Jaubert Jacques

CAMPAGNE Bourg - Bourg-Est

Cette opération de diagnostic a été réalisée en raison d'un projet d'extension de carrière déposé par la société Hérault.

Nos travaux ont consisté, dans un premier temps, en une prospection pédestre, puis en une opération de sondages en tranchée.

Une étude géophysique a été effectuée en marge de nos investigations. Elle était destinée à mettre en évidence d'éventuels réseaux karstiques.

Hormis deux murets liés à un probable parcellaire et quelques éclats de silex d'âge indéterminé, ce diagnostic reste globalement négatif.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

*Moyen Âge classique,
Bas Moyen Âge*

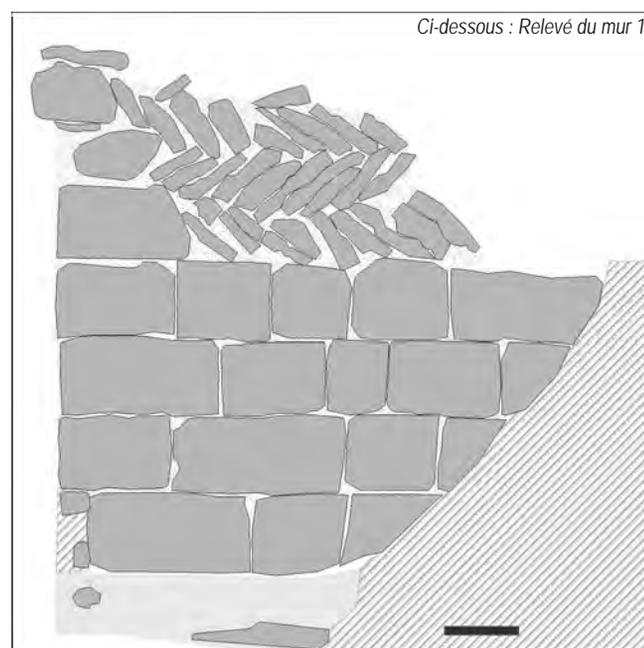
CAMPAGNE Château

*Époques
moderne et contemporaine*

Le diagnostic prescrit dans le cadre des travaux de restauration et de réaménagement du château de Campagne a consisté en un examen du bâti et un suivi des travaux d'enfouissement de réseaux, réalisés en collaboration entre le service régional de l'archéologie et le service départemental de l'archéologie.

L'opération a mis en évidence des vestiges rattachés au château, mais n'a pas permis de documenter davantage l'occupation antique identifiée par le marquis de Campagne lors des travaux d'aménagement du château dans les années 1870 (niveaux de briques et tegulae dans les fossés du château et fouille d'une batterie de fours de tuiliers lieu-dit Les Séchoirs, de l'autre côté de la RD 706).

Les investigations conduites dans le château ont permis de préciser différents états de construction, et d'observer pour la première fois un état ancien, pouvant correspondre à la seigneurie mentionnée par les sources à partir du milieu du XIIe siècle. En effet, suite à l'évacuation de remblais modernes dans une cave,





un mur ancien a été découvert, conservé sur 1,19 m de haut jusque sous les solives du plancher du rez-de-chaussée. Composé de quatre assises de pierres taillées et de trois assises partiellement préservées en arêtes de poisson, ce type de construction peut être attribué à la fin du XIe ou au début du XIIIe siècle. Divers pans de murs rattachés à l'état des XIIIe-XIVe siècles, indiquent une emprise plus importante du château à cette période. Ils ont été repérés dans les caves, mais également dans les tranchées réalisées autour du château, notamment un mur épais observé au sud. Ce dernier mur, parementé des deux côtés et large d'1,95 m, a été dégagé sur une hauteur d'1,30 m sans atteindre ses fondations. Il s'agit vraisemblablement de la limite méridionale de l'édifice, mur de façade ou de clôture. Le château, resté tardivement en co-seigneurie, conserve les traces d'une organisation complexe avant les remaniements des époques moderne et contemporaine.

Dans le parc, les vestiges mis au jour dans les tranchées, sont rattachés pour l'essentiel aux grands

travaux de Raoul de Campagne (1821-1882), et notamment aux aménagements hydrauliques et paysagers pour l'agrément du parc. Ils consistent en canalisations, égouts et chemins de cailloutis. Par ailleurs, un bassin à fontaine a été observé, qui est figuré sur un croquis représentant un état du jardin au début du XIXe siècle, organisé selon un schéma classique depuis la façade nord du château (coll. Archives départementales).

Le long de la route départementale 35, un décaissement important en front de talus, face au mur de clôture du parc du château, a mis au jour un four bâti circulaire de 2 m de diamètre, composé d'une chambre unique présentant sept recharges de sole rubéfiée.

Il pourrait s'agir du four banal mentionné par J. Bouchereau dans son inventaire pour le XIVe siècle (BSHAP, 1971).

Régeard Mathilde,
Mousset Hélène



*Campagne - Le Château.
Vue du pavillon sud-ouest en cours de restauration - Elevation sud-ouest (baies murées).*





Époque gallo-romaine,
Haut Moyen Âge

CARSAC-AILLAC Saint-Rome Haut

Dans le cadre de la construction du nouvel EHPAD Saint-Rome, deux opérations de fouille préventives ont été réalisées par l'INRAP, l'une du 12 janvier au 17 avril 2009, l'autre du 12 mars au 06 avril 2012.

Ces interventions ont démontré une forte présence humaine dans le secteur entre le début de l'époque augustéenne et le I^{er} siècle de notre ère. Perché sur une terrasse à plus de 16 m au dessus de la Dordogne, ce site antique se développe sur deux à trois hectares. Le toponyme Saint-Rome conserve encore le souvenir de cette occupation. Après l'abandon de cet établissement gallo-romain, un espace funéraire du Haut Moyen Âge (entre le milieu du VII^e et la fin du Xe siècle) prend place dans ces ruines sur des terrains devenus alors peu propices à l'élevage ou l'agriculture.

Des modifications du projet initial ont entraîné la prescription d'une nouvelle fouille préventive sur la bande de terrain nord-sud (170 m de long par 40 à 50 m de large) en marge orientale du premier projet et de la fouille réalisée en 2009. Le secteur exploré, d'une surface de 9160 m², se situe à quelques mètres des vestiges mis en évidence dans les tranchées de diagnostics de 2006 (F. Cavalin, INRAP) et des structures antiques découvertes lors de la fouille de 2009 (A. Hanry, INRAP). De plus, des ensembles funéraires ou des sépultures isolées du Haut Moyen Âge ont été mis en évidence lors des deux opérations, laissant supposer la présence d'une aire funéraire non circonscrite dans les limites de la fouille et dont l'étendue restait à déterminer.

Plusieurs tranches d'intervention ont été prévues dans la prescription de fouille en fonction des résultats des premières investigations. La première partie de la fouille a donc été mise en œuvre entre mars et avril 2012 sous la forme de vingt sondages archéologiques réalisés mécaniquement (couvrant 14 % de la surface prescrite et accessible). Le nombre de faits complexes reconnus n'excédant pas un nombre de entier (ensembles I à V), les éléments les plus caractéristiques de l'occupation anthropique de ce secteur ont été fouillés dans la foulée, sous la forme de fenêtres d'investigations. En effet, la tranche conditionnelle qui aurait permis un décapage complet de la surface impactée par l'aménagement, ne pouvait être engagée qu'à partir de la découverte de quinze faits complexes dans les sondages de la tranche ferme. Trois zones de concentration des vestiges ayant été repérées, la fouille extensive s'est recentrée autour des sondages Sd.3 et 17 (Zone III, 483 m²), Sd.5 et 6 (Zone II, 741 m²) et Sd.8 et 11 (Zone I, 378 m²) pour permettre d'observer l'organisation spatiale des structures, voire de déterminer leurs relations. Soixante-trois structures

archéologiques ont ainsi été découvertes dans les vingt tranchées d'évaluation et les trois élargissements de « fouille ».

Les cinq périodes d'occupation du site mises en évidence au cours de la fouille de 2009 n'apparaissent pas clairement sur cette bande de terrain mitoyen. Parmi les soixante-trois structures archéologiques, quinze entités semblent se rapporter à une occupation précoce du site (période 1 : phase augustéenne) car elles sont antérieures à la mise en place d'un niveau de remblai d'époque julio-claudienne (Us 1037, période 2). Parmi les quarante-huit aménagements implantés sur ce niveau, seuls deux fours (ensemble I et II) et un trou de poteau (F52) ont pu être datés plus précisément et rattachés à la période 5 du site (Haut Moyen Âge)

En outre, l'étude du mobilier céramique révèle une présence anthropique au cours du Haut-Empire, ne donnant de datation plus poussée que pour deux contextes : Us 1037 (I^{er} siècle de notre ère et plus probablement 20-70 p.C.) et F52/Us 1055 (II^e siècle, mais le tessou est résiduel). Ce sont alors les datations des charbons de bois issus de structures de combustion (F7 et F33) qui complètent l'étude céramologique : les deux fours appartiennent au Haut Moyen-âge. Ces données chronologiques issues de l'étude du mobilier et des analyses physico-chimiques s'enrichissent de l'étude séquentielle des niveaux sédimentaires et de l'interface entre ces derniers et les structures archéologiques, mettant en évidence trois périodes d'occupation du site sur cette parcelle.

L'apport majeur de la dernière intervention archéologique est, donc, la mise en évidence de structures de combustion pouvant être contemporaines de l'espace funéraire du Haut Moyen Âge : deux fours à vocation indéterminée (domestique voire artisanale ; cf. fig. : niveau d'apparition du four Ensemble II). La fouille de 2012 permet également de préciser la limite orientale de cette aire d'inhumation : la zone autour des bâtiments antiques, probablement en ruine lors de l'installation des sépultures.

Ces découvertes ne contredisent pas l'analyse du site que nous avons faite à l'occasion de la fouille de 2009 mais ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation globale du site antique de Saint-Rome. Seules de nouvelles découvertes permettraient d'enrichir notre connaissance de la structuration de ce site et de son étendue. S'il s'agit bien d'une villa, la partie résidentielle devait se trouver en bordure de la terrasse perchée surplombant la Dordogne au sud. Les bâtiments de l'EHPAD actuel ont, sans doute, largement affecté les vestiges antiques. Seules de nouvelles investigations dans la zone séparant l'emprise du





nouveau projet des constructions en bordure de terrasse permettraient de faire progresser l'interprétation du site de Saint-Rome.

L'espace funéraire du Haut Moyen Âge est quant à lui mieux connu spatialement. Il s'étend depuis les ruines des bâtiments antiques jusqu'au milieu de la terrasse géologique surplombant à l'ouest la Dordogne.

Les deux fours datés entre le VIIe et le IXe siècle de notre ère attestent d'une fréquentation de la zone au cours de cette période sans que l'on puisse garantir la contemporanéité de ces structures de combustion et des sépultures.

Henry Alexandra



Carsac-Aillac - Saint-Rome Haut - Vue du four F33/F34 (Ensemble II) en cours de relevé.

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Le château : barbacane et fossé maçonné

Dans la perspective d'exécution de travaux de restauration de maçonneries dans plusieurs secteurs du château de Castelnaud-la-Chapelle, le SRA a prescrit une fouille préventive que l'aménageur, la SARL Kléber Roussillon, a confiée à la société Hadès.

Elle consiste en une étude archéologique conduite dans un souci de documentation et de conservation d'informations architecturales et sédimentaires amenées à être perturbées, et d'autre part dans le but de préciser l'histoire monumentale du château de Castelnaud au sein de deux espaces jusqu'ici difficilement rattachés aux principales campagnes de construction. Enfin, ces deux secteurs étudiés soulèvent des questions

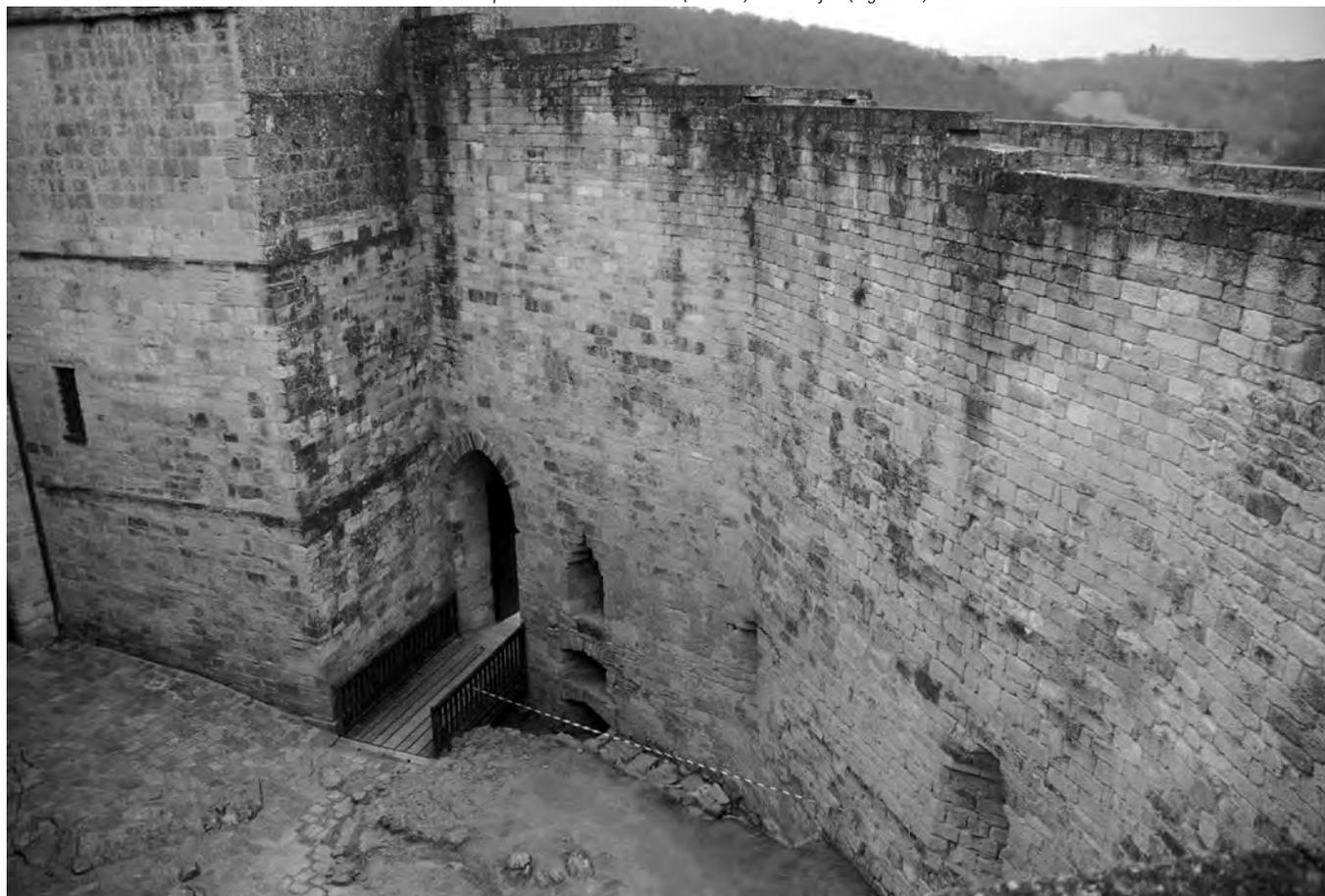
particulières liées aux mutations défensives de la forteresse entre le XIIIe et le XVIe siècle, époque où l'artillerie à poudre prit progressivement l'ascendant sur l'armement de trait.

Le premier secteur à l'étude est un ouvrage désigné comme la « barbacane basse » ou comme la « tour médiane » du boulevard de la fin du XVe siècle qui s'étire le long du front nord de la basse-cour du château (cf. fig. ci-contre). Cet espace est constitué d'un vestibule rectangulaire, d'une porte à accès en chicane et de son corridor, défendu par une canonnière à double ébrasement tournée vers le nord. L'analyse archéologique confirme qu'il fut construit en





Castelnaud-La-Chapelle - Le château : barbancane et fossé maçonné.
Ci-dessus : La barbancane basse vue depuis le sommet de la courtine en étrave.
Ci-dessous : Le front ouest de la cour haute défendu par la courtine en étrave (à droite) et le donjon (à gauche). Clichés de B. Michaudel - Hadès - 2012.





même temps que le boulevard, entre le dernier quart du XVe siècle et le début du XVIe siècle, dans le but de protéger l'accès au château depuis la porte percée dans la muraille nord de la basse-cour, par le biais d'un long passage borné de hauts murs et canalisant directement les visiteurs dans le vestibule.

Cette barbacane basse semble avoir été active entre le XVIe et la fin du XVIIe siècle, période marquée par le basculement de l'entrée principale du château sur le front sud de la basse-cour. Cette modification du système défensif conduisit à la condamnation du passage reliant la porte nord à la barbacane par la construction d'un mur au nord du vestibule. Dans un second temps, vraisemblablement à partir de la fin du XVIIe siècle lorsque le château perdit toute vocation défensive, la barbacane basse ainsi que l'espace au revers du boulevard furent recouverts de remblais qui ne furent dégagés qu'à partir du début des années 1970.

Le second secteur à l'étude est le réduit de la cour haute. Ce petit espace initialement accessible par une porte du côté sud apparaît le long du front ouest de la courtine en étrave, juste au nord de la porte principale, à environ 1,5 m sous le niveau actuel de la cour (cf. fig. ci-dessous).

Son étude archéologique a révélé que sa construction préexiste à celle de la courtine en étrave et que sa fonction était donc liée à l'état primitif du noyau castral au tout début du XIIIe siècle, en particulier à l'accès originel au sommet de la cour haute depuis l'est (cf. fig. ci-dessous).

La construction en deux phases de la courtine en étrave vers la moitié du XIIIe siècle a pu rendre l'existence de ce réduit obsolète et conduire à son comblement afin de faciliter l'accès aux deux archères qui le surplombent, à moins que la pose d'une voûte ou d'un échafaudage au-dessus de sa surface ait pu permettre de continuer à l'utiliser, peut-être en



Castelnaud-La-Chapelle - Le château : barbacane et fossé maçonné.
Le réduit de la cour haute vu depuis le sud.
Cliché de B. Michaudel - Hadès - 2012.

relation avec le collecteur d'eaux pluviales qui avait été installé au même moment. Dans tous les cas, le réduit fut comblé à une époque comprise entre la fin du XVIe siècle et la fin des années 1980.

Michaudel Benjamin

COULOUNIEIX-CHAMIERES Écorneboeuf

Le site de hauteur d'« Ecorneboeuf » connu depuis plus de deux siècles pour ses nombreuses découvertes archéologiques a fait l'objet d'une opération autorisée de sauvetage urgent en septembre-octobre 2012 avec l'équipe de l'ADRAHP. Suite à des travaux d'aménagement d'une fosse à purin pour le centre équestre, la propriétaire du site, Mme Combe, nous a contacté car de nombreux vestiges archéologiques venaient d'être mis au jour. Ce mobilier, surtout constitué de céramiques, appartient à la fin de la période gauloise et au gallo-romain précoce.

Nos prospections et ces fouilles récentes apportent un éclairage nouveau sur ce site exceptionnel finalement méconnu.

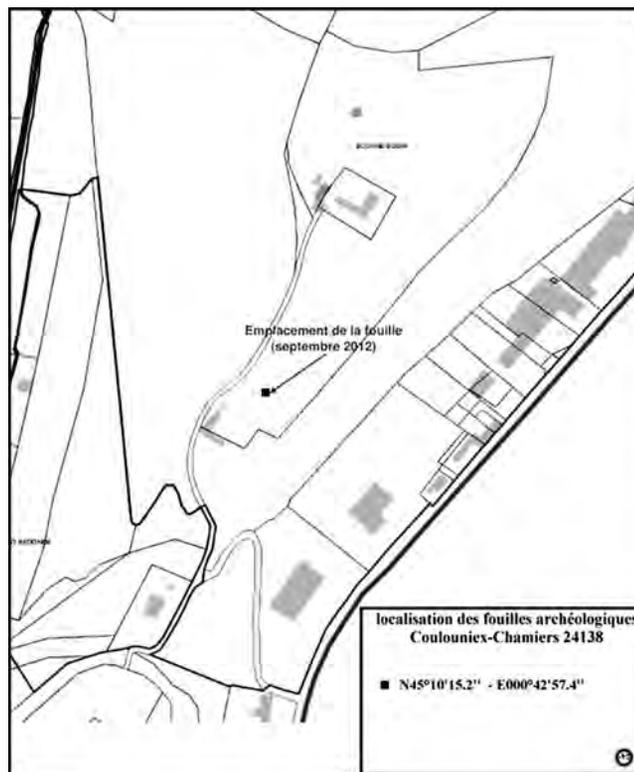
La position dominante et la forme particulière de la colline d'Ecorneboeuf ont suscité l'intérêt des premiers chercheurs périgourdins depuis le début du XIXe siècle, tels Jouannet et Taillefer. Sa position dans la boucle de l'Isle et sa vue panoramique sur le plateau de Périgueux en font un site magique. Longtemps considéré comme l'oppidum des Pétrocores, ce site du type « éperon barré » a connu une longue occupation.





Coulounieix-Chamiers - Ecorneboeuf.

Plan cadastral du site, avec l'emplacement de la fouille de septembre 2012
(relevé A. Guillin, 2012).



Ci-dessous : Vue générale de la fouille de sauvetage réalisée en septembre 2012
(Cliché A. Guillin).





Les recherches en cours permettent d'évoquer un site habité sur la longue durée, depuis le Néolithique (IV^e millénaire av. notre ère) jusqu'à nos jours. Il est voisin de l'oppidum des Pétrôcores situé à La Curade à quelques centaines de mètres. L'autre nouveauté regarde la mise en évidence d'un habitat important contemporain de la fondation de la ville gallo-romaine, entre 50 et 10 a.C. et l'existence probable du sanctuaire des Pétrôcores sur sa pointe la plus élevée. Les recherches en cours et à venir devraient permettre de mieux comprendre le rôle joué par ce site majeur dans la mise en place de la cité des Pétrôcores.

La fouille a permis de découvrir un riche mobilier qui provient d'un dépotoir rejeté dans une ancienne carrière de calcaire, probablement en vue du réaménagement d'une structure d'habitat ou périphérique à un habitat. Le mobilier très abondant appartient à deux phases distinctes :

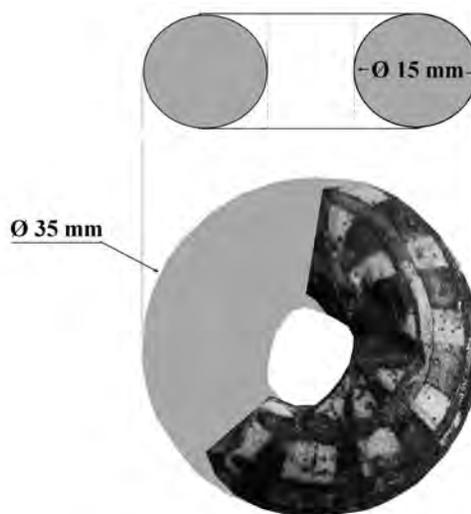
— Phase 1 : vers 50 a.C. / vers 10 a.C., avec de nombreuses amphores vinaires Dressel Ib, de la céramique campanienne abondante, des productions de Narbonnaise, de la terra nigra en grande quantité, de

la sigillée précoce (d'Italie et de Montans), des dizaines de kg de céramique commune, du mobilier métallique (notamment un beau couteau en fer), une monnaie Pétrôcore en argent dite « au sanglier hybride », une autre monnaie émise postérieurement à la Conquête (en cours d'identification), une perle en verre bleu cobalt avec incrustations, d'énormes quantités de faune consommée (bœuf, mouton, porc, cheval, chien, cerf, etc) ;

— Phase 2 : entre 20 et 50, avec de la céramique commune abondante, du verre, de la sigillée, des amphores vinaires de péninsule ibérique et de la faune.

Ce mobilier s'ajoute les innombrables découvertes monétaires faites au cours du XIX^e siècle, ainsi qu'un bec verseur en bronze à tête de rapace et des fibules « tuées » conservées au musée Vesunna. Cet ensemble mobilier illustre un site exceptionnel, à la vocation particulière, certainement le sanctuaire des Pétrôcores et le lieu de résidence d'élites.

Chevillot Christian



perle de verre gauloise/fouilles d'Ecorne Bœuf 2012 

Coulounieix-Chamiers - Ecorneboeuf.

Ci-dessus : Grosse perle ronde en verre à décor de damiers (1^{er} siècle av. J.-C.). Cliché : A. Guillin.

Ci-contre : Petit vase balustre en Terra Nigra (2^{ème} moitié du 1^{er} siècle avec J.-C.). Cliché Ch. Chevillot.





CREYSSE

Le site stratifié de Canolle Ferme

Le secteur de Barbas/Canaule est connu depuis de nombreuses années pour sa forte concentration de sites archéologiques. Sur un rayon de 300 m, une mosaïque d'occupations très compliquée illustre de nombreux loci clairement stratifiés tels les Barbas (I, II, III et V), les Rigoux, ou encore Canaule II, auxquels s'en ajoutent d'autres à la localisation plus incertaine ayant seulement fait l'objet d'investigations stratigraphiques ponctuelles (Canaule locus 3, 4 et 5, Canaule I, Canolle 2 et Barbas IV) (cf. fig.).

Les fouilles d'archéologie préventive prescrites sur ce secteur attenantes au corps de ferme de Canolle ne pouvaient donc être que positives.

Le projet d'aménagement d'ampleur modeste (55 m²) consistait en la réalisation d'une large tranchée de drainage en arrière du corps du bâtiment principal de la ferme de Canaule (façade ouest) depuis le nord de celui-ci jusqu'à la route goudronnée au sud, entraînant un recul sensible du talus existant entre 50 cm et 1,5 m environ. Scindée en deux phases, l'opération a consisté en une fouille exhaustive de chacun des niveaux décelés sur toute l'emprise du projet.

Au total, ce sont six niveaux archéologiques qui ont été découverts sur la surface impactée. De période, densité et extension différentes, ces divers niveaux ont été plus ou moins affectés par une succession d'interventions humaines depuis les travaux de construction de la maison (estimée au XVI^e siècle pour la partie la plus ancienne), ceux de la route dans les années 70 et/ou enfin agricoles. L'impact de ces derniers s'accroît en bordure de la façade du corps de ferme où un accès avait été aménagé et où seuls les niveaux les plus profonds ont été conservés.

Par ailleurs, des phénomènes taphonomiques liés à la paléo-topographie très contrastée sont également à l'origine de la plus ou moins bonne conservation des niveaux. Le site se localise en effet en bordure du plateau de Pécharmant surplombant la vallée de la Dordogne à plus de 30 m en contrebas. Au débouché d'un ancien talweg, qui accuse un pendage général nord ouest/sud est, une doline s'est formée durant l'Holocène dans la partie sud-ouest en limite de la surface de fouille. La grave de la terrasse qui coiffe les argiles à silex en place est très ondulée et présente un pendage général nord/sud, apparaissant à moins de 30 cm de profondeur dans la partie amont du site, pour atteindre plus d'un mètre dans la partie aval (hors doline où des sondages en tarière l'estiment à plus de 4 m de profondeur).

Les niveaux inférieurs épousent ce pendage. Ainsi deux niveaux moustériens se positionnent, au contact supérieur de celle-ci (niv. série 60.000) ou séparé par une passée limoneuse stérile de 3 à 8 cm selon les secteurs (niv. série 55. 000). Seul le niveau inférieur

s'étend sur l'ensemble de la surface tout en ayant subi de plus fortes perturbations (perte de petits éléments et remobilisation latérale). Le niveau le plus récent, attribué à un Moustérien de tradition acheuléenne est quant à lui bien conservé ; il n'est cependant présent que dans la partie amont et centrale du site. Il se caractérise par une nappe de vestiges dense essentiellement constituée d'éclats de façonnage, d'éléments appartenant à un système de débitage Levallois et de quelques outils retouchés (dont des couteaux à dos très typiques). L'état de surface particulièrement frais des tranchants et des surfaces des vestiges lithiques tout comme les refus de tamis très riches en esquilles montrent un très faible impact des agents naturels sur ce niveau archéologique néanmoins tronqué brutalement à l'ouest par les fondations du corps de la ferme.

Parfois au contact de la grave et du niveau moustérien le plus ancien ou séparé par une passée stérile de celui-ci et/ou du niveau MTA, un niveau châtelperronien est présent au centre et en aval de la surface impactée. Malgré une remobilisation partielle de ce niveau, en particulier au contact de la grave, son état de conservation est assez bon. Deux petites concentrations lâches ont été découvertes dans la partie centrale, en bordure de coupe. Plusieurs pointes de Châtelperron et nucléus laminaires y sont conservés et permettent aisément un rattachement de l'industrie à ce techno-complexe, voire à l'occupation fouillée par J. Guichard localisée à une vingtaine de mètres à l'ouest (Canaule II, Bordes 1970a, Guichard et Guichard 1989, Bachellerie et al. 2007).

En aval de la zone fouillée, s'étendant sur une quinzaine de mètres carrés, une occupation gravettienne est conservée. Limité au sud par la route, à l'ouest par la doline, à l'est par une petite dépression et enfin au nord par une remontée de la grave, ce secteur miraculeusement conservé (seulement enfouis sous 5 cm de sédiments aux abords de la route) a livré trois concentrations de vestiges (cf. fig.). Ces concentrations, dès leur mise au jour et le premier décapage terminé, de part leur composition et leur état de conservation, ont incité le SRA et la CIRA à proposer le passage en découverte exceptionnelle. Cette procédure a ainsi permis de mettre en place une nouvelle tranche de travaux sur le site avec des prescriptions rigoureuses ayant pour objectif une reconstitution paléo-ethnographique de l'ensemble sur la base d'une lecture microstratigraphique des différents amas et leurs relations.

Les études technologiques et les remontages étant encore en cours, nous ne pouvons, pour l'heure, faire qu'une description générale des ces différentes concentrations et de leur composition, qui néanmoins se différencient très bien à la fouille.





Ainsi, on observe une concentration lâche constituée de gros éléments dans la partie sud-ouest de la zone. Elle comprend pour l'essentiel des nucléus de très gros gabarits (dépassant parfois les 45 cm. Ces derniers illustrent dans l'ensemble les mêmes caractéristiques techniques : une mise en forme grossière du dos et des flancs du nucléus (crêtes arrières et/ou postéro-latérales) au moyen de grands éclats obtenus au percuteur de pierre et laissant de très forts contre-bulbes et des négatifs d'enlèvement profonds. Cette mise en forme dénote totalement avec le soin accordé par la suite au plein débitage et en particulier au détachement des produits rectilignes recherchés qui dépassent rarement plus de la moitié de la longueur du nucléus et qui sont centrés sur la surface de débitage. Leur détachement se réalise au moyen d'un percuteur tendre sur un point de percussion bien préparé (talons en éperon très fréquents). Des lames plus courbes et nettement plus longues sont également obtenues, elles participent à l'aménagement de la surface de débitage (carénage) et prédéterminent le produit recherché. D'autres types de nucléus sont également présents, plus modestes. Ils ne présentent pas la même mise en forme (flancs et dos corticaux). Un des nucléus présente toutes les caractéristiques décrites pour les nucléus canauliens (Guichard et al. 1989) issus des sites de Canaule I et de Troche sur la commune de Creysse. Il s'agit de nucléus qui présentent une construction volumétrique proche de celle définie pour le Levallois : la surface la plus large du nucléus est préparée par des enlèvements « partant des bords, convergeant vers l'axe longitudinal du nucléus et développant une crête axiale basse... » à l'aide d'un percuteur de pierre. Cette surface de débitage est opposée à une surface de plan de frappe également entièrement aménagée au percuteur dur. Elle est beaucoup plus oblique donnant un profil global « naviforme » au nucléus (pour reprendre le terme des auteurs précités). L'exploitation de la surface de débitage se réalise quant à elle à l'aide d'un percuteur tendre. Des lames unipolaires régulières sont ainsi obtenues de part et d'autre d'une première lame dite à « crête basse » très proche tant d'un point de vue morphologique que technologique d'une lame Levallois I. L'association de ce type de nucléus canaulien avec des nucléus plus classiques du Paléolithique supérieur et de nombreuses lames avaient incité les auteurs à proposer une industrie de transition entre la fin du Paléolithique moyen et un « Aurignacien débutant » ou un « Périgordien naissant ». Les fouilles réalisées sur le secteur de Canolle Ferme permettent donc de recadrer plus précisément ce schéma dans la chronologie du Paléolithique supérieur. Ainsi, le remontage d'un éclat de préparation de plan de frappe compris dans une des deux autres concentrations avec le nucléus canaulien permet de rattacher ce schéma à la phase moyenne du Gravettien. En effet, les deux autres concentrations essentiellement composées des déchets de production des grands nucléus laminaires (lames et éclats d'aménagements), et de quelques

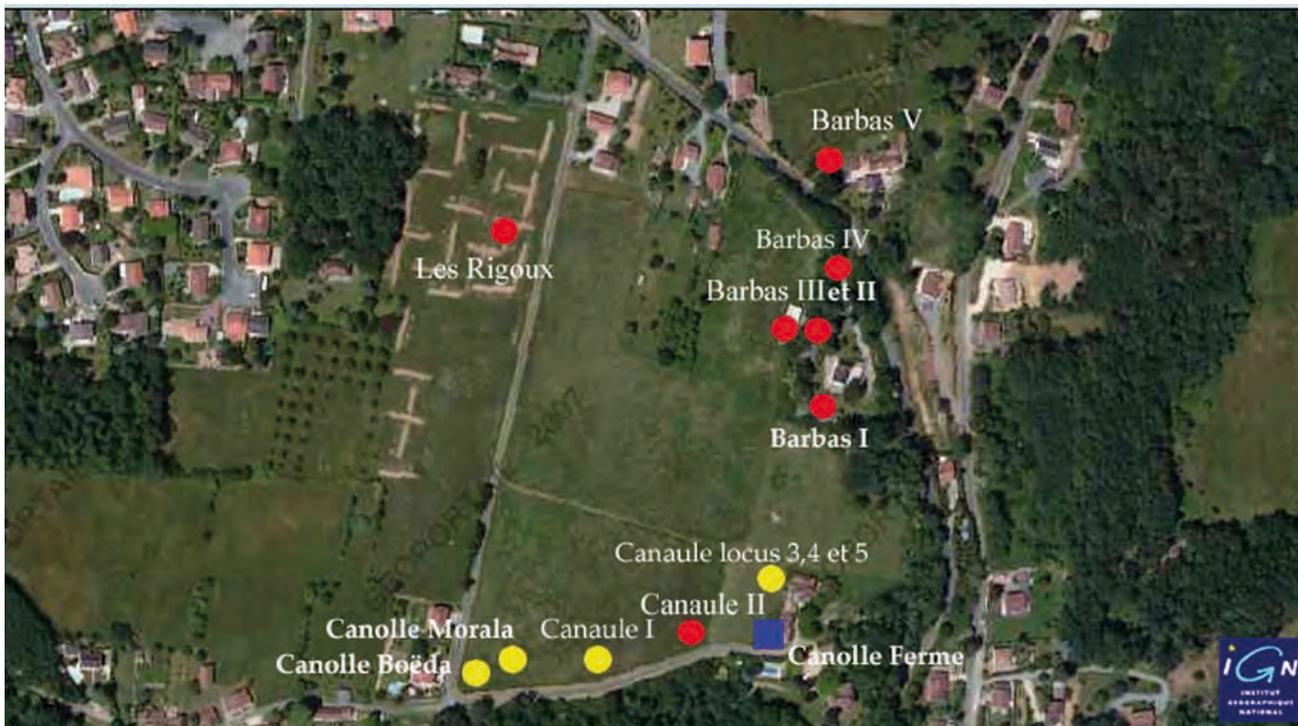
outils (burins, lames tronquées, lames retouchées et une seule pointe de la Gravette) contiennent également des nucléus lamellaires de type burin de Raysse, caractéristiques de cette phase moyenne du Gravettien (Klaric 2003, 2008) (cf. fig.). Ces deux concentrations bien circonscrites dans l'espace, très riches et qui se jouxtent en partie, ont nécessité plus de huit décapages (livrant plus 2500 objets supérieurs à 2 cm et près de 900 lames, -décomptes non définitifs-). Les remontages en cours de réalisation montrent que l'essentiel des nucléus ayant produit ces lames sont ceux compris dans la concentration lâche au Sud-Ouest, démontrant un rassemblement volontaire de ces derniers hors des amas. La lecture dynamique micro-stratigraphique à l'aide des remontages et des études technologiques nous permettront de déterminer avec précision s'il s'agit d'amas de débitage stricto sensu ou d'amas de rejet.

Pour clore la séquence stratigraphique, trois autres horizons archéologiques ont été découverts. Atteints à la limite de l'ouvrage, parfois très proches de la surface, et par ailleurs très discontinus sur la longueur de la coupe, la densité de matériel recueilli ne permet pas d'attribution chrono-culturelle précise. Lames et nucléus signent cependant une appartenance large au Paléolithique supérieur.

Pour conclure, le site de Canolle Ferme constitue un nouvel exemple régional de succession chrono-stratigraphique s'échelonnant de la fin du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur Ancien. Il s'agit de la cinquième stratigraphie qui matérialise la succession d'un Moustérien de tradition acheuléenne et d'un Châtelperronien sur le plateau de Pécharmant (avec Canaule II, Barbas III, Vieux Coutets et Les Rigoux). On soulignera néanmoins à Canolle Ferme, tout comme à Canaule II, l'absence de niveau aurignacien ancien sus-jacent, alors qu'ils sont présents dans les trois autres sites.

Autre particularité sur le site de Canolle Ferme, c'est l'attribution d'un des niveaux au Gravettien. En effet, hormis le site de Corbiac (Bordes 1966, 1970b) les nombreux travaux d'archéologie préventive en lien avec des aménagements récents qu'a connus le Bergeracois (déviation de Bergerac, zones commerciales, lotissements, maisons individuelles) n'avaient pas permis d'identifier une nouvelle fois ce techno-complexe gravettien dans le secteur (Bourguignon et al. 2004) à l'exception d'une découverte très récente aux Rivelles (proche de Corbiac Folgado 2012) ou encore celle de Petit Rooy au nord-ouest de Bergerac (Poissonnier et al. 2011). La sous-représentation de ce faciès et l'identification plus précise à la phase « rayssienne du Gravettien » sur Canolle Ferme revêt donc une dimension particulière dans les débats actuels sur les distinctions des phases ou faciès du Gravettien moyen (Klaric 2008). Les datations TL et OSL entreprises sur Canolle Ferme nous permettront, nous l'espérons, d'affiner le positionnement chronologique de l'industrie.





Creysse - Le site stratifié de Canolle Ferme.



Ci-dessus : Concentration 2 du secteur gravettien du site de Canolle Ferme et localisation d'un burin de type Raysse à gauche et des deux fragments de la gravette de 12 cm une fois raccordés.

Ci-dessus : Vue aérienne du secteur de Barbas, Les Rigoux et Canaule avec implantation des principales opérations archéologiques (en jaune site positionnés approximativement, en rouge sites géolocalisés, en bleu opération préventive de Canolle Ferme).



Ci-dessus et en bas : Secteur Aval gravettien du site de Canolle Ferme.





De même, le rattachement du Canaulien de Canaule I et de Troche à la phase moyenne du Gravettien, sur la base des données acquises sur Canolle Ferme (cf supra), permet d'augmenter les occurrences de ce faciès gravettien pour l'heure particulier au Bergeracois. Ainsi, les sites de Cantalouette 3 et de Sans Pareil fouillés sur la déviation de Bergerac ou encore les niveaux découverts en sondages aux Libraires, tous d'attributions chrono-culturelles incertaines pour les fouilleurs (Solutréen, Canaulien, Gravettien, Magdalénien) livrant des nucléus de type Canaulien pourraient y être rattachés (Fourloubey et al. 2007, Bundgen et al. 2009, Grigoletto et al. 2010, Poissonnier 2010).

Malgré sa faible surface de 55 m² environ, la fouille de ce secteur de Canolle aura permis d'obtenir des informations décisives à une meilleure connaissance du Bergeracois.

Bourguignon Laurence et Ortega Illuminada

- Bachelier F., Bordes J.-G., Morala A. et Pelegrin J. Étude typotechnologique et spatiale de remontages lithiques de Canaule II, site Châtelperonnien de plein air en Bergeracois (Creysse, dordogne), *PALEO* n° 19, 2007, pp. 259-280.
- Boëda É., Fontugne M., Valladas H., Ortega I. Barbas III : Industrie du Paléolithique moyen récent et du Paléolithique supérieur ancien. In : *The last Neandertals, the first anatomically modern humans, Cultural change and human evolution : the crisis at 40 KA B.P.*, E. Carbonell et M. Vaquero (Eds.), 1996, p. 147-156.
- Bordes F. Aquitaine, Lembras, Corbiac. In : *Gallia préhistoire*. Tome 9, fascicule 2, 1966, pp. 537-541.
- Bordes F. 1970a. Aquitaine. In : *Gallia préhistoire*. Tome 13 fascicule 2, 1970, pp. 485-511.
- Bordes F. 1970b. Observations typologiques et techniques sur le Périgordien supérieur de Corbiac (Dordogne). In : *Bulletin de la Société préhistorique française*. Comptes rendus des séances mensuelles. 1970, tome 67, N. 4, pp. 105-113.
- Bourguignon L., Ortega I., Sellami F., Brenet M., Grigoletto F., Vigier S., Daussy A., Déchamps J.-F., Casagrande F. Les occupations paléolithiques découvertes sur la section Nord de la déviation de Bergerac : résultats préliminaires obtenus à l'issue des diagnostics. *Bulletin de Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 11/2004-2, p. 155-171.

- Bundgen B., Fourloubey C., Lenoble A., Rios J. et Sellami F. Un faciès original du début du Paléolithique Supérieur : Sans Pareil Rapport Final d'Opération, La déviation de Bergerac. INRAP, direction interrégionale Grand Sud-Ouest. 2009, 99 p.
- Brenet M., Bertran P. Rapport de diagnostic. *Les Rigoux, Creysse (Dordogne). Niveaux d'occupation du Paléolithique supérieur*. INRAP, SRA Aquitaine, 2005, pp. 52
- Folgado M. Les Rivelles, Creysse (24). *Rapport d'opération diagnostic archéologique*. Février 2012. INRAP GSO.
- Fourloubey, C. ; Rios Garaizar, J. Sellami, F. *Un faciès original du Paléolithique supérieur : Cantalouette 3*. Rapport Final d'Opération, La déviation de Bergerac. INRAP, direction interrégionale Grand Sud-Ouest, 2007, 131 p.
- Grigoletto F., Ortega I., Rios J. et Bourguignon L. Le Châtelperonnien de Vieux Coutets. Premiers éléments de réflexion. In : *Les sociétés du Paléolithique dans un grand Sud-ouest : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, J. Jaubert, J.-G. Bordes et I. Ortega organisateurs. Séances de la SPF, 24-25 novembre 2006, Bordeaux, Mémoires. SPF 47. 2008, p. 245-259.
- Grigoletto F., Claud E., Sellami F. Le Libraire. *Rapport Final d'Opération Phase 1*, INRAP Grand-Sud-Ouest, Pessac, 2010, 105 p.
- Guichard J. Les civilisations du Paléolithique moyen en Périgord. In : H. Lumley (de) (dir.). *La préhistoire française : les civilisations paléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris: C.N.R.S., 1976, p. 1053-1069, ill.
- Guichard J., Guichard G. À propos de Canaule et Barbas : une approche des dépôts loessiques du Bergeracois. *Documents d'Archéologie périgourdine*, ADRAP, 1989, t. 4, p. 21-28, 4 fig., 2 tableaux.
- Guichard J., Guichard G. et Morala A. Rémanence de la technique Levallois au Paléolithique supérieur ancien, *Documents d'Archéologie Périgourdine* ADRAP, 1989, t. 4, p. 5-20, 10 fig., 3 tabl.
- Klaric L. *L'unité technique des industries à burins du Raysse dans leur contexte diachronique. Réflexions sur la diversité culturelle au Gravettien à partir des données de la Picardie, d'Arcy-sur-Cure, de Brassempouy et du Cirque de la Patrie*. Paris : Thèse de doctorat de Préhistoire de l'Université de Paris I, 2003, 1t., 426 p.
- Klaric L. « Anciennes et nouvelles hypothèses d'interprétation du gravettien moyen en France : la question de la place des industries à burins du Raysse au sein de la mosaïque gravettienne », *PALEO* 20 | 2008.
- Ortega I., Grigoletto F., Bourguignon L. et Sellami F. Les Vieux Coutets. *Bilan scientifique 2004*, Service Régional de l'Archéologie, DRAC Aquitaine, 2005, p. 24.
- Poissonnier B. Le Libraire. *Rapport Final d'Opération Phase 2*, INRAP Grand-Sud-Ouest, Pessac, 2010, 84 p.
- Poissonnier B., Ortega I., Sellami F. Chemin du Petit Roy, Bergerac, Dordogne. *Rapport Final d'Opération Phase 2*, INRAP Grand-Sud-Ouest, Pessac, 2011, 75 p.

CREYSSE Les Coutets

Un diagnostic archéologique a été réalisée au lieu dit Les Coutets. Il concerne deux projets relatifs à la construction de logements. L'emprise se situe sur le versant nord du vallon des Coutets dans un contexte riche en découvertes de la période paléolithique. Malgré ce contexte, un nombre très réduit de pièces lithiques (n=55) ont été découvertes. Elles ont été prélevées dans un contexte sédimentaire de fortes colluvions pléistocènes au-dessus de dépôts érosifs tertiaires peu favorables à la conservation de concentrations lithiques.

La petite série lithique pourrait être attribuée au Paléolithique supérieur au sens large (plus particulièrement au Magdalénien pour un nucléus laminaire). Il faut toutefois signaler qu'un nucléus Levallois, attribuable sans conteste au Paléolithique moyen, a été aussi prélevé dans le même ensemble sédimentaire.

Sept structures (quatre trous de poteau et trois fossés) très probablement de période contemporaine ont également été observées.

Folgado-Lopez Milagros





CREYSSE Les Vieux Rigoux

L'opération de diagnostic archéologique préventif a été conduit sur une petite parcelle de 1165 m².

Malgré la proximité de sites paléolithiques connus dans le secteur, comme Barbas (Boëda et al. 1991, 1994) ou encore les locus contenant les niveaux paléolithiques des Rigoux (Brenet et al. 2005), aucune découverte significative, à part trois pièces lithiques peu caractérisées, n'a été effectuée dans cette parcelle.

Folgado-Lopez Milagros

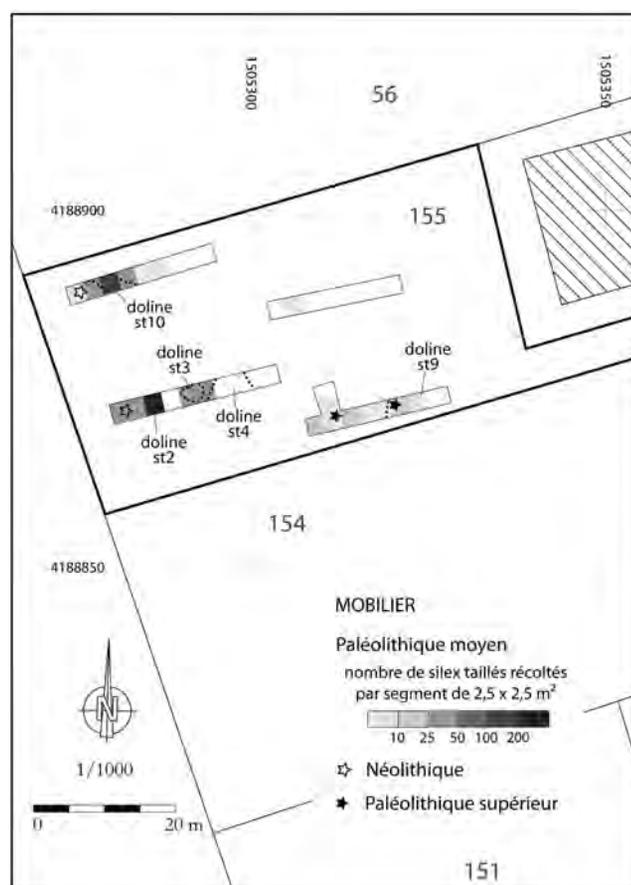
- Boëda, E. *Campagne de fouille de 1991. Barbas, Creysse (Dordogne)*. 1991, 12 p.
- Boëda, E. *Rapport de fouille programmée des campagnes 1992, 1993 et 1994. Barbas, Creysse, (Dordogne)*. Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, 1994, 187 p., ill.
- Brenet M., Bertran P. *Rapport de diagnostic, février 2005. Les Rigoux, Creysse (Dordogne). Niveaux d'occupation du Paléolithique supérieur*. INRAP, Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, 2005, p. 52.

CREYSSE Les Rivelles - Route des Rivelles

Un diagnostic archéologique a été mené à l'emplacement d'un projet de maison individuelle au lieu-dit Les Rivelles (parcelle AA155). Il consiste en quatre tranchées de direction ouest-sud-ouest/est-nord-est, disposées en quinconce, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 2,55 m de large. Ces quatre sondages, descendus jusqu'au substrat tertiaire, représentent une superficie au sol de 234 m², soit 9,2 % des 2534 m² déclarés du projet.

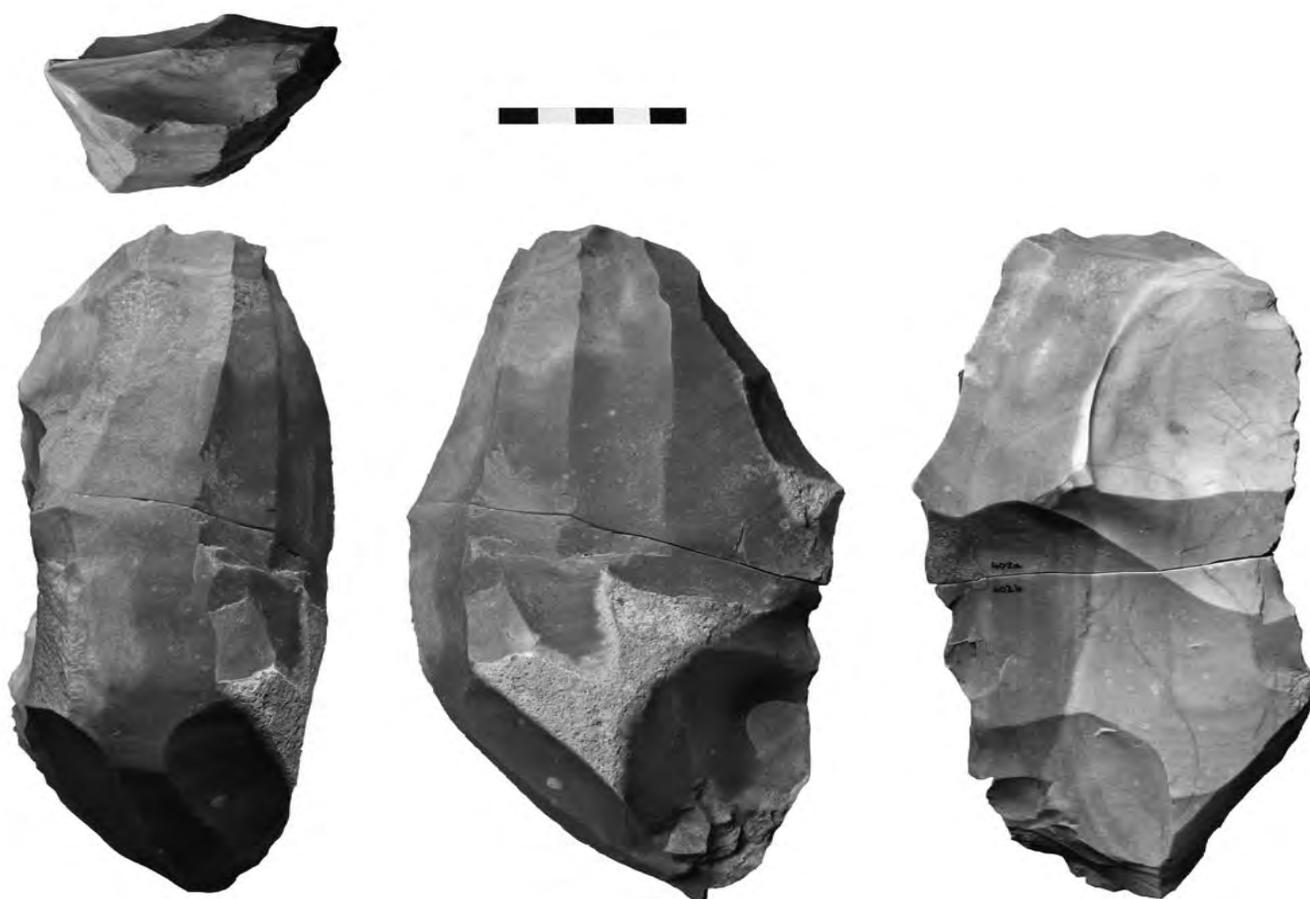
Ce petit périmètre a révélé la présence d'une ouvala représentée par au moins cinq dolines. Les déformations affectent les formations (altérées ou non) du Maestrichtien, dont le toit est souvent matérialisé par un dépôt de sédiments grossiers hétérogènes concentrés, provenant du démantèlement des terrasses alluviales (grain de sel). Ce nappage grossier, épais de 5 à 15 cm, affleure selon les endroits entre 0,80 cm et 1 m de profondeur.

Plusieurs centaines de silex taillés (dont une bonne partie a été échantillonnée) très altérés sont pris dans ce dépôt remanié, aspiré dans les soutirages. Les ensembles archéologiques reconnus dans cette position sur les sondages 1 (EA S1-3 et S1-4), 2 (EA S2-2, S2-3, S2-4, S2-5 et S2-6) et 4 (EA S4-5) sont pourtant relativement homogènes d'un point à l'autre, rapportés à un Moustérien ancien exclusivement Levallois, avec une modalité Levallois laminaire (parfois convergente) au moins aussi bien représentée que les modalités



Plan des sondages.





Creysse - Les Rivelles, Route des Rivelles - Nucléus laminaire.

centripète et préférentielle. Les points de comparaison régionaux sont les sites de Cantalouette IV (F. Blaser, 2006) et de Combe-Brune 2 (M. Brenet, 2008), ce dernier étant daté de 190 Ka.

Le remplissage fin des dolines est assuré par des argiles silto-sableuses décarbonatées, issues du Maestrichtien et de l'Eocène (altérites), remaniées au Quaternaire, et par des argiles limoneuses pléistocène à postglaciaire. Quelques objets isolés permettent de reconnaître de possibles niveaux archéologiques, dont la composition technologique évoque celle du niveau résidualisé sous-jacent.

La doline principale du sondage 4, qui offre la stratigraphie du Paléolithique moyen la plus dilatée, contient quatre silex taillés à une cote moyenne de -1,55 m (ensemble archéologique S4-4), cinq silex taillés vers -1,10 m (EA S4-3) et dix silex taillés autour de -0,60 m (EA S4-2). L'ensemble est chapeauté par un

indice du Paléolithique supérieur (gravettien, solutréen ou magdalénien final) qui consiste en douze silex taillés non patinés découverts à 0,50 m de profondeur (EA S4-1), dont un nucléus à probables supports de pointes.

L'extrémité occidentale de l'emprise contient aussi quelques éclats néolithiques lustrés, dans un horizon pédologique d'accumulation des argiles proche de la surface (EA S1-1 et S2-1 entre -0,30 à -0,50 m de profondeur), enrichi en micro-charbons.

Le présent diagnostic révèle donc le potentiel archéologique en tête stricto sensu du vallon des Coutets. L'épaisseur des sédiments potentiellement archéologiques, immédiatement sous le labour, atteint 80 cm en général ; elle peut atteindre 2 m voire plus au centre des dolines.

Fourloubey Christophe





CREYSSE Les Rivelles

Dans un secteur où plusieurs diagnostics archéologiques ont déjà été réalisés, une parcelle de 2700 m² a fait l'objet de quatre tranchées de sondage, qui représentent 7,2 % de sa surface totale.

Jusqu'au sommet du socle calcaire altéré, elles ont permis de reconnaître les formations sédimentaires en présence, dont l'épaisseur varie en relation avec une doline localisée vers l'angle au nord-ouest de la parcelle, et qui marque le centre d'une cuvette où les colluvions se sont accumulées sur plus de 4,50 m d'épaisseur.

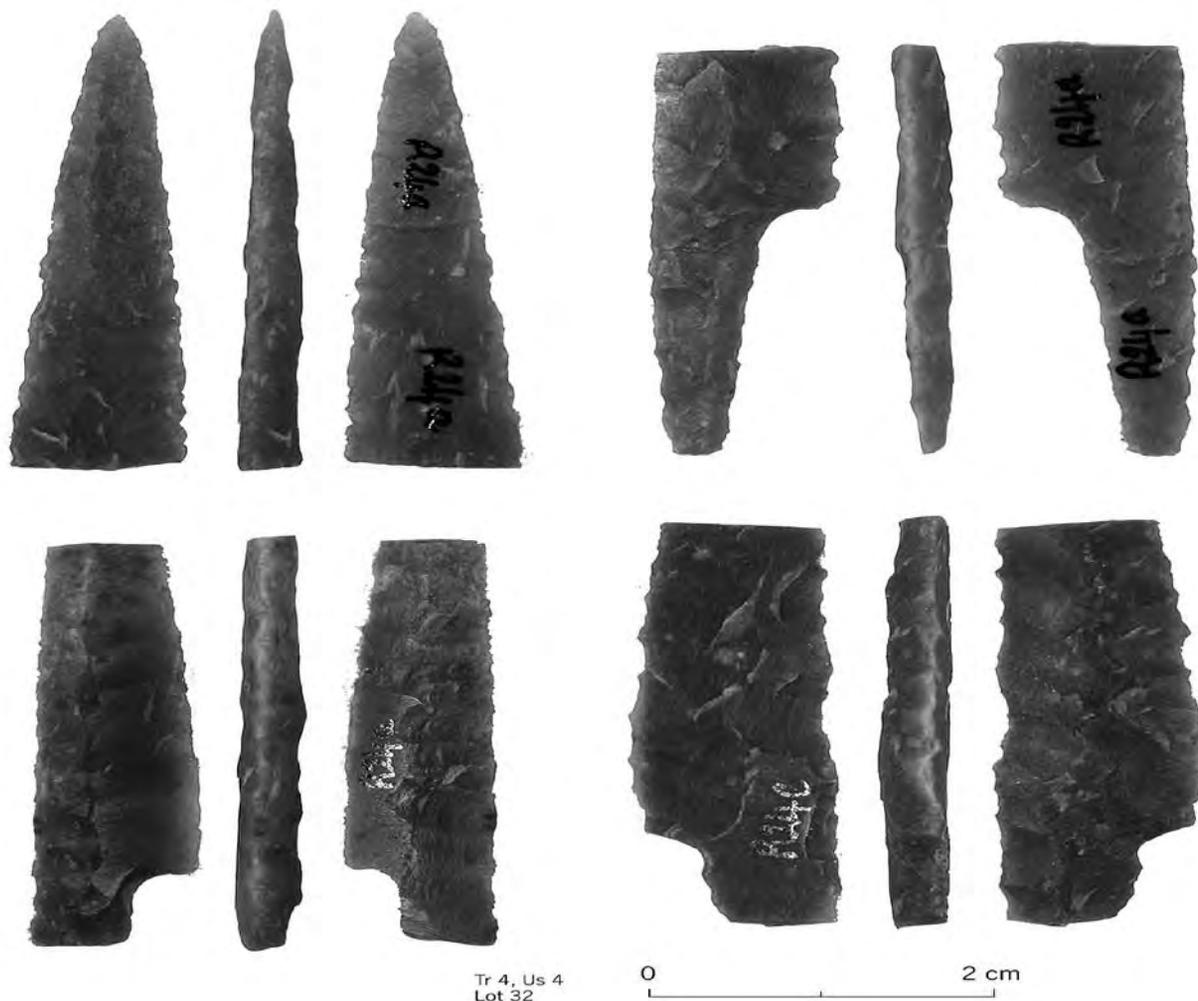
En partie inférieure, vers 1,5 m de profondeur, les formations pléistocènes recèlent des lentilles grossières (diamicton), qui livrent quelques blocs débités selon la technique Levallois, et qui attestent donc d'une discrète fréquentation des lieux au Paléolithique moyen, dans des conditions de conservation médiocres.

En partie supérieure, à une vingtaine de centimètres sous les formations holocènes, soit vers -1 m, les limons orangés ont livré une occupation ponctuelle du Paléolithique supérieur, fouillée sur environ 8 m². Il s'agit d'un poste de taille où sept blocs ont été exploités

pour la production de supports destinés à devenir des pointes à cran. La série se compose d'environ 650 pièces lithiques, qui sont en cours d'étude par C. Renard et S. Guégan (CNRS/TRACES, Toulouse). Les techniques de débitage mises en œuvre, les pointes à cran et une lamelle à dos plaident pour une attribution au Solutréen supérieur.

A la base des formations holocènes, sur les bords de la doline et jusqu'au plus profond du remplissage de celle-ci, de très abondants déchets de taille appartiennent aux étapes initiales de l'ébauchage de haches néolithiques, dont la matière première était extraite des flancs de la dépression. Au fond de celle-ci, et sur une épaisseur proche de 1 m, on rencontre essentiellement de gros éclats corticaux correspondant à des tests de la matière première et au préformage. Sur les bords de la doline, les produits correspondent à des stades plus avancés de mise en forme des ébauches, qui étaient vraisemblablement destinées à être achevées dans les habitats de fond de vallée.

Prodéo Frédéric





CREYSSE Les Rivelles

Un diagnostic archéologique a été réalisé au lieu dit Les Rivelles. A l'origine, 4057 m² devaient être diagnostiqués. Cette surface a été réduite à environ 3130 m² du fait de travaux de terrassement divers déjà opérés sur la parcelle.

Les 169 pièces lithiques prélevées (en silex bergeracois) se répartissent de manière très inégale sur les secteurs évalués. Dans les sondages 1 et 2, sept pièces sont attribuables au Paléolithique moyen au sens large. Dans le sondage 3, 162 pièces (probablement de période Holocène) ont été prélevées, mais aucun marqueur typo-technologique - nucléus ou outil - n'a été identifié.

La présence d'artefacts lithiques attribués au Paléolithique et au Néolithique est une constante dans ce secteur des Rivelles sur le plateau du Pecharmant. Les conditions de mise en place et de conservation du matériel sont, de surcroît, assez proches sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées précédemment. Toutefois, dans la parcelle qui a été ici évaluée, aucun niveau conséquent attribuable au Paléolithique ou au Néolithique n'a été constaté.

Folgado-Lopez Milagros

CREYSSE Zone d'activités de Saint Lizier

Dans le cadre de projets d'aménagements en bordure de la Dordogne, sur la première terrasse alluviale, une opération archéologique préventive a été prescrite suite à la découverte d'occupations préhistoriques lors du diagnostic (C. Ballarin, 2010).

Le décapage d'environ 2500 m² a permis de repérer deux concentrations d'objets en silex en bordure d'un paléochenal parallèle au lit actuel, dont les industries renvoient au Premier Mésolithique (Sauveterrien). Quelques grandes lames éparées et un grand nucléus à lames à débitage bipolaire montrent également un indice plus fugace d'occupation antérieure, au Paléolithique supérieur ou Épipaléolithique. Les concentrations ont été fouillées manuellement avec un tamisage intégral des sédiments, ce qui a permis de récolter près de 3000 pièces.

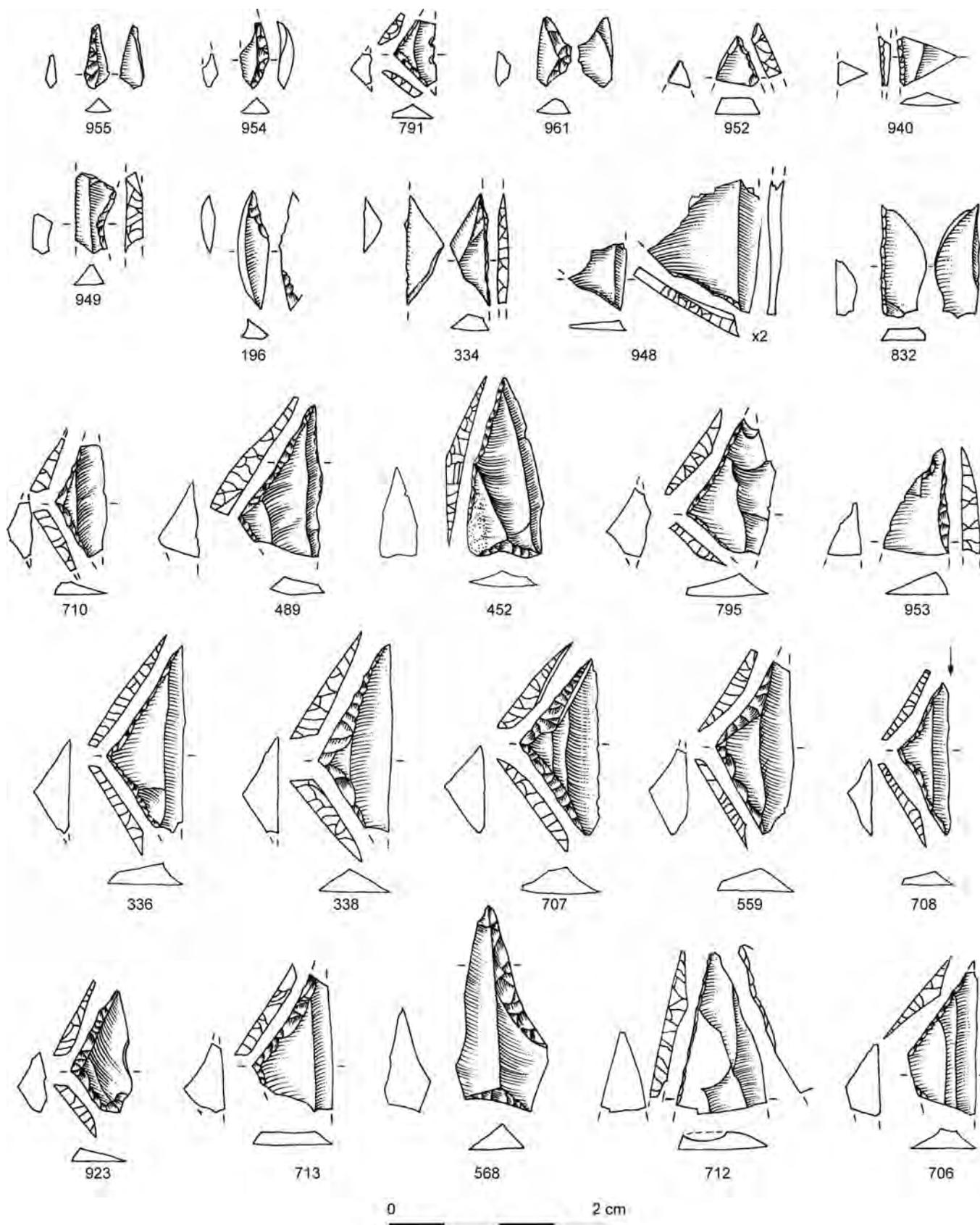
Les deux concentrations mésolithiques présentent des assemblages lithiques très proches et homogènes d'un point de vue « techno-typo-fonctionnel », dans un contexte taphonomique et pédo-sédimentaire pourtant peu favorable. L'assemblage microlithique est constitué essentiellement de triangles isocèles fabriqués sur place (nombreux microburins et krukowskis). Les lamelles supports des microlithes, a priori de première intention, proviennent d'un débitage conduit de manière multidirectionnelle (tables adjacentes). Les matériaux utilisés sont les galets de silex alluviaux recueillis sur place, nombreux dans la terrasse alluviale. La mise en forme et l'entretien des tables permettent d'obtenir

des produits allongés légèrement courbes et torsés. L'ouverture et le réaménagement des plans de frappe produisent des éclats plus épais, souvent légèrement outrepassés. Ces sous-produits du débitage étaient recherchés sciemment et ont été utilisés sans retouche, dans un système très pragmatique, pour le travail de matières végétales tendres (parties latérales des produits allongés) ou animales comme la peau (convexités distales des éclats épais).

Malheureusement aucun remontage ou raccord entre les deux concentrations n'a été trouvé et leur lien restera donc hypothétique. Il ne semble pas avoir de différenciation fonctionnelle entre les deux, la fabrication d'armatures (quasiment aucune utilisée), les modes opératoires, les matières premières et les traces d'utilisation des supports bruts sont identiques. Une des deux concentrations s'articule autour d'un petit foyer démantelé, constitué de galets de roches magmatiques et métamorphiques prélevés dans la terrasse alluviale. Les deux concentrations présentent un certain nombre de silex dégradés au feu. D'un point de vue ethnographique, la proposition d'occupation(s) brève(s) du type halte de voyage ou de chasse peut être avancée, avec fabrication d'armatures et travail des plantes et de peaux pour la fabrication ou la réparation de matériel.

Tallet Pascal





Creysse - Zone d'activités de Saint-Lizier.
 Microlithes des concentrations mésolithiques, avec contours simples à l'échelle 1 et dessins détaillés à l'échelle 2. Dessins : Régis Picavet, Paléotime.





CREYSSE Le Saraillet

Notice non parvenue

Bourguignon Laurence (Inrap)

DOMME Rue Porte de la Combe

Le projet d'aménagement municipal prévoyait le réaménagement de la rue Porte de la Combe et de la porte médiévale du même nom, afin d'en augmenter la praticabilité ainsi que son attractivité touristique.

Deux sondages ont été réalisés : le sondage 2 a été rapidement stoppé à quelques centimètres de profondeur du fait de la présence de nombreux réseaux de fluides toujours en activité ; le sondage 1 apporte des informations nouvelles, bien que partielles, au niveau de l'archéologie et de la topographie historique. Le substrat calcaire a été retrouvé à faible profondeur, il accuse un pendage prononcé dans le sens nord-sud et a servi d'assise à une voirie. Sa surface irrégulière a nécessité un certain aplanissement pour faciliter la circulation. La présence dans le karst d'une faille (ou

aven) colmaté qui est orientée sensiblement comme la rue, a été observée. En direction de la porte, un lambeau de calade en pierres jointées, datables par défaut des XIV^e-XV^e siècles, est apparu mais elle a beaucoup souffert du creusement des tranchées d'adductions diverses. Cette calade est surmontée d'un niveau homogène de remblais d'une épaisseur variant de 0,10 m à 0,60 m environ contenant seulement deux tessons de céramique du XV^e siècle et qui constituent les seuls éléments datants du sondage. En ce qui concerne le tronçon de rempart disparu et reconstruit, il n'a malheureusement pas pu être reconnu car les réseaux ont empêché toute observation archéologique mécanique.

Martin Jean-Michel

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Abri de Crabillat « Moulin de Crabillat »

Dans la perspective de nouvelles datations radiométriques permettant de préciser la chronologie du faciès du Magdalénien à triangles scalènes, un programme de sondage mené dans le but de prélever des échantillons osseux a été réalisé sur le site du Moulin de Crabillat.

Les deux tentatives de datation précédentes effectuées sur le matériel provenant des fouilles D. et E. Peyrony (Peyrony, 1941) conservé au musée national de préhistoire, n'ayant pas donné de résultat satisfaisant, nous avons donc décidé d'intervenir directement sur le site pour effectuer de nouveaux prélèvements.

Cependant cette opération, qui dépendait nécessairement de la conservation de dépôts encore en place suffisamment bien préservés, n'était pas garantie, car les fouilles Peyrony remontaient à la fin des années trente et le site, jamais ré-exploité depuis, demeurait dans un total état d'abandon.

Le premier travail a donc été de tenter de situer précisément sur le terrain la zone fouillée, d'en déterminer l'emprise, puis de rechercher d'éventuels vestiges archéologiques épargnés du niveau ayant livré l'industrie magdalénienne.

A notre satisfaction, un témoin stratigraphique de quelques mètres carrés et une petite coupe frontale de l'époque des premières fouilles subsistaient encore dans le prolongement d'un petit abri situé à l'est de la parcelle. Bien que passablement dégradés par l'érosion et par quelques sapes clandestines, ces dépôts ont néanmoins révélé l'existence de témoins anthropiques correspondant au niveau recherché.

La zone archéologique se situe à la verticale de la grande falaise qui, orientée au sud surplombe la vallée de la Beune à environ 20 m à l'est des ruines de constructions annexes au moulin. Cette zone, où furent réalisées les recherches, coïncide assez bien avec la description qu'en donnent les Peyrony dans



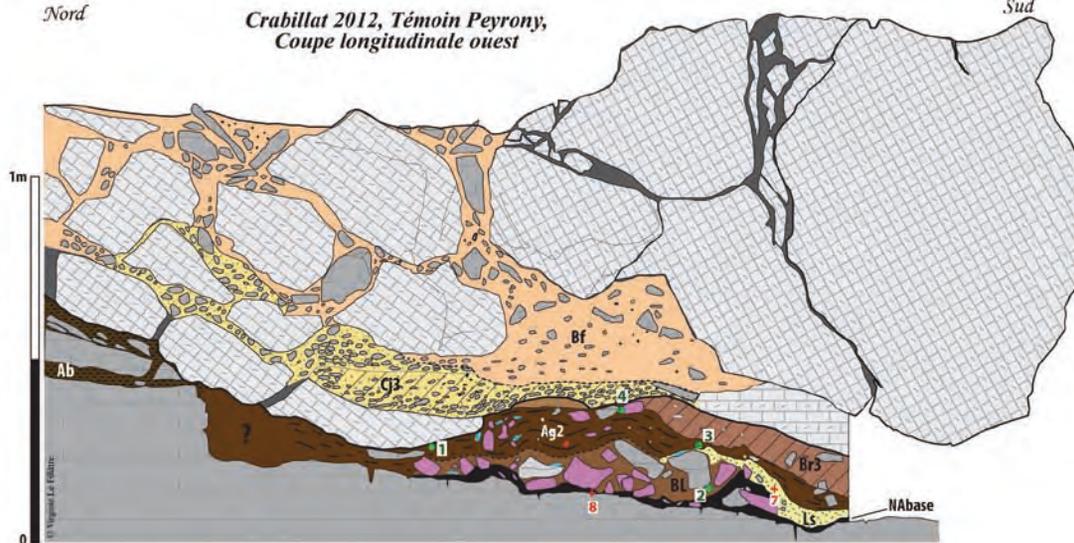


Les Eyzies-de-Tayac - Abri de Crabillat «Moulin de Crabillat».
 Ci-dessus : Vue générale du gisement (de gauche à droite) abri, coupe frontale et «Témoin Peyrony». Cliché A. Morala, MNPE.

Nord

**Crabillat 2012, Témoin Peyrony,
 Coupe longitudinale ouest**

Sud



Niveaux magdaléniens recouverts par le bloc effondré

- | | | | |
|--|---|--|-----------------------------|
| Foyer NAbase : sédiment argilo-sableux, mélangé à des charbons et grains calcaires brûlés ou non, reposant sur le substratum, des dalles calcaires chauffées, ou Ag3. | Br3 : Argile brun rouge à gris rouge (P55 à 53), plastique, à petits grains calcaires et très rares cailloux pulvérulents. Elle est indurée par des carbonates altérés secondairement. | Ls : Lentille de silts | Os prélevé |
| Ab : Argile silteuse brune à brun vif (P67), plastique, à petits grains calcaires brûlés ou non, et petits charbons. | Ag2 : Argile sableuse brun foncé (R67), peu plastique contenant quelques grains calcaires et petits cailloux. | BI : Argile Ag2 contenant des cailloux plats, brûlés pour la plupart. | Silex |
| Caillou brûlé | | | Repère topographique |

Bloc effondré et remplissages associés

- | |
|---|
| Bf : Bourrage de fracture . Argile sableuse brun rouge à granules, et cailloux et petits blocs. |
| Cj3 : "Cailloutis jaune". Petits cailloux jointifs emballés dans une matrice silteuse brun clair (P60) très riche en carbonates. |
| Calcaire coniacien du bloc effondré. |
| Calcaire coniacien encaissant |





leur publication (Peyrony op. cit.). Ainsi nous avons pu circonscire les quelques 20 m² de surface dégagée lors de ces fouilles qui forment un replat en légère pente vers le sud.

A l'arrière, contre la paroi, s'appuie la petite coupe frontale signalée précédemment, prolongée à sa gauche par le petit abri formant actuellement un creux sous la falaise d'environ 2 m.

A droite de la coupe, l'espace est occupé par le témoin sédimentaire qui, en fait, correspond à une réserve stratigraphique, d'un peu plus de 6 m² de surface sur environ 1,30 m d'épaisseur de dépôts, volontairement conservée en place par les Peyrony. En effet, cette indication nous a été apportée par la découverte de perforations dans le rocher et de scellements de piquets métalliques retrouvés tout autour, indiquant qu'il y avait eu la volonté de la part des chercheurs de protéger la stratigraphie du gisement et d'en assurer la conservation (cf. fig.). Ce témoin se situe perpendiculairement à la falaise formant une saillie de 3,50 m en avant de la paroi rocheuse. Il présente deux belles coupes que nous avons pu remettre en état et étudier ; l'une orientée à l'ouest, l'autre au sud.

La stratigraphie synthétique générale est la suivante : le substratum calcaire coniacien est directement recouvert de plusieurs dizaines de centimètres de dépôts argileux localement indurés par les carbonates provenant du karst, contenant de petits blocs calcaires et cailloux dispersés. La partie inférieure de ces dépôts renferme l'unité archéologique de base (NA base). Cet ensemble est ensuite surmonté par un cailloutis à matrice plus ou moins sableuse, siliceuse, ou limoneuse d'une cinquantaine de centimètres, au sein duquel quelques éléments anthropiques ont été observés (NA sommet). Cette formation composée de blocaille, s'enrichit progressivement vers le haut avec une tendance à l'augmentation progressive du volume des éléments. Ainsi, le sommet du témoin Peyrony est-il coiffé par un énorme bloc détaché de la falaise, dont l'emplacement d'origine est encore visible contre la paroi. Des marques d'aménagements troglodytiques de l'abri, en relation ou pas avec le moulin, sont visibles, sur le gros bloc effondré (trou de poteau) comme sur la paroi (larmiers, trous de boulins...).

Concernant les indices archéologiques, ils ont été localisés dans les divers endroits de la zone d'intervention. Sur la terrasse aménagée par les fouilles précédentes, le nettoyage des dépôts superficiels remaniés a fourni du matériel archéologique minéral et osseux. Il conviendra à présent de vérifier si ce matériel, ainsi que celui publié par D. et E. Peyrony appartiennent à un seul et même niveau archéologique ou s'il s'agit d'une association industrielle de plusieurs niveaux magdaléniens de stades différents.

Malgré tout l'intérêt des découvertes et des observations faites, le point le plus positif de l'opération reste toutefois la découverte de témoins stratifiés en

place dans le remplissage permettant le prélèvement d'échantillons osseux à dater.

Deux unités archéologiques ont donc été identifiées, distinctes l'une de l'autre tant au niveau altimétrique que stratigraphique.

À l'exception d'une petite quantité d'objets (lithiques et osseux assez mal conservés) mise en évidence dans la partie médiane de la coupe centrale, attribuée à l'ensemble archéologique supérieur (NA sommet), la majorité du matériel anthropique découvert appartient à l'unité archéologique inférieure (NA base) qui repose directement sur le substratum calcaire coniacien. D'ouest en est, ce dernier niveau a été observé dans les dépôts argileux de la partie la plus abritée par le rocher et de la base de la coupe centrale, ainsi qu'au bas de la coupe ouest et de la coupe sud. Dans ce secteur, et plus particulièrement à la base de la coupe ouest, les témoins d'occupation de cette unité archéologique (silex, os, plaquettes calcaires rubéfiées...), bien représentés, sont contenus dans les sédiments bruns très foncés à noirs charbonneux d'une aire de combustion (correspondant sans doute au foyer dont faisaient état les Peyrony dans leur publication).

Bien que constitués de fragments d'os de dimensions modestes (quelques cm), une quinzaine d'échantillons, d'un assez bon état de conservation en apparence, ont été extraits dans ce niveau. Après examen, certains d'entre eux ont été sélectionnés pour la réalisation des datations.

Le matériel lithique, bien que limité en nombre, est très satisfaisant, car il fournit, en parfaite association stratigraphique et avec une très bonne cohérence taphonomique, plusieurs triangles scalènes (marqueurs de ce faciès industriel) venant conforter de manière incontestable la position des éléments osseux à dater, ce qui devrait assurer la bonne fiabilité des résultats attendus.

L'objectif principal de l'opération a donc été atteint, les analyses radiocarbone seront à présent déterminantes. Nous terminons cet état des travaux menés sur le gisement du Moulin de Crabillat en faisant mention d'une dernière réalisation que nous avons estimée nécessaire : avec l'accord des propriétaires du site, les coupes stratigraphiques ouest et sud du témoin Peyrony ont été murées pour assurer la préservation des derniers vestiges stratigraphiques subsistants. Cet ultime témoin stratigraphique du gisement de Crabillat bénéficie à présent à nouveau d'une protection physique.

Morala André et Cretin Catherine
avec la collaboration de Ferullo Olivier, Le Fillâtre
Virginie, Madelaine Stéphane, Maumont Michel

- Peyrony, D. et E. Gisement préhistorique de Crabillat. Ses rapports avec les dépôts à formes géométriques du Paléolithique supérieur et du Mésolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 38, n° 12, 1941, p. 245-262.





LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Laugerie-Haute - Abri du Squelette

L'acquisition par le conseil général de la Dordogne de l'abri du Squelette, prolongement occidental de l'abri de Laugerie-Haute, a permis la réalisation en septembre 2012 d'une campagne d'analyses, menées en collaboration avec Dominique Henry-Gambier (laboratoire PACEA-A3P, UMR 5199 du CNRS, Université de Bordeaux I).

L'opération a consisté à établir un bilan sanitaire du site et à recueillir l'ensemble des vestiges archéologiques mobiles, notamment les éléments tombés au sol du squelette humain laissé in situ à l'issue des fouilles de Maury, Blanc et Bourgon, en 1938, sous un des gros blocs d'effondrement qui scellent les dépôts pléistocènes de Laugerie-Haute.

Les rares publications disponibles montrent que ce sont au moins trois squelettes qui ont été découverts sous ce bloc. Bien que les comptes-rendus de découverte soient très succincts, l'état de conservation des squelettes et leur nombre indiquent qu'il s'agit vraisemblablement de dépôts intentionnels. Le squelette actuellement in situ, découvert le dernier, après avoir été attribué au Magdalénien au moment de la découverte était jusqu'à présent considéré comme néolithique (Riquet, 1950). La datation obtenue

(Beta – 333258) à partir d'un fragment d'ulna infirme cette hypothèse et permet de dater cet ensemble du Mésolithique.

Le site a été débarrassé de la végétation parasite et protégé par une clôture métallique mais il est vraisemblable qu'il ne sera pas possible de laisser plus longtemps le squelette in situ.

L'acquisition par une collectivité publique de cette partie du gisement de Laugerie-Haute ouvre un nouveau terrain de recherches aux archéologues, anthropologues et géologues. Ainsi, les observations réalisées sur les dépôts scellés par les blocs d'effondrements sont de nature à réévaluer les conclusions de la dernière étude géologique conduite sur Laugerie-Haute (Texier, 2009, p.131-140).

Chadelle Jean-Pierre

■ Riquet, R. Nouveaux squelettes préhistoriques de l'Ouest de la France. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1950, 1, 1-1-3, p. 152-174.

■ Texier, J.-P. *Histoire géologique de sites préhistoriques classiques du Périgord : une vision actualisée. La Micoque, La grotte Vaufray, La Ferrassie, L'abri Castanet, Le Flageolet, Laugerie-Haute*. Collection Documents Préhistoriques n°25, Editions du CTHS, Paris, 2009, 193 p., ill.

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Laugerie-Haute Ouest

L'opération réalisée sur le site de Laugerie-Haute Ouest couvre une double opération de prélèvements. Une première série de prélèvements a été réalisée dans la perspective d'affiner le cadre chronologique des occupations préhistoriques du bassin d'Aquitaine entre 22,5 et 20,5 kyr BP. La seconde série de prélèvements a été menée pour permettre des mesures d'isotopes stables du carbone et de l'azote d'ossements animaux précisément datés dans la perspective de préciser les paléoenvironnements du dernier Pléniglaciaire et les stratégies de subsistance des hommes préhistoriques à cette époque.

La première série de prélèvement s'inscrit dans le cadre d'un projet développé par le laboratoire PACEA. La période comprise entre 22,5 et 20,5 kyr BP est celle de la transition entre les dernières industries gravettiennes et les premières industries solutréennes. C'est également l'intervalle de temps auquel est rapporté un des épisodes de débâcle d'icebergs qui ont ponctué la dernière glaciation, à savoir l'événement

de Heinrich 2 (H2). L'objectif de cette démarche, in fine, est de préciser les occupations préhistoriques qui ont pu être contemporaines de cet épisode, voire de tester l'hypothèse selon laquelle cette période a pu s'accompagner d'une désertification humaine régionale. Cette dernière hypothèse prend appui sur les travaux de caractérisation des paléoenvironnements régionaux conduisant à une phase d'extension du pergélisol en réponse à l'événement H2 qui aurait été à l'origine des conditions climatiques les plus rigoureuses auxquelles aient été confrontées les populations préhistoriques du Paléolithique supérieur.

Deux des six gisements où cette transition est documentée ont été pris en compte dans ce travail : l'abri Casserole et l'abri de Laugerie-Haute Ouest.

Une série d'ossements de l'abri Casserole a ainsi été sélectionnée et adressée au centre de datations par le radiocarbone de Lyon pour datation par AMS et ultrafiltration. La totalité des six niveaux rapportés au Gravettien ou au Solutréen ont été prélevés. Cependant,





seuls les os issus du niveau gravettien NA10b et des niveaux du Solutrén supérieur NA7 et NA7b ont livré assez de collagène pour autoriser une mesure isotopique. Les âges obtenus sont, respectivement, 21 810 +/- 150 (Ly-9946, sur os), 19 020 +/- 110 (Ly-9945, sur os brûlé) et 19 300 +/- 120 kyr BP (Ly-9944, sur os brûlé). La datation du niveau gravettien mérite un commentaire. La série archéologique correspondante, assez réduite, n'a pas fait à ce jour l'objet d'attribution culturelle précise. La datation obtenue, similaire à celles récemment publiées pour la couche 2 de l'abri Pataud, permet à cette série de postuler au club très réduit des ensembles archéologiques documentant le Gravettien final (anciennement Protomagdalénien). Ce rapprochement est par ailleurs conforté par le contenu en lamelles à dos bitronquées de cette série, ce type de microlithes étant l'une des composantes propres aux productions lithiques gravettiennes les plus récentes. Des échantillons de substitution sont en cours de mesure pour dater les niveaux plus anciens du Solutrén.

Les industries de transition Gravettien-Solutrén de Laugerie-Haute Ouest sont contenues dans la partie inférieure du remplissage, fouillée par D. Peyrony avant-guerre. Devant l'ancienneté de ces travaux et pour s'assurer du contexte des échantillons, un prélèvement sur site a été préféré. L'intervention réalisée au cours du mois de mars 2012 a permis de recueillir une quinzaine d'ossements situés précisément en stratigraphie. Les niveaux prélevés sont les couches rapportées par D. Peyrony au Gravettien (couche B), à l'Aurignacien V (couche D) et au Solutrén ancien (couche H'). Les ossements ont été adressés au laboratoire de géochronologie d'Oxford pour datation AMS par ultrafiltration. Une première série s'est avérée trop pauvre en collagène pour être datée.

Des datations ont en revanche été obtenues sur ce même site dans le cadre du projet financé par l'agence nationale de recherche d'Australie et associant l'université de La Trobe à Melbourne, l'université de Leiden (Pays-Bas) et le Vassar College de New York. Seize os longs de rennes ont été analysés au laboratoire de datation par le radiocarbone Waitako (Nouvelle-Zélande). Tous ont livré suffisamment de collagène pour réaliser à la fois des datations radiométriques par ultrafiltration et un dosage des isotopes stables. Les résultats préliminaires suivants ont été obtenus. L'industrie périgordienne présente à la base de la stratigraphie livre des âges variant de 23,951 ± 171 BP [Wk-35651] (calBP 28,808 ± 400) à 23,244 ± 155 BP [Wk-35652] (calBP 27,966 ± 242). Le niveau Aurignacien V a été daté de 22,087 ± 109 BP [Wk-35654] (calBP 26,518 ± 364) à 21,837 ± 140 BP [Wk-35653] (calBP 26,177 ± 448). Une série complémentaire de neuf dates obtenues sur des prélèvements issus de la section sud du gisement indique une sédimentation assez constante mais rapide entre les épisodes du Protosolutrén, daté à 21,071 ± 97 BP [Wk-35673] (calBP 25,224 ± 373) et du Magdalénien ancien, daté à 15,875 ± 55 BP [35668] (calBP 19,065 ± 217). Ces résultats montrent que le site de Laugerie-Haute Ouest est globalement préservé de perturbation stratigraphique, livrant une succession cohérente et ordonnée de dates pour les huit millénaires au cours desquels se succèdent dépôts naturels et témoins d'occupations préhistoriques. L'ensemble des résultats isotopiques et radiométriques sont en cours de publication.

Lenoble Arnaud
et Cosgrove Richard

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans

L'opération archéologique programmée portant sur le Gravettien final de l'abri Pataud s'est poursuivie en 2012 dans le cadre de la troisième année du programme triennal 2010-2012.

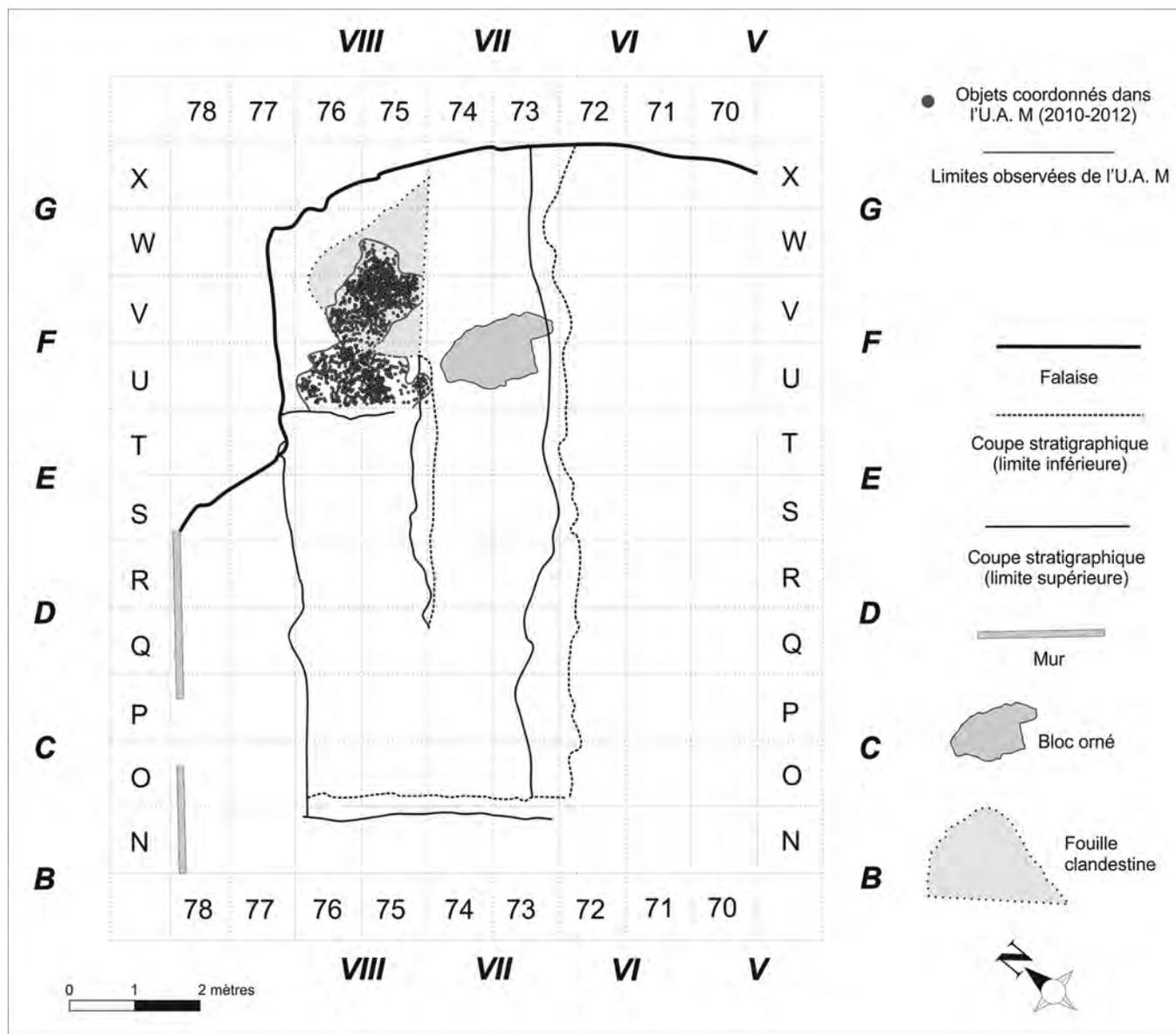
Pour rappel, la fouille, limitée à moins de 10 m² en tout, est divisée en deux secteurs : celui de la coupe sagittale, qui présente un pendage ouest-est et des dépôts stratifiés (affecté par la solifluxion), et celui du fond de l'abri, qui est plan et moins bien stratifié (affecté par la cryoturbation).

Le secteur de la coupe sagittale avait été entièrement fouillé en 2011, et la base de la couche 2

atteinte. En 2012, la fouille s'est donc concentrée dans la zone du fond de l'abri, sur une superficie de 6 m². Au total, 2374 pièces archéologiques ont été découvertes, dont une majorité de pièces lithiques et d'ossements brûlés, témoignant de la richesse des unités archéologiques présentes dans le fond de l'abri. L'étude géoarchéologique a confirmé l'impact de la cryoturbation, avec toutefois une nuance concernant la base de la couche 2, où la fabrication des vestiges indique plutôt un dépôt non perturbé.

Ces dépôts correspondent notamment à l'unité archéologique (U.A.) M, dont la fouille a été terminée en

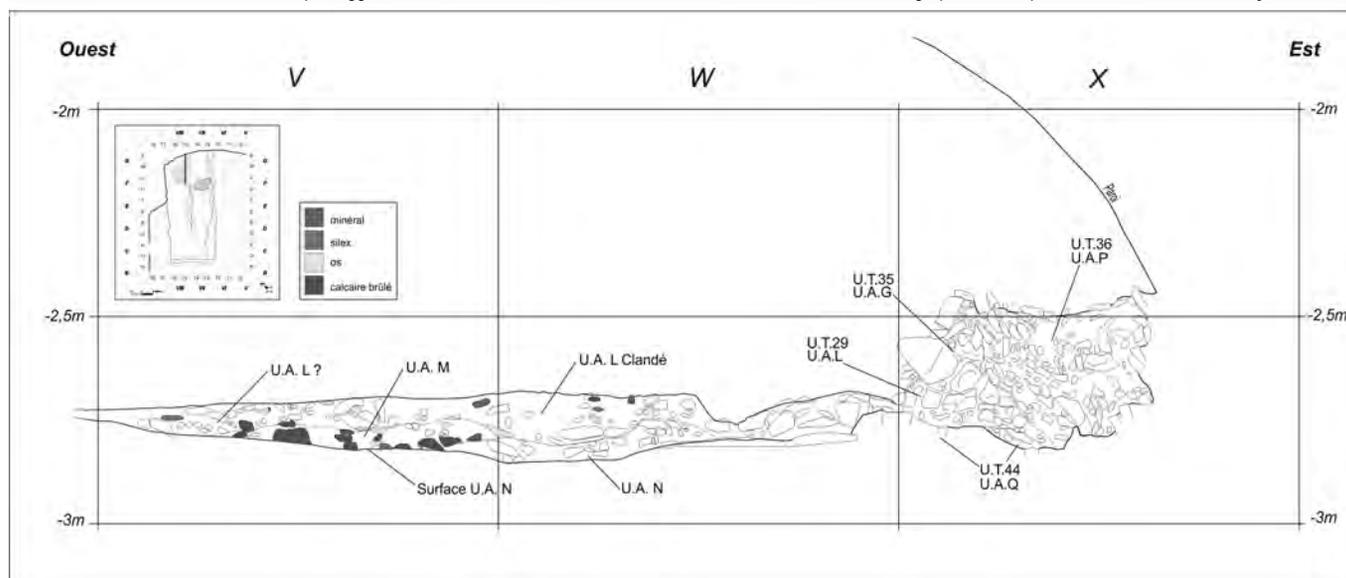




Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud.

Ci-dessus : Plan de répartition des objets coordonnés dans l'U.A. M et limites d'extension de cette nappe de vestiges observées sur le terrain (infographie L. Chiotti et R. Nespoulet).

Ci-dessous : Relevé de coupe saggitale au centre de la bande 75, dans les carrés V, W et X (dessin et infographie R. Nespoulet, S. Martin et S. Grofilley).





2012. Ceci nous a permis de confirmer que cette unité archéologique correspond à une nappe de vestiges bien délimitée planimétriquement (figure 1), bien que tronquée par la fouille clandestine. L'U.A. M est aisée à identifier par sa couleur noire très prononcée. Le sédiment la constituant est très meuble, contenant une très forte proportion de cendres et d'os brûlés, de toutes dimensions.

Une autre unité archéologique, l'U.A. N, avait été définie en 2011. Sa fouille a été poursuivie en 2012. Elle se situe soit sous l'U.A. L, soit sous l'U.A. M (figure 2) et est très riche en éléments archéologiques et particulièrement en silex et en matériel brûlé. Le dépôt, de couleur brune assez foncée, est constitué de cailloux anguleux à sub-anguleux fortement colmatés par du sédiment. Il faut signaler la présence en quantité relativement importante de silex brûlés, notamment dans les refus de tamis. Il est possible que l'U.A. N soit la dernière rencontrée avant les sédiments stériles situés entre les couches 2 et 3, mais cela reste à confirmer par la fouille des sédiments sous-jacents.

Une zone de combustion in situ dans le secteur du fond de l'abri ?

Depuis le début de l'opération archéologique sur la couche 2 (et de la même façon pour les fouilles H.L. Movius), nous avons envisagé plusieurs hypothèses pour expliquer l'absence de foyer construit, alors qu'une grande quantité de vestiges brûlés sont présents.

La première fait intervenir les processus sédimentaires naturels et privilégie la destruction des structures de combustion. Même si cette hypothèse ne peut être totalement exclue, elle reste peu probable du fait du faible impact de ces phénomènes sur les nappes de vestiges, d'autant qu'à l'abri Pataud, des foyers construits ont été reconnus dans certains des niveaux aurignaciens affectés par le même type de processus (solifluxion principalement).

La seconde hypothèse serait que les foyers construits n'aient pas été reconnus lors de la fouille de H. L. Movius, ou bien qu'ils soient situés hors de la zone fouillée, dans le témoin encore en place dans la partie nord du site. Cette hypothèse serait compatible avec la répartition des microcharbons et des micro-os brûlés, qui auraient été dispersés vers le fond de l'abri dans le sens de la pente.

La troisième hypothèse serait que la nature même des activités de combustion durant le Gravettien final ait été telle que leur identification soit difficile, voire

impossible à la fouille : feu « à plat », à même le sol, sans aménagement particulier.

La fouille 2012 a permis de faire de nouvelles observations qui sont compatibles avec la troisième hypothèse.

En effet :

— nous avons confirmé que l'U.A. N contient une très grande quantité d'éléments brûlés (55,2 % des ossements sont brûlés, soit presque autant que dans l'U.A. M) ;

— une première estimation indique que 6,7 % du matériel lithique est brûlé, c'est donc la proportion la plus importante reconnue dans la couche 2 ;

— une grosse pierre calcaire de couleur blanchâtre, très fortement brûlée, a été observée lors du dégagement de la surface de l'U.A. M dans le sous-carré V75B (figure 3). Sa surface se réduisait en poudre sur quelques millimètres d'épaisseur et la partie inférieure présente des fissurations causées par l'action de la chaleur. Cette pierre a été laissée en place à l'issue de la fouille 2012, et des échantillons de la partie pelliculaire poudreuse ont été prélevés pour analyse ;

— au sein d'un ensemble de larges plaquettes disposées naturellement sub-horizontalement, sous l'U. A. N, certaines sont brûlées, et ont donc été exposées au feu in situ.

L'ensemble de ces nouveaux éléments semble converger vers la présence d'une zone limitée de combustion dans le secteur du fond de l'abri. Il ne s'agirait donc pas d'un foyer structuré, mais d'une combustion réalisée à même le sol de l'abri, sans aménagement préalable, la présence de plaquettes imbriquées et formant naturellement un « pavage » ayant pu constituer une paléotopographie favorable. La poursuite de la fouille devrait permettre de confirmer cette hypothèse.

Durant l'année 2012, outre la publication d'une synthèse des résultats 2005-2009 (Nespoulet, Chiotti, Henry-Gambier, 2013), plusieurs bilans ont concerné les analyses menées sur les vestiges archéologiques (anthracologie, datations, biogéochimie sur matériel osseux par exemple). À partir des résultats obtenus entre 2005 et 2012, et parce que la fouille de la couche 2 n'est pas terminée, une demande de nouvelle fouille triennale 2013-2015 a été déposée.

Nespoulet Roland
et Chiotti Laurent





GROLÉJAC La Gane

L'abri de La Gane figurait jusqu'à ce jour comme l'un des derniers gros gisements potentiels du département de la Dordogne à ne pas avoir fait l'objet de recherches systématiques.

Localisé dans le bourg même de Groléjac qu'il surplombe d'une vingtaine de mètres, orienté plein sud, il est creusé dans les dépôts calcaires coniaciens qui forment une falaise.

La découverte de ce gisement en 1926 revient à Denis Peyrony, qui le fit classer au titre des Monuments Historiques le 19 juillet 1927. Par la suite, aucuns travaux n'y furent réalisés avant la fin de la seconde guerre mondiale.

C'est en 1947 que Jacques Labrot, professeur au lycée de Brive (inventeur et propriétaire du gisement voisin de Roc-de-Combe qu'il exploita en 1966 et 1967 avec F. Bordes), entreprit, en collaboration avec Camille Arambourg (professeur au muséum national d'histoire naturelle de Paris) et jusque vers le début des années cinquante, des travaux très ponctuels sur le site.

L'intervention se traduit par une unique réalisation au milieu de l'abri, celle d'une grande tranchée orientée nord/sud, d'une vingtaine de mètres de long et d'un à deux mètres de large. Il résulta de cette opération la mise en évidence d'un puissant remplissage sédimentaire de près de quatre mètres d'épaisseur, au sein duquel plusieurs niveaux d'occupation attribuables au Moustérien et à l'Aurignacien furent décelés. Pour une raison ignorée, à l'exception d'une courte note accompagnée d'une coupe stratigraphique synthétique du gisement fournie par les chercheurs à Séverin Blanc (Blanc 1948), le résultat de ces travaux resta inédit.

Bien que convoité par bon nombre de préhistoriens, aucun d'eux n'y entreprit de recherches et le site retomba dans l'oubli jusqu'au milieu des années soixante, date à laquelle Jules Labrot (frère de Jacques Labrot) en devint propriétaire. Depuis son acquisition, mais semble-t-il également avant, le site avait subi la visite de clandestins qui avaient sévi çà et là dans le remplissage. La surveillance du site fut renforcée et plusieurs plaintes déposées.

Les relations amicales que nous avons entretenues avec le propriétaire de la Gane (du milieu des années quatre-vingt-dix à août 2005, date de son décès) et ses enfants, permirent d'envisager positivement la possibilité d'une donation du gisement à l'Etat. C'est donc par cet intermédiaire que le legs fut effectivement acté le 5 janvier 2012. Conditionnant les termes de la donation Labrot, le gisement fut ensuite clôturé et notre projet de recherche déposé.

Ainsi, pour répondre aux orientations fixées, une équipe pluridisciplinaire a été constituée permettant de mener à bien l'évaluation précise de l'état de conservation et du potentiel du site et de définir les

bases de l'exploitation du gisement. C'est dans cette perspective que se sont déroulées les opérations menées à La Gane au cours de l'été 2012.

Le bilan de l'intervention, bien que nécessairement limité en données anthropiques pures puisqu'il s'agissait, pour cette première intervention, de dresser un état des lieux et du contenu du site, s'est révélé particulièrement positif.

D'un point de vue structurel, le gisement de La Gane s'avère posséder des dimensions exceptionnelles. Des aménagements historiques (XVII^e ou XVIII^e siècle) ont scindé l'ensemble en deux parties :

— une terrasse supérieure, sur laquelle jadis avait été bâtie une maison d'habitation (aujourd'hui détruite) adossée à l'abri et reposant sur cette plateforme constituée par les blocs d'effondrement du porche et par des remblais excavés dans l'abri : ceux-ci correspondant au remplissage Paléolithique supérieur et Mésolithique, en grande partie détruit lors de cet aménagement ;

— une terrasse inférieure, marquant un niveau intermédiaire non structurel, correspondant à un replat artificiel aménagé lors de l'occupation historique du lieu et à l'arrière duquel se développe le puissant cône d'éboulis et de remblais, épais de quatre mètres, supportant la terrasse supérieure (surcreusé de niches et abritant plusieurs cabanes en pierres sèches).

Au niveau de la terrasse inférieure la largeur estimée de l'ouverture de l'abri avoisine les 25 mètres quant à sa hauteur totale évaluable, elle pourrait être supérieure à dix mètres.

La puissance actuelle du remplissage est de quatre mètres, mais nous savons, par les travaux précédents, que la base n'a pas été atteinte. Compte tenu des dimensions particulières de l'abri et le fait qu'une très grande quantité de vestiges industriels se retrouve pratiquement jusqu'en bas de la vallée, on ne peut exclure l'existence de dépôts d'occupation stratifiés encore plus profonds que ceux actuellement diagnostiqués et que les travaux ultérieurs devront tenter de localiser.

Concernant les indications anthropiques acquises lors de cette opération, elles se situent d'une part dans la partie basse du gisement (terrasse inférieure) au niveau de la base visible de l'éboulis. Plusieurs ensembles archéologiques stratifiés ont été identifiés dans des dépôts carbonatés fins plus ou moins indurés par la calcite. Les témoins industriels minéraux (calcédoine, silex, quartzite, quartz, basalte...), de concept Levallois plus ou moins marqué, sont accompagnés d'une faune assez bien conservée, mais localement fragmentée par le gel (en bâtonnets). Plusieurs ossements en connexion anatomique démontrent un faible déplacement des dépôts.





Le sol de la terrasse inférieure est jonché de matériel taillé et de fragments d'ossements qui pourraient être mis en relation avec le niveau le plus bas atteint dans leur tranchée par Labrot et Arambourg, et interprété par eux comme étant du moustérien typique. Sur ce dernier point, du fait du caractère limité de nos observations, nous ne pouvons pour l'heure ni confirmer ni infirmer cette proposition.

Les observations les plus nombreuses ont nécessairement été réalisées sur la terrasse supérieure, là où nos travaux ont été concentrés et, en particulier du fait de la réouverture, bien que partielle (sur une longueur de 7 mètres depuis le nord), de la tranchée Labrot/Arambourg (et dont la structure de protection en bois et autres matériaux ligneux étaient encore préservés).

Ayant localisé précédemment l'emplacement du repère altimétrique utilisé par nos prédécesseurs, il nous a été possible de comparer stratigraphiquement les dépôts rencontrés à ceux indiqués sur le relevé publié par S. Blanc. Cette indication reste cependant informative, car seule la poursuite des recherches permettra de préciser clairement l'organisation et le contenu des dépôts.

Un descriptif géologique suivi d'une série de prélèvements micromorphologiques, ont été réalisés sur la coupe est, destinés à documenter le sommet actuel du remplissage de l'abri. Aussi, lors de ce dégagement, nous avons eu l'agréable surprise de retrouver en assez bon état de conservation, l'un des foyers laissés en place par J. Labrot.

Pour ce qui est du matériel lithique extrait lors de la rectification de cette coupe, pour l'heure, il apporte assez peu d'information statistique car numériquement réduit. Par contre, nous pouvons affirmer qu'il appartient en totalité au Paléolithique moyen, exception faite de celui contenu dans la banquette sommitale, qui a livré un burin busqué, et est donc attribuable à un stade récent de l'Aurignacien. Dans toute l'épaisseur des dépôts, la faune présente un parfait état de conservation.

Bien que localement parcourue par des terriers d'animaux fouisseurs, la séquence conservée peut permettre une exploitation porteuse d'informations.

Concernant les dépôts sus-jacents au Paléolithique moyen, nous avons à l'issue de cette opération envisagé de tenter en 2013 de les localiser dans la partie ouest de l'abri. Cependant, à défaut d'autorisation, les orientations retenues restent en suspens. Il aurait été intéressant, d'observer si, comme l'indiquait J. Labrot, l'Aurignacien était bien en place et comment pouvait s'expliquer le fait que dans un même secteur le Moustérien et l'Aurignacien se trouvaient à la même altitude, de même que de savoir quel type de Moustérien terminait la séquence et quel faciès aurignacien lui succédait. A moins qu'il y ait eu confusion au niveau de l'interprétation industrielle ? En effet, le tamisage des déblais superficiels nous a livré un fragment de pointe

de Châtelperron alors que cette culture n'a jamais été évoquée précédemment.

Comme nous venons de le souligner, nos choix méthodologiques ont été récompensés, notamment celui de tamiser une partie des déblais pour tenter de retracer la chronologie d'occupation du site à partir d'indices industriels. Ainsi nous pouvons préciser que, faisant suite au Châtelperronien, l'occupation est bien attestée à l'Aurignacien ancien par la découverte de plusieurs grandes lamelles Dufour à retouche alterne continue et d'un fragment de sagaie à base fendue. Plusieurs autres lamelles Dufour, petites et torsées (sous-type Roc-de-Combe) sont à mettre en relation avec le burin busqué de la berme du secteur est et donc avec l'Aurignacien récent. Quelques produits laminaires droits évoquant le Gravettien s'accordent avec la présence d'un burin de Noailles, qui plaide en faveur d'une occupation de l'abri au Gravettien moyen. De la même manière, nous avons pu recueillir une quinzaine de compresseurs réalisés sur fragments de diaphyse de grands herbivores attribuables majoritairement au Paléolithique moyen et quelques exemplaires sur os de Renne peut-être plus récents.

Ainsi, la destruction par le passé du sommet du remplissage de l'abri constitue une perte considérable d'informations. Ces éléments, d'apparence modeste, viennent pallier ce manque de documents et enrichir notre connaissance du site. Dans ce sens, l'exploitation des données que peuvent fournir les placages sédimentaires préservés contre les parois de l'abri sont autant d'indices nécessaires à cette connaissance, comme notamment peuvent en témoigner à chaque extrémité de l'abri, la présence de témoins industriels et de malacofaune attribuables au Mésolithique.

Bien que fortement diminué de ses dépôts d'occupation du Paléolithique supérieur et du Mésolithique, mais dont il conviendra néanmoins de poursuivre l'exploitation, le site constitue une réserve remarquable pour le Paléolithique moyen et peut-être ancien. A l'issue de cette intervention, nous soulignons le riche potentiel et l'intérêt régional que représente le gisement de La Gane. Le nouveau statut qui lui est à présent donné lui confère désormais une place particulière au titre des grands sites paléolithiques du Périgord.

Au terme de ce bilan scientifique, nous tenons à rendre ici un hommage tout particulier à la mémoire de Monsieur Jules Labrot pour sa donation du site à l'Etat et à Jean et Michèle Labrot, d'avoir respecté cette volonté et permis sa réalisation.

Morala André
avec la collaboration de Dibble Harold

- Blanc, S. Abri de la Gane, commune de Grolejac (Dordogne). Informations Antiquité préhistoriques VIIe Circonscription, *Gallia*, fasc. 2, 1948, p. 395, 1 fig.





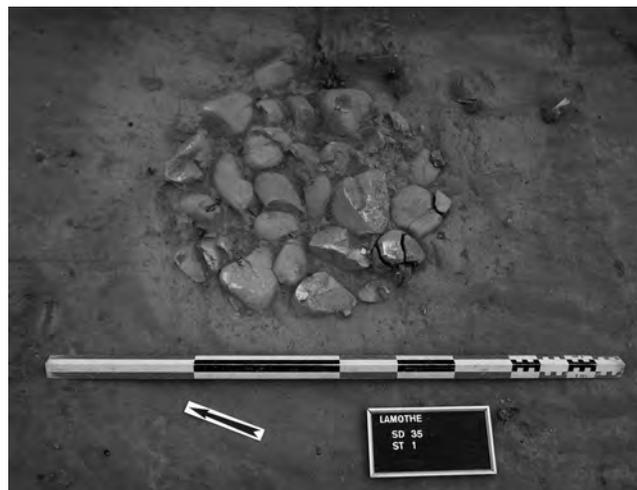
LAMOTHE-MONTRAVEL

La Fraichière, Les Baillargats, La Grande Pièce

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre de l'extension des carrières de granulats sur les terrasses de la Dordogne. L'emprise totale du projet couvre une superficie de 7508 m², sondée à hauteur de 5,9 %.

Sur le plan archéologique, ce projet est implanté dans un secteur où de nombreux sites archéologiques ont été recensés dans la carte archéologique nationale. En périphérie immédiate de ce projet, plusieurs sites notamment néolithiques et protohistoriques ont été repérés à l'occasion de recherches anciennes (Ferrier, 1949) ou dans le cadre de diagnostics réalisés par l'INRAP (Briand 2002, Sandoz 2004, Augry 2004).

Cette opération confirme la présence d'occupations néolithiques et protohistoriques dans l'emprise du projet. Cependant, ces dernières sont peu denses et elles ont été affectées par des activités agricoles d'époque contemporaine. Mise à part la découverte de quelques fosses et d'un foyer à galets, seuls des épandages de mobiliers céramique et lithique remaniés ont été mis au jour lors de nos recherches. Ces quelques résultats font néanmoins progresser notre connaissance sur



Vue en perspective du foyer à galets (J.-F. Chopin, Inrap).

l'occupation néolithique et protohistorique dans ce secteur de la plaine alluviale de la Dordogne.

Chopin Jean-François

LAMOTHE-MONTRAVEL

Les Trois Pierres

Notice non parvenue

Poissonnier Bertrand (Inrap)

MONTIGNAC

Le Chambon

Le diagnostic s'est avéré, sans surprise, positif du point de vue archéologique.

Il a permis la découverte d'une occupation du Second Âge du Fer datée du II^e siècle avant J.-C. Les vestiges consistent en des structures en creux matérialisant des traces de bâtiments sur poteaux et des fossés dessinant peut-être des enclos. Le mobilier archéologique, en particulier en ce qui concerne les amphores de forme apparentée au type gréco-italique, est abondant. La présence de deux scories au sein d'un des fossés est à souligner, évoquant une activité de travail du fer sur le site ou à proximité.

Un sol est également conservé, à la rupture entre deux terrasses. Des structures s'ouvrant sous ce dernier montrent que le site est stratifié et compte

au moins deux états d'occupation successifs pour la Protohistoire récente.

Ces indices complètent les données archéologiques recueillies dans la zone des « Olivoux, Le Buy ? Le Chambon », élargissant vers l'est la surface du site occupé au Second Âge du Fer, permettant par la même occasion de mettre en évidence des vestiges un peu plus anciens que ceux observés jusqu'alors.

Plus surprenante est l'absence de vestiges attribués à l'Antiquité, car le site se trouve juste à l'est de la RD 46, sachant qu'à l'ouest s'étend la « villa des Olivoux », qui tend à s'apparenter de plus en plus à une agglomération secondaire au fur et à mesure des investigations archéologiques.

Elizagoyen Vanessa





NEUVIC La Jaubertie nord

Le diagnostic préventif couvre une surface de 19340 m² sur l'emprise d'un projet d'aménagement de supermarché.

Le terrain se situe dans la plaine alluviale de l'Isle, inscrit dans un environnement archéologique riche et bien documenté, principalement par les données issues des opérations préventives réalisées lors des travaux de la RN 89 et de l'autoroute A 89.

Les découvertes archéologiques les plus remarquables de cette opération concernent deux périodes chrono-culturelles distinctes. D'un côté, un ensemble lithique de 227 pièces témoigne d'un débitage

volumétrique laminaire et lamellaire caractéristique du Paléolithique supérieur, très probablement du Magdalénien. D'autre part, 29 structures en creux (silos, fosses et trous de poteau) ont été mises au jour sur un secteur de plus de 1600 m². Une aire d'activités agricoles, en relation avec le stockage de céréales attribuée à la période médiévale sensu lato peut être restituée. Toute précision reste impossible en raison du manque de matériel significatif dans leurs remplissages ou à leurs abords.

Folgado-Lopez Milagros

Époque Moderne

PÉRIGUEUX 16 rue du Bac

La reconnaissance archéologique du 16 rue du Bac est liée à un projet de construction d'une maison individuelle.

Le sondage réalisé (35 m²) a révélé la présence d'un cimetière moderne totalement inédit. Le niveau d'apparition des sépultures se situe environ à 0,75 m de la surface. Le nettoyage rapide de quelques individus a révélé une importante densité de sépultures avec de nombreux recoupements et des pratiques de réduction avérées.

La création de ce cimetière perturbe des éléments antérieurs notamment deux fondations de murs, composées de blocs calcaires sans liant, disposées à angle droit. Le mur nord-sud (ST5) est recoupé par la mise en place de la sépulture ST2. Le mur est-ouest (ST4) sert lui d'appui à une sépulture (ST3). Le niveau d'arasement de ces deux constructions coïncide avec celui d'un niveau de sol en terre battue, lui-même recouvert par un remblai de fragments de tuiles (effondrement de toiture ?). La présence d'un tesson dans ce niveau de sol en terre battue permet de situer cette phase d'occupation à l'époque moderne. Elle est sans doute antérieure de peu à la mise en place du cimetière dont l'installation dans ce secteur se situe entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle. Cette datation a été confirmée par une analyse radiocarbone d'ossements d'une des sépultures.

Les connaissances archéologiques sur le secteur sont extrêmement pauvres. La zone n'est bâtie qu'au début du XIX^e siècle lors du percement du boulevard Fénélon et de la création du pont Saint Georges. Il n'est pas possible de rattacher le cimetière ou les



Vue générale des structures © Inrap, L. Grimbert

constructions mises au jour à une occupation précise. La plus proche église reconnue est l'église Saint Hilaire, située à quelques centaines de mètres au sud. L'occupation antérieure au cimetière doit correspondre à un petit bâtiment, peut-être d'usage agricole, dans ce secteur peu urbanisé de Périgueux. Aucun indice lié à l'occupation antique n'a été mis au jour.

Grimbert Laurent





PÉRIGUEUX

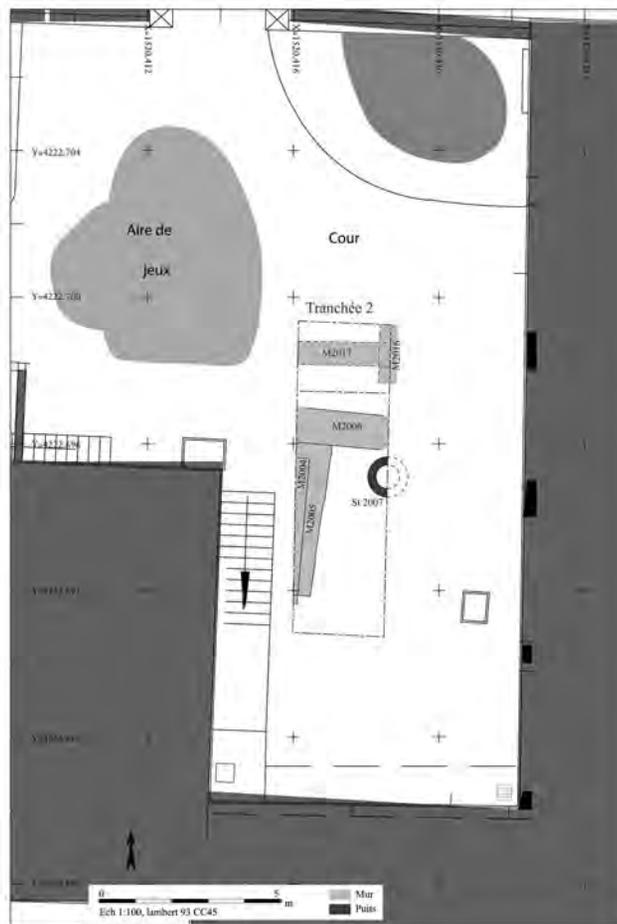
3 place de la Cité

Un diagnostic archéologique a été réalisé à la Cité de Périgueux à la suite d'une demande volontaire émanant de la mairie de Périgueux qui envisage la restructuration de l'école primaire de ce quartier.

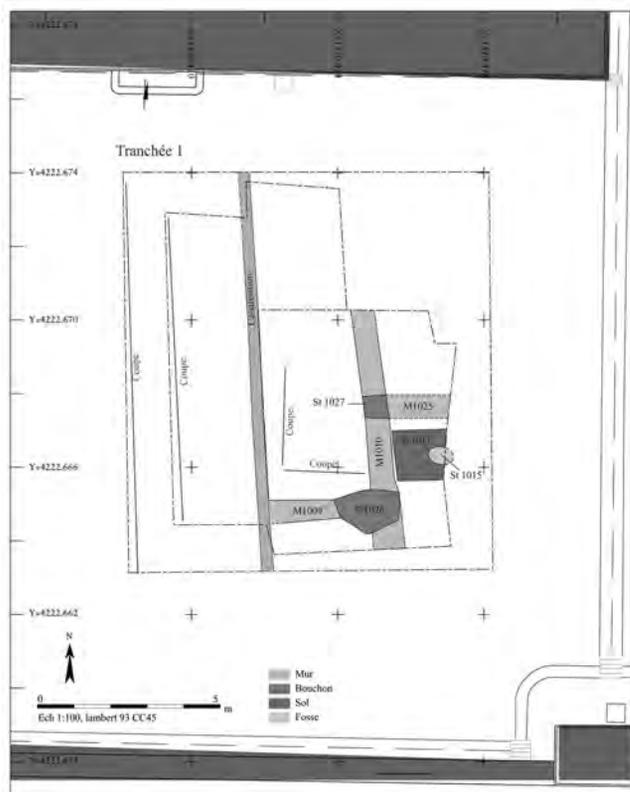
Deux sondages ont été effectués, un dans chacune des cours de l'école. Malgré des contraintes importantes, l'opération a permis d'obtenir des résultats significatifs quant à l'occupation humaine de la zone, située au cœur de la ville antique puis de la ville médiévale de la Cité.

Ainsi, le sondage 1 a révélé un angle de bâti formé de deux murs dégagés au maximum sur 1,80 m de hauteur et associés à un sol US 1011. Une structure en creux creusée dans ce sol est datée entre le XIe et le XIIIe siècle. Un bouchon observé dans le mur d'axe nord/sud, associé au dégagement partiel de pierres enchâssées dans un mortier jaune permet de supposer la présence d'un troisième mur d'axe est/ouest constituant la limite septentrionale de l'US 1011.

Dans l'espace en « u » matérialisé par l'angle de mur, un sondage profond a permis de constater l'absence de



Ci-dessus : Plan topographique du sondage 2 au 1/100e.
(V. Pasquet, C. Mangier, Inrap).



Ci-dessous : Plan topographique du sondage 1 au 1/100e.
(V. Pasquet, C. Mangier, C. Fondeville, Inrap).

couches contemporaines à cet endroit où des niveaux probablement du Haut Moyen Âge sont recouverts de remblais attribués au XIVe siècle. La configuration de cet espace et l'élévation importante des murs mis au jour invitent à y situer un aménagement de type cave.

Malheureusement, l'instabilité du terrain due à la présence d'un remblai de démolition moderne a empêché d'atteindre les niveaux antiques.

Le sondage 2 se trouve dans la petite cour au nord de l'école, à proximité immédiate de l'église Saint-Etienne de la Cité, mentionnée depuis le XIe siècle. Un mur orienté nord/sud identique dans sa mise en œuvre à ceux du sondage 2 a été mis en évidence, appuyé contre un mur plus ancien, d'un mètre d'épaisseur et d'axe est/ouest, sans doute construit à





partir d'éléments de remplois. Dans la partie nord du sondage, des niveaux en place ont pu être enregistrés, scellés par un remblai attribué à une fourchette de datation comprise entre le Xe et le XIIe siècle. Ainsi, un aménagement formé de blocs posés à plat et de pavés jointifs pris dans un mortier jaune et marquant une forte déclivité vers le nord pourrait correspondre à un niveau de sol d'un bâtiment ou à la bordure méridionale d'un axe de voirie orienté est/ouest. Un trou de poteau a pu être mis en évidence, creusé dans cette US. Sous cet aménagement indéterminé et peut-être en lien avec l'épais mur est/ouest se développant au sud, deux niveaux de sol de mortier ont été découverts à environ 1,85 m de profondeur, fonctionnant de façon contemporaine avec un mur nord/sud uniquement vu en coupe. L'absence de mobilier archéologique associé

à ces vestiges empêche de leur attribuer une datation fiable. Tout au plus peut-on se permettre de les situer avant le XIe siècle.

Ces couches et structures reposent sur un limon sableux noir incluant de petits éléments et ayant livré des tessons de céramique du IIe siècle. A la base de ce probable remblai, un dernier mur orienté est/ouest apparaît, à environ 2,80 m de profondeur.

Malgré des conditions de réalisation ayant limité la qualité de l'intervention, ce diagnostic s'avère plus que positif quant à la densité de vestiges archéologiques qu'il a permis de mettre en lumière, de la période antique au Moyen Âge.

Elizagoyen Vanessa

*Gallo romain, Bas Empire,
Moyen Âge,*

PÉRIGUEUX Place de la Clautre

Époque Moderne

Un diagnostic archéologique réalisé au sommet du Puy Saint-Front, sur la place de la Clautre, a confirmé l'existence d'une occupation antique sous le vaste ensemble funéraire médiéval se développant au pied de la cathédrale actuelle (cf. fig.).

L'occupation antique est marquée par la présence d'un mur maçonné (larg. 0,60 m, haut. 0,90 m) qui apparaît à -1,60 m du niveau de circulation actuel de la place. Orienté nord-est-sud-ouest, il est couvert d'un enduit contre son parement oriental. Un lambeau de sol conservé contre son parement occidental permet de supposer qu'il peut s'inscrire dans une construction plus importante.

La nature des matériaux utilisés et la mise en œuvre employée sont caractéristiques de la fin de l'Antiquité. Cette construction, dont la nature et la fonction restent indéterminées, laisse place dès l'Antiquité tardive à des inhumations en sarcophage. Ces dernières sont directement installées contre le mur du bâtiment abandonné (cf. fig.).

L'intégration de cette construction dans l'organisation et la gestion de l'aire sépulcrale tardo-antique n'est pas improbable.

Au cours du Haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles), le bâtiment antique et les inhumations en sarcophage font place à une occupation plus « lâche », caractérisée par une succession de niveaux de circulations. Entre le Xe et le XIIe siècle, l'occupation se densifie avec l'élaboration d'une véritable voirie puis d'un nouvel ensemble de tombes en sarcophage. Dans un laps de temps court, de nouveaux aménagements de voirie ou de place, pouvant être juste antérieurs, voire contemporains de la construction du monastère Saint-Front, oblitèrent cet état. Des inhumations se succéderont alors sans discontinuité tout au long du Moyen Âge sur plusieurs niveaux, s'inscrivant pleinement dans le cimetière qui entoure désormais l'église.

L'interaction entre ces différents espaces, bien que supposée - bâtiment antique, aire sépulcrale antique tardive, place et voirie médiévales ou encore cimetière paroissial -, n'avait auparavant pas été mise en évidence.

Calmettes Philippe





Périgueux - Place de la Clautre.
Ci-dessus : Vue vers l'ouest, depuis la cathédrale Saint-Front, des deux tranchées réalisées au cours du diagnostic archéologique d'avril 2012.



Ci-dessus : Au fond du sondage, installée sur la terrasse, la première inhumation en sarcophage mise en place après l'abandon du bâtiment antique (antiquité tardive).





Toutes périodes historiques

PÉRIGUEUX Cathédrale Saint-Front

La restauration de la cathédrale Saint-Front a engendré une prescription archéologique portant sur la façade occidentale de la « Vieille église ».

Le travail a porté sur l'étude de la mise en œuvre des différentes unités maçonnées dans le but d'en proposer un phasage et sur celle des éléments remarquables.

Il ne subsiste que quelques lambeaux de la maçonnerie originelle et c'est seulement sur ces derniers que l'on peut s'appuyer pour tenter de cerner l'histoire de cette façade. L'impact de sa restauration, dirigée par l'architecte Boeswillwald entre 1887 et 1913, constitue une problématique importante. Certains éléments sont conservés alors que d'autres sont ravalés ou rhabillés, ce qui soulève certaines questions sur les choix de l'architecte qu'il conviendra d'éclaircir.

Cette étude a permis de proposer plusieurs phases de construction, comprises entre l'Antiquité et les restaurations de l'extrême fin du XIXe siècle-début XXe siècle.

La préexistence d'un édifice antique est supposée par la présence d'éléments lapidaires dont les dimensions s'apparentent aux modules de l'architecture monumentale antique (base, piédestal et blocs). La proximité supposée d'une nécropole et la situation topographique nous permettent d'envisager l'existence d'un édifice de type mausolée, oratoire, temple, etc.

Un deuxième édifice, mettant en œuvre des blocs de grand gabarit, vient s'appuyer sur l'édifice antique. Conservée de manière résiduelle, la reconnaissance

de ce bâtiment permet d'invoquer le poème de Fortunat relatif à la restauration de « temples » qui avaient brûlé dont il attribue le mérite à l'évêque Cronope.

La première église romane (XIe siècle) a conservé peu d'éléments intègres. L'arcature qui couronne la partie centrale de la façade est supposée appartenir, au plus tard, à cette construction. Le reste des décors, buchés au XIXe siècle, semble l'indiquer.

Les ruptures matérialisées ou laissées apparentes et l'ajout d'une porte au sud tendent à indiquer l'insertion a posteriori de bas côtés, visibles au nord dans un mur préexistant et au sud dans un mur repris ou refait, de facture différente.

A la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle, on insère dans l'ouverture en plein-cintre une porte dotée d'un arc brisé et de plusieurs corps de voussures, à pointes de diamant notamment.

Ensuite, ce sont essentiellement des réfections et restaurations qui touchent l'édifice. Celles de l'époque moderne ont été gommées par les restaurations du XIXe siècle. Ces dernières touchent la totalité de la cathédrale, mais les travaux portant sur la façade sont essentiellement imputables à Boeswillwald. L'état d'esprit dans lequel il a mené cette restauration, les renseignements dont il disposait pour mettre en place son projet, ainsi que le détail de ce qu'il a réalisé restent la meilleure manière d'articuler l'évolution du bâtiment.

Pedini Cecilia

Paléolithique supérieur

LA ROQUE-GAGEAC La grotte Maldidier

La grotte Maldidier, située dans un environnement archéologique riche, est une petite cavité qui surplombe la vallée de la Dordogne. Sa localisation, à proximité de sites majeurs attribués à la même période chrono-culturelle, tels que la Gravette (commune de Bayac), Laugerie-Haute (Les Eyzies-de-Tayac), Le Flageolet (Bézenac) ou encore la Grotte XVI (Cénac-et-Saint-Julien), fait de ce gisement un site important dans le cadre des études visant à caractériser les comportements socio-économiques des groupes humains du début du Paléolithique supérieur.

La grotte Maldidier présente de petites dimensions : 2 m de haut sur 2 m de large et est longue d'une vingtaine de mètres. Les fouilles conduites par J.-P. Rigaud entre 1967 et 1973, se sont concentrées sur l'entrée et le

début du couloir de la grotte (Rigaud 1982, Delpech 1975, Laville 1973). F. Delpech a poursuivi ces travaux entre 1976 et 1980 (Delpech 1980, 1983).

En 2003 et 2004, G. Lucas et J.-Ch. Castel ont entrepris de nouvelles campagnes de fouille en vue de mieux définir les comportements de subsistance du début du Paléolithique supérieur, à l'échelle régionale (Lucas et al. 2003, Lucas 2004, Castel et al. 2005). Leurs travaux ont porté sur le secteur de la salle du fond (zone B' à E'), le milieu (A2, B2 et C2) et les bords du couloir (J3, K3 et L3), qui n'avaient pas été fouillés lors des campagnes précédentes.

Le matériel issu de ces diverses campagnes atteste d'une occupation par les Aurignaciens et les Gravettiens.





Sur la base de l'industrie lithique, une archéostratigraphie composée de sept niveaux, a été établie suite aux travaux de J.-P. Rigaud et F. Delpech : un niveau stérile (c.1), deux niveaux de « Périgordien supérieur » (c.2 et c.3 : présence de pointes de la Gravette, microgravettes, lamelles à dos tronquées et burins de Noailles), et quatre niveaux de l'Aurignacien (c. présence de grattoirs carénés, grattoirs à museau, grattoirs Caminade et lamelles à fine retouche directe) [Rigaud 1982 ; Lucas et al. 2003].

Lors de la reprise des fouilles en 2003-2004, A. Lenoble propose une lithostratigraphie de la grotte composée de trois unités (Lenoble in Lucas et al. 2003). C'est de l'unité 2, regroupant les couches 2 à 5, que provient la majeure partie du matériel archéologique.

Parmi les restes de faune, le cerf (*Cervus elaphus*), le renne (*Rangifer tarandus*) et le bouquetin (*Capra ibex*) sont les trois ongulés dominants. Par ailleurs, un grand nombre de restes de carnivores et notamment de loup (*Canis lupus maximus*, Boudadi-Maligne 2010 ; 2012) sont découverts en fond de grotte. Les traces présentes sur ces derniers attestent d'un lien certain avec les groupes humains. On trouve par ailleurs de nombreux restes de renard et différents oiseaux (*Gypaète* et autres rapaces, *Lagopède*, *Grand corbeau* et différents Galliformes).

La reprise des opérations de terrain en 2012 dans la grotte de Maldidier s'inscrit dans une dynamique de description et de compréhension des occupations de la cavité par les hommes et les carnivores de manière subsynchrone. A cela s'ajoute une analyse des comportements humains à travers les modalités d'exploitation du milieu animal dans une perspective économique et à travers les systèmes de production technique dans une sphère micro et macro-régionale.

Les principaux objectifs de l'opération de 2012 étaient de documenter les niveaux correspondant aux occupations humaines et de comprendre les accumulations dans le fond de la cavité qui semblent être le fait de l'activité humaine et animale. Les opérations de terrain ont donc été concentrées en 2012, dans le fond de la grotte.

Les analyses conduites sur le matériel issu de la campagne de fouille de 2012 ainsi que la reprise des données des campagnes antérieures ont permis de proposer de nouveaux scénarii concernant notamment l'activité des carnivores dans la grotte et leur lien avec l'occupation par les groupes humains.

Parmi les carnivores représentés à Maldidier, ce sont le renard et le loup qui dominent nettement l'assemblage. Les restes de ces deux espèces ne sont retrouvés que dans la moitié nord de la grotte. Pourtant, le statut de ces deux canidés dans la grotte est loin d'être clair. Une partie de leurs restes sont dépourvus de toutes traces et pourrait indiquer une mort naturelle des individus dans la grotte. Une autre partie porte des traces liées à l'activité des carnivores : ils ont donc pu constituer des proies (chassées ou charognées) pour les prédateurs non humains ayant fréquenté la cavité. Une dernière

partie porte des traces d'origine anthropique, attestant d'un lien (qu'il soit utilitaire, alimentaire ou symbolique) entre hommes et carnivores. Par ailleurs, de très nombreux fragments de coprolithes ont été collectés lors du tri des refus de tamis de l'US II des trois carrés fouillés cette année. Dans la grotte de Maldidier, ces éléments n'étaient jusqu'à présent documentés qu'à travers trois fragments de gros calibre. Il est certain que les méthodes de fouille employées cette année (tri à sec des refus de tamis) ont contribué à la récolte des nombreux fragments infra-centimétriques, absents dans les fouilles anciennes.

De tels fragments sont rencontrés dans des zones de latrines de grands carnivores actuels tels que le loup (Mallye et al. sous presse). A Maldidier, renards et loups étant présents en grand nombre, il est fort probable que cette accumulation de coprolithes soit le fait d'un canidé.

D'autre part, une partie des restes d'avifaune et de microvertébrés résulte vraisemblablement d'une accumulation par un petit carnivore plus petit que le loup. Ces éléments viennent donc alimenter l'hypothèse d'accumulations mixtes au sein de la grotte de Maldidier.

Dans l'unité II, de nombreux fragments d'os brûlés ainsi que divers témoignages résultant de l'activité des préhistoriques (industries lithique et osseuse, élément de parure, ossements portant des traces de boucherie) ont été découverts cette année en fond de grotte. Bien que ces vestiges soient très certainement en position secondaire (pas de foyers reconnus à la fouille, processus de ruissellement identifié), il est étonnant de constater à la fouille, cette association entre présence humaine et activité des carnivores. Il est possible que cette association résulte de processus post-dépositionnels, mais elle peut être également le fait d'une alternance d'occupations saisonnières/annuelles/pluri-annuelles, par les carnivores et par les hommes.

Enfin, la reprise du matériel lithique issu des campagnes antérieures a permis d'identifier plusieurs phases d'occupation gravettiennes. Grâce aux débitages lamellaires, il est possible d'individualiser une phase de Gravettien moyen (Rayssien), qui n'avait jusqu'alors jamais été signalée à Maldidier. La présence de chutes de burin indifférenciées, de pièces à dos et de pièces à dos tronquées est incompatible avec le Rayssien mais pourrait être rapportée, en l'absence d'autres fossiles chrono-culturels caractéristiques, tant au Gravettien ancien, qu'au Gravettien moyen à burins de Noailles, ou encore au Gravettien récent (Klaric et al. 2009).

Boudadi-Maligne Myriam

- Boudadi-Maligne, M., 2010. *Les Canis pléistocènes du Sud de la France : approche biosystématique, évolutive et biochronologique*, Université Bordeaux 1, PACEA, UMR 5199, Thèse de doctorat, 451 p.
- Boudadi-Maligne, M., 2012.- Une nouvelle sous-espèce de loup (*Canis lupus maximus* nov. subsp.) dans le Pléistocène supérieur d'Europe occidentale. *C.R. Palevol* 11(7) : 475-484





- Castel, J.-C., Lenoble, A., O'Farrell, M., 2005. - La Roque-Gageac, Grotte Maldidier, p. 53. In D. d. P. Ministère de la Culture et de la Communication, sous-direction de l'Archéologie (ed.), *Bilan scientifique de la Région Aquitaine 2004*. DRAC Aquitaine, SRA.
- Delpech, F., 1975 - Les faunes du Paléolithique supérieur dans le Sud-Ouest de la France. Bordeaux: Université Bordeaux 1, 374 p. Thèse de Doctorat ès Sciences naturelles.
- Delpech, F., 1980. - La Roque-Gageac. Grotte Maldidier, p. 405. In J.-P. D. Rigaud, *Informations archéologiques : circonscription Aquitaine*. Volume t. 23, fasc. 2. Gallia Préhistoire.
- Delpech, F., 1983.-*Les faunes du Paléolithique supérieur dans le sud-ouest de la France*, Paris, 6, 453 p.
- Klaric, L., Guillermin, P., et al., 2009.- Des armatures variées et des modes de productions variables. Réflexions à partir de quelques exemples issus du Gravettien d'Europe occidentale (France, Portugal, Allemagne). *Gallia Préhistoire*. 51: 113-154.
- Laville, H., 1973.- *Climatologie et chronologie du Paléolithique en Périgord. Etude sédimentologique de dépôts en grottes et sous abris.*, Université Bordeaux 1, Thèse d'Etat, 720 p.
- Lucas, G., 2004.- La Roque-Gageac, grotte de Maldidier, p. 35. In D. d. P. Ministère de la Culture et de la Communication, sous-direction de l'Archéologie (ed.), *Bilan scientifique de la région Aquitaine 2003*. DRAC Aquitaine, SRA.
- Lucas, G., J.-C. Castel, A. Lenoble., 2003.- *Grotte Maldidier, La Roque-Gageac, Dordogne, France. Rapport de fouille octobre 2003*, 45 p.
- Mallye, J.-B. ; Costamagno, S. ; Boudadi-Maligne, M. ; Prucca, A. ; Laroulandie, V. ; Thiebaut, C. ; Mourre, V. (sous presse). Dhole (*Cuon alpinus*) as a bone accumulator and new taphonomic agent ? The case of the Noisetier Cave (French Pyrenees). *Journal of Taphonomy*
- Rigaud, J.-P., 1982.- *Le Paléolithique en Périgord : Les données du sud-ouest sarladais et leurs implications*, Université de Bordeaux 1, Bordeaux, Thèse de Doctorat, 2t. : 493 p.

SAINT-AULAYE Square François Viaur

Ce projet municipal prévoit la restructuration paysagère de l'actuel square situé devant le château-mairie, afin d'améliorer la perspective de la façade du château depuis la route. Les quatre sondages apportent des informations nouvelles bien que celles-ci soient fragmentaires et délicates à interpréter sur des surfaces aussi réduites. Le substrat calcaire a été retrouvé à faible profondeur dans la partie sud-est de la parcelle, il plonge fortement vers le nord et révèle un relief assez accidenté qui a dû nécessiter un nivellement plus ou moins important au cours du temps. Des témoins très nets de ces nivellements se retrouvent dans la plupart des sondages dans lesquels apparaissent de très importants remblais jusqu'à la cote maximale atteinte de -3,20 m environ. Ces remblais semblent avoir été apportés dans un laps de temps très court car aucune trace de pédogénèse n'existe entre les différents niveaux. Les sondages 1 et 2 présentent

pour leur part une inclinaison des couches de remblais particulièrement marquée qui évoque le remplissage d'une structure fossoyée comme l'on pouvait s'y attendre. En effet, il est présupposé qu'un fossé devait séparer le castrum du bourg, mais l'observation archéologique ne permet pas d'être formel sur ce point. Enfin, deux murs bâtis accolés aux restes des ruines en élévation ont été découverts mais sans que l'on puisse faire le lien physique avec le bâti en élévation. Ce lien pourra facilement être établi lors du décaissement de cette zone pour les futurs travaux. Il faut également s'étonner de l'absence complète de mobilier céramique médiéval en plein coeur du castrum ; il est possible que les niveaux de fréquentation soient situés sous les remblais, au delà de la cote atteinte (-3,20 m).

Martin Jean-Michel

Paléolithique moyen

SAINT-AVIT-SÉNIEUR Haut de Combe-Capelle - Abri Peyrony

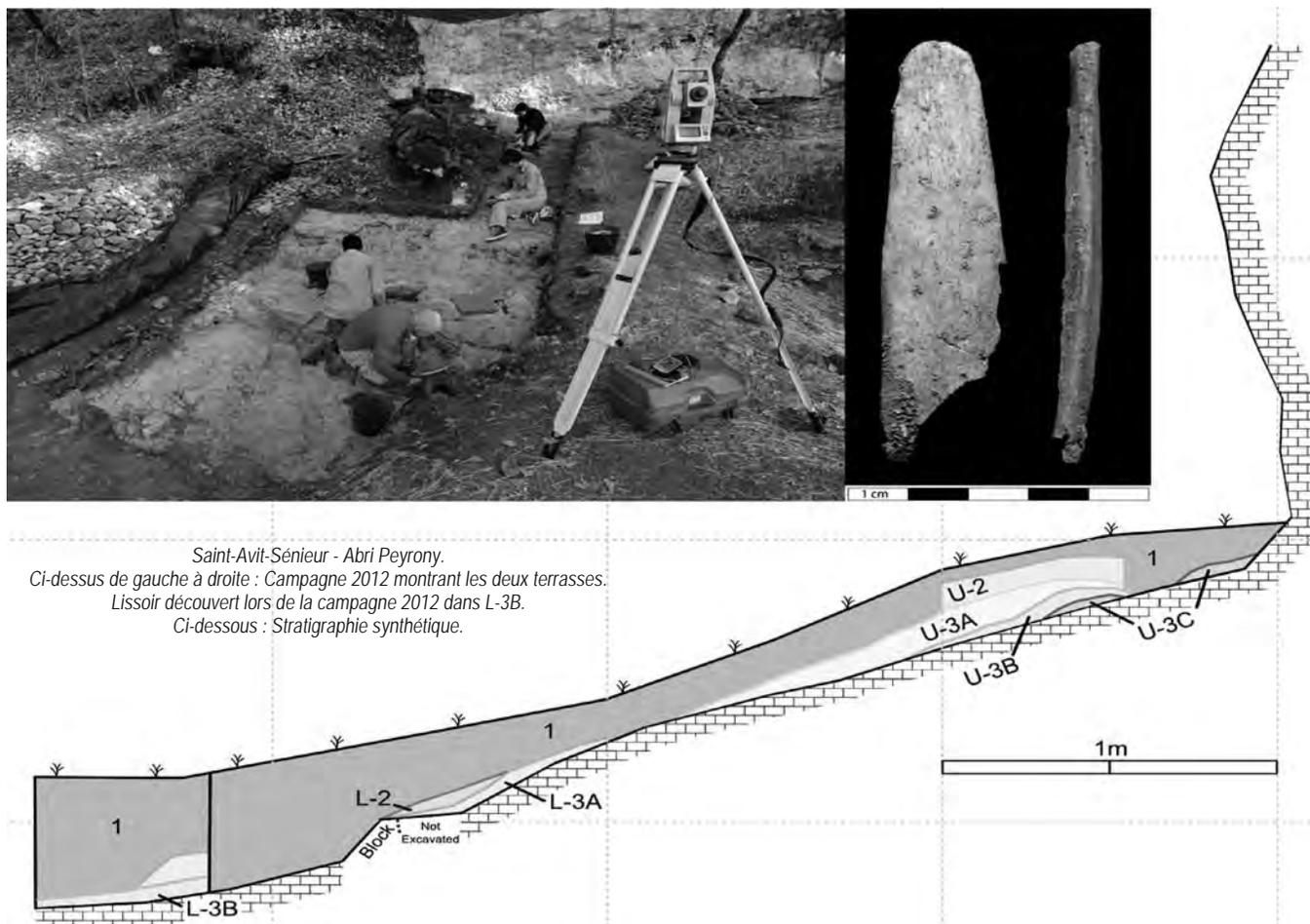
La campagne de fouilles de 2012 a permis d'achever les recherches entreprises dans ce gisement en 2009. Ces travaux ont concerné les deux terrasses U (upper) et L (Lower) distinguées lors des campagnes antérieures. Les vestiges recueillis ont été analysés pour l'étude finale et la publication. Sur la terrasse inférieure, les niveaux L-3B reposant sur le bedrock et L-3A ont livré la plus grande partie des vestiges archéologiques. Un gros effondrement rocheux les sépare. Localement concrétionné, L-3B est riche en industrie et en matériel brûlé.

L-3A est un dépôt gris jaune résultant de l'érosion de la falaise. Ce niveau est entièrement concrétionné

et il renfermait des restes de structure de combustion. Le niveau 2 visible dans un secteur limité pourrait correspondre au remaniement de L-3A. Le niveau 1 qui coiffe la séquence sur l'ensemble du gisement est composé de déblais des fouilles anciennes. Sur la terrasse supérieure, les dépôts sont plus minces et plus inclinés. Le niveau U-3 correspond manifestement à L-3. De couleur jaunâtre et concrétionné, il a livré de la faune et de l'industrie lithique et des témoins de combustion. U-2, rougeâtre provient de sédiments originaires du plateau.

La meilleure preuve de la présence de Moustérien de tradition acheuléenne à l'abri Peyrony concerne L-3A





qui a livré tous les bifaces complets caractéristiques du MTA. L'industrie de L-3B est très comparable par la production des supports et les outils retouchés (il y a notamment un couteau à dos et une pièce biface partielle) mais mis à part quelques éclats de façonnage de bifaces, il n'y a pas d'indices de MTA sur la terrasse supérieure.

L'industrie est moustérienne et il n'y a pas d'indice de Châtelperronien ou d'autre industrie du Paléolithique supérieur. Le débitage discoïde et le débitage Levallois dominant et les outils sont peu abondants, surtout des pièces à encoche. Les racloirs sont généralement peu retouchés.

La faune de la terrasse inférieure est la seule analysée pour l'instant. Dans L-3A dominent les grands bovidés et les chevaux. L-3B renferme un plus grand pourcentage de cervidés avec présence de restes de renne. Deux restes de carnivore de taille moyenne proviennent de L-3B.

Les carnivores semblent avoir joué un rôle mineur dans la constitution et l'accumulation des ensembles fauniques qui montrent des traces d'intervention humaine en relation avec la présence d'outils.

Trois os travaillés dont deux dans L-3A et un dans L-3B sont des fragments de côtes d'ongulé de taille moyenne (cerf ou renne). Ils montrent chacun un extrémité arrondie, ogivale. Un a conservé les deux faces corticales de l'extrémité, les deux autres une

seule. La cassure de ces deux petits fragments est caractéristique d'une flexion ; ce mode de cassure est celui attendu d'une pression longitudinale sur un os frais en direction de l'extrémité.

Ces os, datés entre 47 710 et 41 130 cal BP, évoquent les lissoirs par leur contour, leur profil et leur usure. Les lissoirs sont connus dès les débuts du Paléolithique supérieur de l'Europe de l'Ouest (Châtelperronien, Proto-Aurignacien et Aurignacien) jusqu'aux périodes plus récentes et à la période actuelle. Leur forme est standardisée et leurs dimensions varient selon les espèces. Ils permettent d'exercer une pression sur une faible surface pour l'adoucir. Appliquée sur des peaux, cette action permet de les rendre plus résistantes, plus imperméables et plus lustrées. Aucun autre outil du Paléolithique moyen ou supérieur ne peut accomplir cette tâche ce qui signifie que ces outils exploitent des propriétés spécifiques à l'os pour le façonnage et l'utilisation.

Des sondages effectués en pied de falaise à l'ouest du gisement à peu de distance de l'abri du Roc de Combe-Capelle ont révélé la présence d'Aurignacien (probablement Aurignacien récent) avec industrie lithique et faune.

Lenoir Michel et McPherron Shannon
 avec la collaboration de Dogandzic T., Miller C., Steele T.



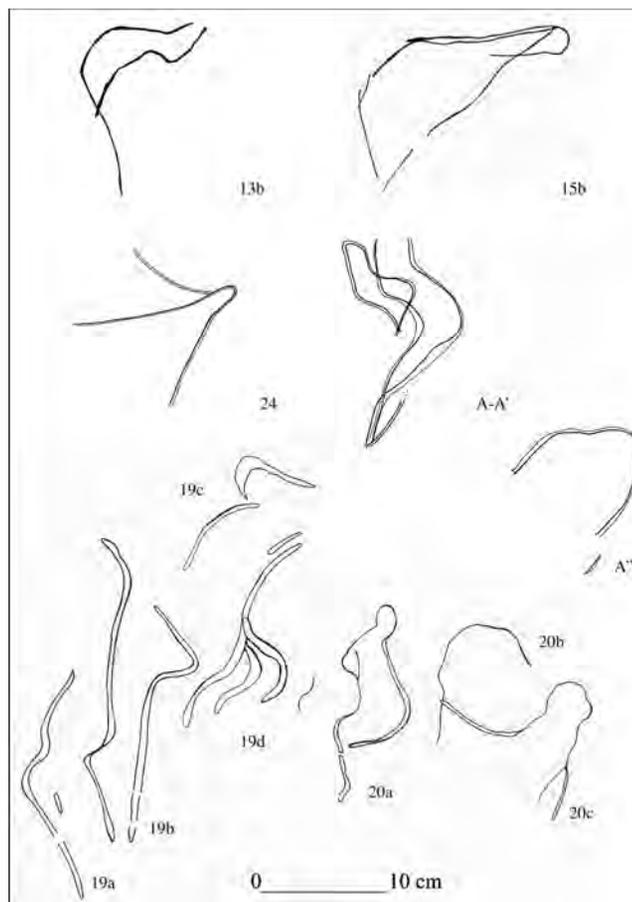
En 2010 et 2011, nous avons réalisé des campagnes de relevés en sélectionnant les panneaux qui semblaient le plus en danger, à titre conservatoire et pour avoir un recul sur l'évolution des altérations. Nous avons également réalisé une topographie plus précise (avec des corrections de plus d'un mètre par rapport à la précédente). Les représentations ont été retrouvées et inventoriées précisément. De nouvelles gravures ont été découvertes à cette occasion. Une première synthèse de ces travaux est parue en 2012 dans la revue *Paléo*. En 2012, notre objectif était d'avancer dans la connaissance de la topographie et du positionnement des représentations.

Nous avons choisi de nous intéresser à la diaclase qui constitue les secteurs II et III, en poursuivant le relevé des bas-reliefs et des enchevêtrements de gravures fines. En particulier, il était important de comprendre comment les gravures s'articulaient autour de la grande fissure près de la figure du « sorcier » ainsi que l'organisation de la première partie, celle des bas-reliefs.

Nous disposons à présent d'une topographie plus précise de la cavité, qui permet de situer les représentations. Il est possible aujourd'hui de discuter précisément de la position des actes de vandalisme et du développement des épanchements de gypse et par-delà, de l'état des parois. L'étude des enlèvements de matière autorise des discussions avancées sur la position du remplissage avant la réouverture et l'aménagement de la cavité à l'époque moderne.

Par ailleurs, la poursuite des relevés a réservé quelques surprises. Pour les bas-reliefs de la première partie (secteur II), la sensation d'un travail inachevé ou détruit perdure, que ce soit pour le cheval n°4 ou les ensembles 5 à 10. Pour le secteur III, il a été mis en évidence, sur les deux parois (gauche et droite), la non interruption du décor, contrairement à ce qui avait été affirmé dans les études précédentes. Nous avons bien ici une sorte de « mini Combarelles », en ce sens que les gravures se succèdent sans discontinuer. L'altération des parois rend cependant difficile les raccords (patte de bovidé n° 13c). Après l'achèvement du relevé des gravures autour de la grande fissure du secteur IV (la niche du « Sorcier »), il sera temps d'effectuer un remontage complet des figures qui montrera l'importance de ce relief dans les compositions symboliques.

De nouvelles gravures (16 au total) ont été identifiées, dont huit figures féminines schématiques et cinq silhouettes fantomatiques. Parmi ces dernières, certaines (n°s 20b et A") peuvent se laisser interpréter comme des silhouettes de mammoths, comparables



Figures féminines schématiques et silhouettes fantomatiques. Mises à l'échelle. Relevés E. Bougard, Fl. Berrouet, R. Pigeaud et A. Redou. DAO R. Pigeaud.

à celles du Pech-Merle (Lot). A noter la figure féminine n° 20a, qui tranche avec les autres et semble d'allure plus ancienne, comparable à celle de Cussac (Dordogne).

C'est une autre cavité qui apparaît au fur et à mesure, à la décoration très variée, mais qui doit à notre avis s'enraciner sur une longue période, peut-être dès le Gravettien, alors que traditionnellement le décor de la cavité est attribué au Magdalénien moyen.

Nous souhaitons approfondir l'étude du secteur III, afin de mettre en évidence l'ensemble du décor, qui semble être le plus ancien de la cavité, sur les deux parois de l'étroit corridor et dans la niche du « Sorcier ». Enfin, il est prévu des prospections dans le secteur VI, dans lequel d'autres tracés commencent à apparaître.

Pigeaud Romain,
Berrouet Florian, Bougard Estelle



SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE Le Charlet

Le projet de construction d'un lotissement en périphérie du bourg est à l'origine de ce diagnostic réalisé en juin 2012. Le site du Charlet est localisé à l'intérieur d'un méandre de l'Isle sur le bourrelet de sa terrasse la plus récente.

Trente et un sondages ont été réalisés sur une surface de près de 2 hectares. Six sondages ont fourni des structures d'époques moderne ou contemporaine, fossés parcellaires ou d'irrigation et fosses.

Une occupation de l'Âge du Bronze a été détectée dans cinq sondages, au nord de l'emprise. Les neuf structures qui ont été retrouvées dans ces tranchées sont diverses : fossés, trous de poteau, épandage de matériel de construction, dépôt de vases au fond d'une fosse et des fosses dont au moins une fosse silo.

Toutes ces structures sont scellées par un niveau de limon sableux de 10 cm qui apparaît à 60 cm de profondeur. Du matériel lithique associé à de la céramique du bronze Final IIIb a été ramassé dans ce niveau. Une fosse a fourni deux vases imbriqués l'un

dans l'autre, datant de l'Âge du Bronze moyen. Cette structure peut être interprétée comme une sépulture, dont les os ont disparu du fait de la nature acide du terrain. Les autres structures ont été datées grâce à l'étude du matériel céramique du Bronze Final IIIb par Ch. Chevillot. Les structures se trouvent de part et d'autre d'un fossé.

Ce diagnostic a ainsi donné des résultats très intéressants sur l'implantation des populations de l'Âge du Bronze dans la moyenne vallée de l'Isle. Il confirme la densité de l'occupation de cette partie de la vallée qui ne se concentre pas seulement sur les sites de hauteur, en particulier à l'extrême fin de l'Âge du Bronze. La plaine et ses terrasses sont également largement habitées.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Silhouette Hélène (Inrap)

Protohistoire,
Âge du Bronze

SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS Grotte des Fraux

L'étude de la grotte des Fraux a débuté en 2007 par une campagne de reconnaissance, d'inventaire du potentiel et d'équipement de la cavité. C'est en 2008 que le projet de recherche a réellement été mis en place sous la forme de deux campagnes annuelles d'acquisition de données. Depuis 2010, le programme d'étude se décline sous la forme de six chantiers complémentaires d'observation et d'acquisition de données :

- Chantier 1 - Étude du karst, reconnaissance et étude du fonctionnement du réseau.
- Chantier 2 - Micro-topographie, lasergrammétrie, modélisation 3D.
- Chantier 3 - Étude des dispositifs anthropiques et des ensembles mobiliers.
- Chantier 4 - Étude des oeuvres pariétales.
- Chantier 5 - Caractérisation des paléo-feux.
- Chantier 6 - Paléo-écologie, reconstitution du paléo-environnement.

Dans le cadre du nouveau contrat triennal qui s'engage (2012-2014), nous avons proposé de mettre l'accent sur certains de ces thèmes, et notamment sur l'étude de la genèse et de l'évolution du réseau

karstique. En 2012, l'intervention de S. Jaillet (EDYTEM) sur le terrain a permis de développer cette approche avec l'aide de Y. Billaud (DRASSM - EDYTEM). En corollaire à ce travail, la micro-topographie de surface a été engagée par P. Grussenmeyer et S. Guillemin de l'INSA Strasbourg. Une première étape dans l'acquisition du modèle numérique de terrain (MNT) a consisté dans la réalisation du relevé photogrammétrique d'une superficie d'un km² sur l'ensemble du bassin versant couvert par le réseau karstique. En complément, la numérisation 3D de la zone qui correspond à l'emplacement initial supposé de l'entrée de la grotte a été engagée. L'enjeu est maintenant de fusionner les nuages de points et d'associer au modèle 3D de la grotte le MNT de surface, dans le but de mieux comprendre la forme et la localisation des anciens dispositifs d'entrée dans le réseau.

Toujours dans le domaine de l'étude du fonctionnement du karst actuel, Delphine Lacanette a procédé à la mise en place d'une série de capteurs de température, positionnés en différents points du réseau. Ces stations vont être relevées, remplacées en début d'année et les données dépouillées. Outre





la surveillance des variations saisonnières de la température de la cavité, l'enjeu est d'engager des travaux de simulation du fonctionnement thermique de la cavité, et, si possible, d'en simuler les paléodynamiques. Le passage à cette étape de la recherche requiert toutefois d'achever la modélisation 3D de l'ensemble du réseau karstique (volumétrie).

En 2012, l'acquisition du modèle 3D de la grotte des Fraux s'est également poursuivie dans la partie de gauche du réseau. Cette partie présentait une grande difficulté d'accès et de positionnement des points de polygonaion (travail effectué par E. Moisan, stagiaire CNRS-INSA). Parallèlement, des expériences de numérisation à haute résolution de panneaux inaccessibles (sous plafond par exemple) ont été conduites avec succès. Elles ont nécessité d'adapter le matériel de numérisation.

L'année 2012 a été en grande partie consacrée à la poursuite du relevé des œuvres pariétales. Cette tâche constitue pour nous une priorité et, en dehors des campagnes de terrain organisées au printemps 2012, R. Bourrillon a organisé une session entièrement consacrée aux relevés et à l'inventaire des œuvres pariétales. La totalité des galeries de partie gauche du réseau a maintenant été traitée, et les secteurs 4 et 10 du réseau droit sont en cours de traitement. Ce travail considérable vient abonder la base de données des entités graphiques et permet à présent de réaliser des comparaisons entre les différents secteurs du réseau droit de la grotte des Fraux.

D'un point de vue archéologique, deux campagnes de terrain ont été consacrées à la description des

dépôts volontaires de mobilier. Ce travail soulève des questions méthodologiques et éthiques. Aucun dépôt n'a été déplacé (ni même touché), tous les fragments de céramique ou les vases complets sont dans la position « primaire » dans laquelle nous les avons découverts. En 2012, nous avons commencé à numériser en 3D certains de ces dépôts céramiques, avec plus ou moins de succès. La position de certains dépôts masqués derrière des blocs ou leur morphologie (empilements de tessons) ne permet pas de numériser l'ensemble des pièces.

Enfin, on rappellera que le travail de tamisage et de tri des échantillons s'est poursuivi en 2012. Mais cette tâche fastidieuse n'est toujours pas achevée à ce jour, la texture très argileuse du sédiment rendant la tâche ardue. De l'achèvement des tamisages dépend la collecte des échantillons destinés aux analyses anthracologique, carpologique mais également archéozoologique. S'ensuivra le programme de datation des structures de combustion.

L'équipe a également organisé, le samedi 15 décembre 2012, avec la société préhistorique française, une journée de conférences dédiée à la grotte ornée des Fraux (INHA, Paris). Elle a permis de présenter un bilan des travaux conduits aux Fraux depuis cinq années avec le soutien de la DRAC Aquitaine et du site d'études en écologie globale de l'INEE (CNRS).

Carozza Laurent

Paléolithique moyen,
Paléolithique supérieur

SAINT-MARTIN-DES-COMBES Cassenade

Pour la fin du Paléolithique moyen et le début du Paléolithique supérieur (60 - 35 ka cal. BP), une partie des recherches actuelles vise à mieux comprendre les interactions qui ont pu exister entre changements environnementaux, innovations culturelles et histoire du peuplement. Ces recherches sont néanmoins freinées par le manque de données sur l'environnement animal et les stratégies de subsistance au Châtelperronien, période qui marque le début du Paléolithique supérieur dans le Sud-Ouest de la France. Situé à environ 15 km au nord-est de Bergerac, Cassenade fait partie des rares sites où des éléments châtelperroniens sont associés à des restes fauniques.

C'est au début des années 1970 que M. Besse découvre à Cassenade des ossements et quelques pièces lithiques en désobstruant ce qui semblait être la voûte d'un petit boyau karstique.

Un premier sondage est effectué en 1971 auquel fait suite, de 1974 à 1978, une série d'opérations de fouilles programmées sous la direction de M. Besse. Les travaux s'étalèrent sur une surface d'environ 6 m² et permirent de mettre au jour une séquence stratigraphique d'environ 3 mètres de puissance. L'analyse du matériel issu des fouilles Besse montre que le locus anciennement fouillé correspond vraisemblablement au remplissage d'un petit conduit karstique où se seraient mélangés des niveaux d'occupations anthropiques (Moustérien et Châtelperronien) et animales (ours et hyènes des cavernes).

La documentation disponible à l'issue de ces fouilles est cependant insuffisante pour distinguer et documenter correctement ces différentes occupations, ce qui a motivé une reprise des fouilles sur ce gisement.





Les anciennes fouilles n'ayant concerné qu'une portion interne du système karstique, nous avons préféré effectuer en 2012 des sondages dans le talus, où l'existence de niveaux archéologiques semblait plus probable. Les résultats de cette première campagne de fouille sont particulièrement encourageants. Nous avons pu montrer l'existence à Cassenade d'un niveau châtelperronien homogène associant vestiges lithiques et fauniques (ensemble supérieur), séparé d'ensembles paléontologiques (tanières d'ours et d'hyènes) par un niveau stérile. Dans l'ensemble supérieur, seules des productions à rattacher au Châtelperronien ont été découvertes (schéma de production laminaire à deux plans de frappe opposés, débitage à la pierre tendre, pointes de Châtelperron), sans aucune contamination

moustérienne, contrairement à ce qui est souvent le cas pour les sites châtelperroniens en grotte. Le taux de raccords effectués entre pièces lithiques (environ 24 %, incluant des raccords de débitage) ainsi que leur répartition spatiale (tous sub-horizontaux) suggèrent une très forte homogénéité pour cet ensemble. Les séries lithiques et fauniques de 2012 sont encore numériquement faibles et l'objectif principal en 2013 consistera donc à étendre le secteur de fouille afin d'échantillonner le niveau châtelperronien sur une surface conséquente.

Discamps Emmanuel,
Bachelier François, Sitzia Luca

Paléolithique moyen

SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN Les Bessinaudes

Sur le tracé prévu du contournement routier de Mussidan, la fouille préventive des Bessinaudes a été réalisée par le service d'archéologie du conseil général de la Dordogne.

Le niveau archéologique moustérien (la faune n'est pas conservée) s'étend sur 9 500 m² dont 205 m² fouillés à la main. Il est daté par OSL de 80,4 ka (\pm 6 ka) (com. N. Mercier, IRAMAT-CRPAA).

L'industrie lithique comprend 5 989 silex et 203 quartz taillés représentant plus de 300 kg d'artefacts.

L'analyse techno-économique, réalisée en collaboration avec M. Brenet (INRAP Gso, PACEA-PPP) et A. Michel (conseil général de la Dordogne, PACEA-PPP) a montré la présence de plusieurs méthodes de production d'éclats, principalement Levallois et



Vue aérienne vers le Sud de la fouille des Bessinaudes (cliché Jean-Claude Truffly, Aéro-club de Périgueux).



discoïde. Ces méthodes sont conduites à la percussion directe dure sur des nodules de silex, sélectionnés dans les alluvions locales pour leurs dimensions et leur morphologie, en fonction des objectifs recherchés. Les débitages centripètes (Levallois et discoïde) ont été réalisés sur des galets arrondis et ont produit des supports quadrangulaires ou triangulaires. Les débitages unipolaires convergents (Levallois et convergent-sécant) ont été conduits sur des modules sub-triangulaires ou trapézoïdaux et ont produit des supports triangulaires avec ou sans dos, plus ou moins allongés. Les débitages laminaires ont été menés sur des nodules oblongs, pour production de supports allongés, avec ou sans dos. Toutes les catégories de produits et déchets de débitage sont représentées mais avec un déficit marqué des phases de plein débitage, déficit qui a pu être évalué entre 750 et 800 supports de tous types, destinés à une consommation différée.

Les matières premières proviennent de l'environnement immédiat ou proche (alluvions de l'Isle). Les

matériaux exogènes sont rares, limités à quelques outils retouchés ou façonnés avant leur introduction aux Bessinaudes, comme une pointe moustérienne en silex « grain de mil » de la région de Jonzac (Charente-Maritime) et plusieurs bifaces abandonnés seuls, sans les éclats de leur façonnage.

D'autres activités de subsistance liées directement à la consommation des outillages produits ou apportés ont également été menées sur le site en alternance ou en parallèle à la production lithique. L'étude d'E. Claud (INRAP Gso, PACEA-PPP) a ainsi montré, sur plusieurs tranchants, des traces du travail de matières tendres à mi-dures, caractéristiques d'opérations de boucherie.

Enfin, quelques éléments de débitage laminaire et deux pointes de Châtelperron, conservées à la faveur d'un soutirage karstique, sont les seuls vestiges d'une occupation du site au Paléolithique supérieur.

Chadelle Jean-Pierre

SAVIGNAC-DE-MIREMONT La Ferrassie

La première année de l'opération triennale 2012-2014 consacrée à la partie ouest du site de La Ferrassie a apporté des données nouvelles et importantes pour la compréhension du site.

Les stratigraphies des trois secteurs de fouille ont été unifiées puis cette synthèse comparée aux observations faites par D. Peyrony (tableau ci-dessous).

La prospection géophysique a apporté de très nombreuses données tant sur la morphologie des lieux que sur le potentiel archéologique du gisement.

Le vallon nord-sud longeant le site à l'ouest, avant colmatage était un canyon d'une quinzaine de mètres de profondeur. Un profil réalisé le long de la route passant devant le site présente des éléments intéressants

	Industries Selon D. Peyrony	Nouvelle Appellation	Description lithologique sommaire
?	?	9	Remanié ?
G?	?	8	Sable jaune rouge orangé
F	Aurignacien	7b	Sable silteux brun foncé riche en silex et faune
		7a	
E	Chatelperronien	6	Sable brun rouge
D et C	Moustérien Ferrassie	5b	Sables jaune brun foncé riche en silex et faune
		5a	Comme 5a mais avec plus riche en matériel lithique et osseux
	Moustérien	4	Sables jaune brun foncé avec moins d'os qu'en 5a/b
	Moustérien	3	Sable silteux brun clair
B	Moustérien à bifaces	2	Sables jaunes avec des éboulis calcaires
A	Moustérien à bifaces	1	Sable rouge
Bedrock		Bedrock non atteint	

Proposition de corrélation stratigraphique



pour comprendre la géométrie du substrat. Au nord, se développe une dépression correspondant à l'abri actuel séparé du talweg du vallon est-ouest, bordant le site vers le sud, par une remontée du substratum située au niveau de l'entrée actuelle du gisement. En fait, le complexe archéologique de La Ferrassie est implanté sur une sorte de promontoire calcaire situé au confluent de deux vallons. Il surplombe le fond des deux vallées d'une dizaine à une vingtaine de mètres.

Deux autres profils électriques réalisés parallèlement à la route, l'un en arrière de la coupe frontale du grand abri avant le pointement rocheux qui le délimite à l'est, l'autre plus en amont dans le vallon, démontrent tout le potentiel archéologique du site. Le premier profil enregistre un abri plus profond que celui visible sur la coupe laissée par H. Delporte. Le second a mis en évidence, sur le versant nord, vers le sommet, une grotte colmatée et vers la base un probable abri sous roche. En outre, il y a vraisemblablement dans ce secteur une interstratification entre les dépôts de versant et le remplissage argilo-limoneux du vallon. Nos

connaissances concernant les dépôts archéologiques se sont affinées, tant sur leur nature que leur état de conservation.

Pour les couches 1 et 2, qui renferment le Moustérien à biface, le ruissellement joue un rôle important et une surface d'érosion a pu être observée, tant au niveau macro que microscopique, entre ces deux couches. La couche 2 a été affectée par des phénomènes de cryoturbation et des lentilles de glace ont été observés, ce qui confirme que cette couche a été affectée par d'importants phénomènes de gel. Ceci est très important pour la discussion sur le caractère anthropique ou non des dépressions dans lesquelles se trouvaient les corps des néandertaliens LF1 et LF2 et pourrait être comme l'a écrit D. Laville une explication pour les monticules découverts par D. Peyrony plus au cœur de l'abri.

Une autre surface d'érosion a été mise en évidence entre les couches 3 et 4.

Si les couches 4 et 5, présentent une importante similitude lithologique, elles montrent une différence importante. La couche 4 est horizontale, mais la chute



Savignac-de-Miremont - La Ferrassie.
Vue générale de la zone de fouille située sous l'ancien chemin communal.
A droite, le mur de clôture du site et à gauche la route du Bugue à Rouffignac (cliché Sh. MacPherron).





de gros blocs lors son dépôt va modifier la morphologie de ce secteur du site et induire une sédimentation sur talus dès la couche 5.

La couche 6 (Châtelperronien) qui se développe toujours sur un talus est homogène tant d'un point de vue sédimentaire qu'industriel. Contrairement aux séries D. Peyrony, il n'y a ici aucun élément moustérien dans la série recueillie.

L'analyse micromorphologique des échantillons couvrant la totalité de la coupe retrouvée a permis de caractériser finement la totalité des couches retrouvées à 1 ou 2 mètres du lieu de découverte de la sépulture 2. La comparaison de ces données avec le bloc de sédiment qui enrobe le pied de la Ferrassie 2 a permis de confirmer l'attribution de ces vestiges humains à la couche 5 soit au moustérien de type Ferrassie.

Les déterminations effectuées par S. Madelaine sur un échantillon encore faible donnent des résultats très proches de ceux obtenus par D. Peyrony et par F. Delpech à partir des séries H. Delporte. Si globalement la faune des couches 1 à 5, dominée par les Bovinés et le Cerf, laisse supposer un environnement plutôt tempéré, la présence de Renne (couches 2 et 5a) de Rhinocéros et de Mammouth (couche 3) modère sensiblement l'interprétation climatique. Le renne ne devient dominant que dans la couche 7.

Les très nombreuses traces observées par T. E. Steele (combustion, raclage, découpe, percussion) indiquent que dans tous les niveaux, l'Homme est le principal responsable de l'accumulation de l'assemblage osseux. Notons toutefois la présence de quelques restes d'Ours des cavernes et d'Hyène probablement amenés avec les sédiments depuis la grande grotte située au-dessus de la zone de fouille.

Le programme de datation est toujours en cours tant pour l'OSL (laboratoire IRAMAT-CRP2A de Bordeaux et

laboratoire de Rize au Danemark) que pour le carbone 14 AMS (Max Planck Institut, Leipzig). Dès l'année prochaine, nous disposerons de résultats qui devront être comparés avec les données de la faune et de la géologie.

Pour ce qui est des industries, les couches 1 et 2 livrent un Moustérien à bifaces qui pourrait se placer à la fin du stade isotopique 5 avec une faune tempérée (Bœuf, Cheval, Cerf). L'étude détaillée de ce faciès sera particulièrement intéressante en comparaison avec le MTA du stade isotopique 3, classique en Périgord.

Pour la couche 5 (Moustérien de type Ferrassie, défini sur le site), nos premières observations, malgré un échantillon encore limité, semblent indiquer que, à côté du débitage Levallois dominant, il existe une production discoïde et que sa richesse en racloir est essentiellement due au système de récolte des objets (les plus grands et les plus reconnaissables par les ouvriers).

Le Châtelperronien de la couche 6 ne contient aucun élément moustérien. Une production laminaire caractéristique du Châtelperronien et des pointes de Châtelperron coexistent avec une très forte quantité de grands supports lamellaires non produits à partir de grattoirs carénés. Ceci laisse planer un doute sur une éventuelle présence de Protoaurignacien. Il convient donc d'être prudent avant d'affirmer l'homogénéité de cet ensemble archéologique. Enfin, cette couche est surmontée directement par la couche 7 renfermant de l'Aurignacien.

Turq Alain,

Dibble H., Sandgathe D., Mac Pherron Sh., Chiotti L., Goldberg P., Bruxelles L., Guerin G., Lin S., Magnani M., Aldeias V., Madelaine S., Mercier N., Penhouet Y., Steele T.E., Talamo S.

Aabri Blanchard (Aurignacien ancien et récent)

L'abri Blanchard se trouve sur le versant est du vallon de Castelmerle. Ce site majeur pour l'Aurignacien, fut identifié grâce à la découverte d'une perle en ivoire de mammouth en surface par M. Castanet en 1909, après avoir été sondé, semble-t-il, par A. Reverdit vers 1870. Lors du passage de ce dernier, les travaux de terrassement du versant est du vallon étaient en cours ou venaient tout juste de s'achever. Il est probable que ces travaux d'aménagement aient mis au jour des

objets archéologiques, attirant l'attention de l'amateur Reverdit.

L'abri Blanchard reste, de loin, le gisement aurignacien le plus riche en industrie osseuse, en parure et en art-sur-bloc de toute l'Europe. Les collections de l'abri Blanchard ayant été dispersées par L. Didon, aucun spécialiste n'a pu étudier la totalité de ces ensembles archéologiques.

Les lambeaux intacts de Blanchard ont été découverts en 2009 sous des déblais de fouilles de M. Castanet, nous laissant penser que possiblement le fouilleur a pu laisser des couches en place à l'extrémité nord de sa fouille. Les objectifs de l'opération 2011 étaient alors





Négatif du 1er fragment extrait le 09 juillet 2013



Identification sur place des premières gravures



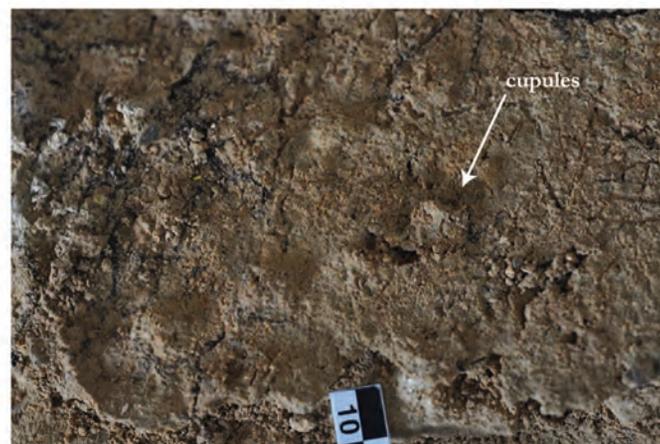
Deuxième fragment en cours de fouille le 10 juillet 2013



Négatif du 2eme fragment



Détail du négatif du 2eme fragment



Détail du négatif du 2eme fragment

Sergeac - Abri Blanchard - Secteur 4/5. Contexte de la découverte des deux fragments du bloc gravé (Clichés R. Bourillon).

de faire une tranchée depuis le haut du talus jusqu'à la route afin d'une part, de voir si le lambeau de couche en place continue vers l'ouest, mais aussi d'atteindre le substrat de la zone pour en observer la topographie. Sur le haut du talus, au contact de la paroi de la corniche, nous avons également ouvert les dépôts afin de tenter de suivre le niveau.

Cette campagne de diagnostic de l'abri Blanchard nous a permis de mettre en évidence la présence d'un lambeau de niveau non fouillé par M. Castanet : Blanchard nord secteur 1. L'étude préliminaire du matériel lithique l'attribue chrono culturellement à un Aurignacien évolué. Ce niveau pourrait correspondre au niveau supérieur D décrit par Castanet et Didon





lors de leur fouille. Sous ce niveau, les fouilleurs du début du siècle décrivaient un autre niveau, au contact du substrat livrant de nombreux foyers, qui pourrait correspondre chronologiquement au niveau archéologique fouillé par notre équipe dans le secteur sud de Castanet.

En 2012, nous avons fouillé un fragment de couche avec une superficie de 8 m², très carbonatée, au contact du substrat situé au nord du secteur 1. Ce secteur (4/5) est séparé de la fouille Didon (et du secteur 1) par un pilier de la roche-mère. Donc, le secteur 4/5 n'est pas en continuité avec la couche inférieure (B) de L. Didon, même si dans les deux secteurs les Aurignaciens s'installaient directement sur le bedrock.

Si l'industrie du secteur 1 est, sans aucune doute, attribuable à un Aurignacien récent, celle du secteur 4/5 est un Aurignacien ancien quasiment identique archéologiquement de celui de l'abri Castanet-Sud datée à 32 400 +/- 480. Malgré nos premiers soupçons, la couche archéologique du secteur 4/5 est très homogène, sans aucune contamination récente. Elle a subi des infiltrations d'eau de très basse énergie. La fraction fine est intacte et le taux de raccords et de remontages lithiques est très élevé.

En milieu de la couche, nous avons découvert une grosse plaque de calcaire dont la surface inférieure portait une gravure splendide d'aurochs avec plusieurs rangées de petites cupules. La technique est typiquement aurignacienne. Il s'agit du premier bloc trouvé à Blanchard depuis 1912.

Ce bloc, fracturé anciennement dans sa longueur, a été découvert en deux étapes au cours de la fouille. Il gisait face gravée vers le sol dans la couche archéologique du secteur 5 (carré I11) et était associé à d'autres vestiges (lithiques, faune, parure).

Par la qualité de la gravure aussi bien que par son contexte archéologique, ce bloc représente une contribution majeure au corpus de l'art aurignacien en Aquitaine. L'analyse et la datation de cette œuvre sont en cours.

White Randall, Mensan Romain,
Bourrillon Raphaëlle, Clark Amy, Ranlett Sarah,
Chiotti Laurent, Cretin Catherine
et l'équipe Castanet-Blanchard

Abri Castanet, secteur central (Aurignacien ancien)

En 2012, nous avons entrepris une opération de diagnostic dans le secteur central de l'abri Castanet, entre la zone fouillée par D. Peyrony et celle fouillée par nous entre 1995 et 2010. Le but était de comprendre l'étendue des dépôts archéologiques restants et de savoir si la couche archéologique était continue entre les deux secteurs.

La rectification de la coupe à l'aide de la pelle mécanique ainsi que les différents sondages et observations des dépôts nous permettent de proposer une lecture de la morphologie du talus du secteur central de l'abri Castanet. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le niveau archéologique au contact du bedrock et fouillé dans la secteur nord et sud de l'abri Castanet est présent sur l'ensemble du secteur central. Les dépôts que l'on a mis en évidence constituent le remplissage de la partie avant de l'abri ; nous avons pu les observer en place sur le seuil de l'abri dans le sondage 1 mais aussi redéposés dans la pente que fait le substrat une fois passé le seuil.

La partie supérieure de la coupe (US : 2) montre un profil à plusieurs faciès : dans la partie centrale, le remplissage est constitué d'une accumulation de plaquettes calcaires emballées dans un sédiment extrêmement meuble constitué de sable provenant de la désagrégation de ces plaquette ; la partie sud du profil montre un faciès plus évolué, colmaté par une pâte carbonatée provenant de l'intense ruissellement qu'a subi le haut de la séquence à cet endroit. Sous cette unité et laissé en palier sur toute la longueur de la coupe, excepté au niveau du sondage 1, on trouve un chaos de gros blocs marquant une rupture avec l'unité 2. Cette partie de la coupe concerne nos unités 3 et 4, dans lequel on peut supposer plusieurs phases d'effondrement au vu de la quantité de blocs, mais nous avons pu mettre en évidence une partie de la voûte directement sur la couche archéologique (sondage 1), contenant notamment un bloc à anneau.

En somme, l'intervention sur la partie centrale du talus a permis de mettre en évidence la partie avant de l'abri Castanet, caractérisée par le seuil que fait le plancher de l'abri avant de plonger vers l'ouest. Sur ce seuil, une partie de la voûte effondrée a été dégagée ; elle se retrouve sous forme de blocs cassés en place dont un fragment percé d'un anneau.

La voûte s'est effondrée directement sur un niveau archéologique qui livre à l'endroit du sondage 1 toutes les caractéristiques du « purple-layer » reconnu précédemment dans le secteur nord. Ce niveau nous a livré en 2007 un fragment de voûte portant des images gravées, notamment une vulve. Le niveau archéologique a été observé sur l'ensemble de la coupe à la base de l'unité 4. Seuls quelques indices nous indiquent sa présence sous forme de plaquage de niveau qui verse dans la pente du substrat. Il n'y a pas de doute quant à affirmer qu'un niveau archéologique, au contact du substrat, se développe du secteur nord au secteur sud de l'abri Castanet scellé par l'effondrement de la voûte de l'abri.

White Randall, Mensan Romain,
Bourrillon Raphaëlle, Clark Amy, Ranlett Sarah





VÉLINES

Les Grands Champs, Ecopole

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'une écopole. L'emprise du projet couvre une superficie de 49406 m². Cependant, il faut préciser qu'environ 7500 m² n'ont pu être sondés pour des raisons techniques. En effet, cette opération a présenté l'inconvénient de s'être tenue au milieu de cultures de kiwis et de vignes dont l'exiguïté des rangs n'a pas toujours permis l'accès d'une mini-pelle mécanique de huit tonnes (notamment entre les rangs de vignes distants seulement de 1,5 à 2 m). Finalement, l'emprise disponible n'a été sondée qu'à hauteur de 4,41 %.

Sur le plan archéologique, cette opération a donné lieu principalement à la découverte de vestiges mobiliers lithiques et céramiques remaniés, attribuables au Néolithique ou à la Protohistoire. En effet, seules quatre structures en creux de type trou de poteau ou fosse, dont l'une est datée de l'époque contemporaine, ont été mises au jour au cours de cette opération. Il

faut souligner aussi que des traces de défonçage agricole ont été observées de manière récurrente lors du creusement des sondages.

L'étude géoarchéologique réalisée par X. Boes (INRAP) a mis en évidence le caractère résiduel du mobilier néolithique et/ou protohistorique et plus largement une évolution géomorphologique défavorable à la conservation des vestiges, dans les limites d'emprise de ce diagnostic. Cette étude apporte toutefois des éléments de réflexion intéressants sur le potentiel archéologique de ce secteur.

En dépit de vestiges bien conservés, cette opération témoigne néanmoins de la présence récurrente d'occupations néolithiques et/ou protohistoriques dans ce secteur de la plaine alluviale de la Dordogne.

Chopin Jean-François,
avec la collaboration de Boes Xavier

VITRAC

Château de Montfort, la Garenne

Le diagnostic a porté sur l'emprise d'un bassin de collecte des eaux pluviales en bordure de falaise dans un premier temps. En dehors de la présence d'un dépotoir récent, une érosion du substrat rocheux et un remblaiement naturel y ont été observés, mêlant quelques artefacts de toutes les époques.

Le diagnostic a, dans un deuxième temps, essentiellement porté sur la place allongée située en pied de rempart, où des bâtiments se trouvaient encore au début du XIXe siècle. La taille et l'aménagement de la roche calcaire en terrasses successives y sont mis en évidence, de même que des fondations de murs s'y appuyant, correspondant de toute évidence au bâti visible sur le cadastre napoléonien. L'ensemble du bâti semble plus ou moins contemporain des habitations subsistant sur la terrasse inférieure, soit au plus tôt du XVIe siècle. Deux monnaies témoignent d'une occupation allant jusqu'au XVIIIe et un abandon progressif au XIXe siècle. Les aménagements de terrasses au pied de l'enceinte du château en contrebas de l'accès actuel sont plus difficiles à appréhender, notamment en raison de la réutilisation de très grosses pierres de taille vraisemblablement récupérées lors d'une des reconstructions du château.

L'espace où sont situés les sondages est une placette allongée dans le sens nord-sud. Il est évident que l'espace compris entre le premier mur d'enceinte et l'enceinte basse doublant l'enceinte principale, était dès les premiers temps taillé dans la roche pour y ménager une lice, constituant une sorte de plateforme. L'hypothèse la plus probable est que la lice était laissée telle quelle puisque le remblai de grosses pierres US 20 est manifestement moderne.

Le mur M2 du sondage 3 est vraisemblablement la suite du mur qui cernait complètement le château jusqu'au début du XIXe siècle. Les deux tronçons de mur reconnus dans le sondage 3 (M1 et M2) se situent à l'endroit où un passage figure en pointillé sur le cadastre napoléonien de ce qui sera plus tard l'entrée du château telle que nous la connaissons. Ce passage devait être constitué en terrasse avec des marches taillées dans la roche et des pierres pour retenir la terre. Dans ce cas, ce que nous soupçonnions pour M1, à savoir une ouverture dans un muret de terrasse par la suite rebouchée, est conforme à ce que nous indique le cadastre ancien.

Beague Nadine





AQUITAINE
DORDOGNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 2

N°Nat.						N°	P.
026099	BERGERAC, PRIGONRIEUX	"L'Escauderie" et "Fontespine, La Mouline"	IHUEL Ewen	COL	OPD	40	67
026217	Le Mussidanais	Prospection diachronique	CHASSEIGNE Ludovic	COL	PRD	20	67
025949	Extraction du fer dans la châtellenie d'Auberoche	Prospection thématique	BONNENFANT Jérémy	SUP	PRT	9	68
026221	Vallée de la Dronne et de l'Isle	Triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers	CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	4	69





Paléolithique Moyen,
Âge du Bronze final,

BERGERAC ET PRIGONRIEUX L'Escauderie, Fontespine, La Mouline

supérieur et final,
Moyen Âge classique

Le responsable d'opération a préféré réunir en une synthèse générale, dans le bilan scientifique régional

2011 (p. 80), les deux tranches de l'opération de diagnostic de 2011 et janvier 2012.

Ihuel Ewen

LE MUSSIDANAIS (Beauronne, Bourgnac, Douzillac, Issac, Les Lèches, Mussidan, Saint-Front-de- Pradoux, Saint-Louis-en-l'Isle, Saint-Martin-l'Astier, Saint-Médard-de- Mussidan et Sourzac)

Préalablement à des recherches sur la céramique dans la moyenne vallée de l'Isle du Moyen Âge à nos jours, une prospection diachronique a été entreprise sur le Mussidanaï par l'équipe du musée André Voulgre de Mussidan. Les objectifs de cette opération étaient de collecter du mobilier céramique pour tenter d'avoir une première approche des différents types de poteries présents sur les sites archéologiques de la vallée de l'Isle, de vérifier les informations qui pouvaient circuler oralement ou dans la bibliographie ancienne, et enfin de répondre à la demande de la ville de Mussidan concernant les souterrains du Mussidanaï. Pour cette année, les parcelles récemment défrichées et les sites non répertoriés ont été privilégiés.

Onze sites archéologiques de plein air ont ainsi été répertoriés.

Au Peyre Mérigeau 1 (Douzillac), une petite occupation médiévale apparaît avec de la céramique grise et grésée et des tessons de céramique à pâte claire micacée près d'une concentration de minerai de fer dans des graves sidérolithiques.

Au Peyre Mérigeau 2 (Douzillac), nous nous trouvons en bordure du plateau culminant qui sépare la vallée de l'Isle de la petite vallée de la Beauronne. Le mobilier lithique est paléolithique et comprend des éclats ou des fragments de lames retouchées et des outils dont une pointe moustérienne sur éclat Levallois.

Sur le site des Durands (Douzillac), le mobilier lithique recueilli, difficile à interpréter, peut être néolithique ou mésolithique. Certains tessons modelés, dont un avec un cordon digité ou un fragment de fusaïole, peuvent aussi bien appartenir au Néolithique, à l'Âge du Bronze qu'au Premier Âge du Fer. Plusieurs tessons de l'Âge du fer dont un fragment de bord déjeté de coupe/gobelet du Premier Âge du Fer sont mélangés à des

fragments de *tegulae* et des tessons de céramique médiévale grise et grésée ou blanche micacée.

Le site de Roudelou 1 (Douzillac) semble avoir été occupé au Paléolithique, au Néolithique et à l'époque médiévale.

Le Roudelou 2 (Douzillac) pourrait être un dépotoir pour rebus de cuisson de céramique moderne.

Le Claud de Taillefer 1 et 2 (Douzillac) seraient également liés à la production de poteries à l'époque moderne car de nombreux tessons présentent des stigmates de ratés de cuisson. Des restes de matériel d'enfournement potier sont dispersés sur les parcelles prospectées.

Les sites de Talabot 1, 2 et 3 (Sourzac) ont connu une occupation médiévale et livrent du matériel céramique exclusivement composé de céramique grise et grésée et de tessons de céramique à pâte claire micacée.

Aux Aubéradoux (Beauronne), une petite concentration de moellons, dont certains brûlés, de tuiles et de céramique tant médiévale que moderne apparaît. Parmi les tessons de céramique moderne, on peut noter la présence de plusieurs fragments d'un réchaud glaçuré avec ses événements.

Incontestablement, le site le plus important répertorié est celui de Fon Bélisse (Saint-Front-de-Pradoux). La tradition orale localisait autour de la fontaine de Fon Bélisse un sanctuaire gaulois qui aurait été christianisé par la construction de l'église de Saint-Martin-l'Astier située à moins de 800 m de là. A l'appui de cette tradition, le toponyme semble désigner la déesse gauloise *Belisama*, déesse du foyer, des arts du métal et qui peut être associée également à des sources. A cet emplacement, sur plus de 8 ha, du mobilier céramique jonche le sol avec de fortes concentrations à certains endroits dont de nombreux fragments de *tegulae* et de mortier de tuileau. Fon Bélisse a livré un





peu de mobilier néolithique dont un petit nucléus en silex sénonien et un fragment d'ébauche de hache, quelques tessons du Second Âge du Fer, un peu de céramique médiévale mais surtout du mobilier gallo-romain (céramique commune, paroi fine et un fragment de sigillée).

La présence de tant de vestiges à la surface est due aux travaux réalisés pour le captage et le stockage de l'eau de la source de Fon Bélisse dans les années 1960.

Différents forages ont été réalisés dans un rayon de 200 m pour alimenter un réservoir de stockage qui a été bâti, lui, en bordure de la route. Ainsi de grandes tranchées rayonnantes ont du être ouvertes pour enterrer les canalisations reliant les forages, la source et le réservoir coupant le site et mettant ainsi au jour beaucoup de vestiges mobiliers.

Parmi les 70 souterrains aménagés recensés sur notre zone de prospection, seuls 10 % ont été visités.

Les découvertes notables inédites concernent une carrière de pierres de taille calcaire du XIXe siècle. au pied de la colline des Châtenades sous l'ancienne ville de Mussidan avec des gravures de la même époque et un habitat troglodyte médiéval décoré de deux visages anthropomorphes en ronde-bosse sous le quartier de Barraud à Mussidan. Enfin, il a été possible de recueillir quelques tessons, qui sont probablement les témoins de la production éphémère de faïence de la seconde moitié du XVIIIe siècle. à Mussidan, dans les caves de la mairie bâties à l'emplacement de la faïencerie.

A travers ces minces fenêtres défrichées dans cette région assez boisée, une forte densité de sites archéologiques transparait. Il semble assez clair que cette portion de la vallée de l'Isle a été fortement occupée depuis le Paléolithique et qu'aujourd'hui seule une petite partie de son potentiel archéologique a été révélée.

Chasseigne Ludovic

*Moyen Âge classique,
Bas Moyen Âge*

PROSPECTION THÉMATIQUE « Extraction et transformation du fer dans la chatellenie d'Auberoche »

Dans le cadre d'un mémoire d'archéologie de master 2, une prospection autour du thème de l'extraction et de la transformation du fer a eu lieu sur une quinzaine de communes dont les limites constituaient, à peu de différence près, l'extension territoriale de l'ancienne chatellenie d'Auberoche. Orientée par les sources textuelles, bibliographiques, la géologie et l'étude des toponymes, la prospection a permis de mettre en évidence trois sites liés vraisemblablement à l'activité sidérurgique.

Le premier se situe sur la commune de Saint-Pierre-de-Chignac le long de la route départementale reliant le bourg au château de Lardimalie. A flanc de coteau, on peut constater la présence de perturbation du terrain de nature anthropique qui se traduit par une série de tranchées et d'aires terrassées. La présence de roches ferrugineuses, parfois rougies, sur l'ensemble de la zone ainsi que la nature des vestiges plaident en faveur de l'hypothèse d'une petite zone d'extraction du minerai de fer dont la date d'exploitation est indéterminée.

Le second site est localisé à l'intersection des communes de Cubjac, de Boissière-d'Ans et de Savignac-les-Eglises au niveau du bois de Charbonnier. La forêt abrite des types de vestiges caractéristiques de deux étapes de l'activité sidérurgique ancienne. La phase de l'extraction du minerai de fer est attestée archéologiquement par une multitude de fosses à ciel ouvert ceinturées de leurs amas de stériles. Dans ces derniers, il est possible de constater de façon récurrente la présence de roches ferrugineuses. En

ce qui concerne l'étape de la réduction, la prospection a contribué à la mise au jour d'un ferrier constitué de scories écoulees caractéristiques de la réduction du fer par le procédé direct. En replaçant la découverte de ce type de vestige dans le cadre régional, on peut supposer avec une forte probabilité que le ferrier soit antérieur au XVIIe siècle.

Le troisième site est situé à l'intersection des communes du Change, de Sarliac-sur-l'Isle et de Saint-Vincent-sur-l'Isle dans la forêt des Grands Bois. La prospection a permis de mettre en évidence l'existence d'un ensemble sidérurgique complexe de treize zones d'extractions à forte concentration de minières et de dix ferriers. Tous les ferriers sont composés de déchets caractéristiques du procédé direct qui résultent de réductions ayant été effectuées dans des bas-fourneaux à scorie écoulee. Les ferriers ont une superficie cumulée de plus de 16000 m² et certains d'entre eux atteignent plus de trois mètres de hauteur. Ces éléments quantitatifs vont dans le sens d'une production de fer destinée en majeure partie à l'exportation. Les quelques tessons découverts sur deux des ferriers sont à attribuer à des vases liquides de type « pégaux ». Un de ces tessons possède des caractéristiques attribuables à une évolution morphologique tardive de ce type de vase, qui serait à dater de la transition XIIIe-XIVe siècles.

Bonnenfant Jérémy





VALLÉES DE LA DRONNE ET DE L'ISLE

Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers

Nous avons poursuivi en 2012 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Comme en 2011, cette année a été marquée par des conditions météorologiques peu favorables pour les recherches au sol. D'abord à cause du temps pas toujours clément mais aussi en raison du changement des modes de culture. Beaucoup de champs ne sont plus labourés mais simplement hersés et retournés peu profondément. De ce fait les découvertes se font plus rares.

Par contre, les déboisements en vue de replanter des pins entrepris sur la commune de Siorac-de-Ribérac, non loin des fours gallo-romains de Chaurieux se sont révélés fructueux. La prospection est en cours et n'est pas terminée car ce sont plus de 200 hectares qui ont été déboisés ! Plusieurs sites couvrant du Paléolithique moyen au Moyen Âge ont été identifiés et cartographiés et font l'objet d'un dossier à part.

De même, nos recherches en haute vallée de la Dronne, sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti à une collaboration étroite avec P. et A.-M. Pétrequin. Ils sont venus sur le terrain pour nous aider à identifier la matière première utilisée et tenter de découvrir le gîte de cette roche dure de couleur verte, dans la région de Thiviers.

Cette prospection a été complétée par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

Vallée de la Dronne et ses affluents

■ *Paléolithique*

La densité d'occupation de la vallée de la Dronne et de ses affluents au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi riche notamment sur les plateaux et les terrasses hautes, et bien moindre au Paléolithique supérieur :

Sites de Valgizoux, Prigonde et l'Épalourdie (Bussac), de La Monerie/Les Champs, des Joncs, du Châtenet et du Grand-Clos (Lisle). Sur la commune de Bourdeilles, au Poirier-Blanc, éclats Levallois et outils du MTA. Sur la même commune au lieu-dit « La Veyssonnie », au pied de la ligne de falaises avec des abris, qui surplombe un étang présence de quelques pièces du Paléolithique supérieur. De même non loin du site du Fourneau-du-Diable, au Moulin de Gadeaux, présence d'un burin et de lames et lamelles du Paléolithique supérieur.

Présence d'industrie du MTA à Valeuil, au Chambon, à Champagnac-de-Bélaire (Prés Cheysas et les Terres Rouges, à Brantôme sur le site de Grassaval et à Paussac-Saint-Vivien au Moulin de Guichard.

■ *Néolithique/Chalcolithique*

Les sites sont toujours aussi nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux : haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante, en grande majorité sur silex noir : grattoirs, armatures de flèches, etc. à Crébantières, Aux Joncs, Valgizoux, Mironcellas (Bussac), La Monerie/Les Champs, le Grand-Clos (grosse meule en granite), la Rochette et au Châtenet (Lisle), le Poirier-Blanc, Chez Toiras et au Moulin de Gadeaux (Bourdeilles), au Chambon (Valeuil), Aux Maynes (Montagrier), Beauséjour/Barrière Pérez et le Moulin de Salles (Tocane), Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), Prés Cheysas (Champagnac-de-Bélaire), etc.

J. Roulet au Châtenet à Lisle a récolté une nouvelle petite hache en fibrolithe du Massif Central. De nouveaux fragments d'anneaux-disques en roche verte (meta-hornblendite probable) ont été trouvés au Chambon à Valeuil, à la Barrière Pérez à Tocane et sur le site de Aux Maynes à Montagrier. Ces objets, particulièrement abondants dans cette moyenne vallée de la Dronne, font l'objet d'une étude pluridisciplinaire sous la direction de A.-M. et P. Pétrequin. Ils témoignent d'ateliers datant du Néolithique Ancien dont les productions ont été diffusées vers la Bretagne et la Grande-Bretagne. Une recherche est en cours pour déterminer l'origine de cette matière particulière, en limite du Limousin et du Périgord.

Plusieurs fragments de poignards en silex pressignien ont encore été récoltés ainsi que de nouvelles haches ou fragments en jadéite et éclogite (Mont Viso en Italie). Enfin notons la présence d'une perle aménagée dans une roche dure à Montagrier (Aux Maynes).

■ *Âge du Bronze*

Le site de Prés Cheysas, à Champagnac-de-Bélaire, a encore livré sur deux petites zones très charbonneuses (fosses probables) de nouveaux tessons de céramiques du Bronze Final IIIb.

■ *Âges du Fer*

Le site de La Rigale à Villeteureix a encore livré une abondante série de tessons d'amphores vinaires italiennes Dr. Ia et Ib et de la céramique commune datable entre 120 et 50 av. J.-C. (La Tène D).





■ *Période gallo-romaine*

Les prospections menées en 2011 ont permis de découvrir et recenser de nouveaux sites et vérifier les autres sites déjà connus (carte).

Le site de « Aux Maynes » (Montagrier) a livré à divers prospecteurs de la céramique commune et du verre, dont une jolie perle en verre bleu. Nous avons également publié une étude exhaustive relative à la riche sépulture trouvée en 1936.

Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain a livré du mobilier allant du I^{er} au I^{ve} siècles. À « Prés Cheysas » (Champagnac-de-Bélaire) tessons de céramiques communes. À Mensignac, à la Basse-Vaure tesson de Dr. II/4 et céramiques communes. À Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), tessons de sigillées lisses, du verre, du marbre, un fragment de fût de colonne en calcaire coquillier de Paussac et de la céramique commune. Sur le site de La Rigale (Villetoueix), nous avons récolté de la sigillée des I^{er} et II^e siècles, des tessons de parois fines, du verre, des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et un peson.

Vallée de l'Isle et ses affluents

■ *Paléolithique*

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été inventoriés : à Agonac aux lieux-dits Bourbou, Les Gannes/La Porcherie et à Borie-Vieille et à Grassaval sur la commune de Saint-Front-d'Alemps.

■ *Néolithique/Chalcolithique*

Commune de Château-l'Evêque, à « Bas-Chamarat », quelques silex taillés. Commune d'Agonac, sur le site de « La Porcherie/Les Gannes », abondant mobilier néo-chalcolithique : plusieurs fragments de haches et de préformes en dolérite, des armatures de flèches tranchantes et perçantes, de nombreux grattoirs, des perçoirs, des lames et éclats retouchés, des percuteurs, de très nombreux nucléi, des gros fragments de meules dormantes. Au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies, haches taillées, armatures de flèches foliacées, grattoirs à retouches en écharpe, série de superbes couteaux à moissonner sur des silex très variés, outils divers et meules (cf. fig.).

Notons la présence à Villeneuve (Cherval), à l'emplacement de la villa gallo-romaine, d'une industrie sur silex de petite taille et fortement cachalonné.

■ *Âges du Fer*

À Coulounieix-Chamiers, à « Ecorneboeuf » site bien connu depuis plus de deux siècles pour ses découvertes protohistoriques, nous avons réalisé une opération de sauvetage urgent en septembre-

octobre 2012 (étude en cours). La fouille a permis de sauvegarder une masse très importante de mobilier appartenant à deux phases distinctes :

— Phase 1 : vers 50 a.C./vers 10 p.C., avec de nombreuses amphores vinaires Dr. Ib, de la céramique Campanienne, de la céramique de Narbonnaise, de la Terra Nigra en grande quantité, de la sigillée précoce (d'Italie et de Montans), des dizaines de kg de céramique commune, du mobilier métallique, une monnaie Pétrocure en argent au sanglier, une perle en verre bleu cobalt avec incrustations, d'énormes quantités de faune (bœuf, mouton, porc, cheval, chien, cerf, etc) ;

— Phase 2 : vers 20/30/40-50 p.C., avec de la céramique commune abondante, du verre, de la sigillée et de la faune.

Ce riche mobilier provient d'un dépotoir rejeté à cet endroit probablement en vue du réaménagement d'une structure d'habitat ou périphérique à un habitat. L'étude en cours devrait apporter des précisions sur ce site important. En effet, nous connaissions peu le mobilier de la fin de La Tène D2, cette fouille vient combler un vide important dans le processus de romanisation de la cité des Pétrocures, en particulier entre les années 52 et 27 a.C. Une chose est sûre, les Pétrocures qui ont habité Ecorneboeuf à cette période appartiennent vraisemblablement à l'élite, comme en témoignent la quantité et la qualité du mobilier recueilli.

■ *Gallo-romain*

Dans le Mareuillais, sur le vaste site de « Villeneuve » à Cherval occupé du Haut au Bas-Empire, les prospections régulières ont permis de récolter en abondance du mobilier essentiellement sur la zone sud-est, celle du nord étant restée en jachère. Les fragments de marbres de diverses origines (blancs et colorés), si abondants dans la zone nord, sont ici très rares : deux fragments et quelques morceaux de plaquettes de dallage en calcaire. Par contre le mobilier céramique est ici nettement plus abondant : céramiques communes (formes basses et hautes : cruches, pichets, tripodes, couvercles, pots ovoïdes, jattes, écuelles, mortiers, etc...), sigillées lisses, du verre, des tessons d'amphores Pascual I et Dr. II/4. Enfin nous avons trouvé plusieurs fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte.

À Neuvic, près de la villa gallo-romaine du Château, des travaux de lagunage périphériques à l'implantation d'un supermarché ont entraîné le creusement d'une tranchée de 300 m de long et 5 m de large sur environ 2,50 m de profondeur. Cette tranchée a pris en écharpe la partie sud de la vaste occupation gallo-romaine repérée par J.-C. Moissat. Il a été observé rapidement la présence de fosses, de murs et des vestiges de bas-founeaux liés à une activité métallurgique. La tranchée a été rebouchée devant nous très vite afin de ne pas nous permettre de faire d'autres observations.





■ Périodes médiévale et moderne

À Bourdeilles, au lieu-dit « Chez Toiras », présence d'un fond de vase des XIVe-XVe s. Sur la même commune, à La Veyssonnie fragments de vases des XIVe-XVe s. du type « oule ».

Au Civadaud, à Saint-Médard-de-Mussidan, un gros fragment de mortier orné de cordons verticaux des XIIIe-XIVe siècle.

Forêt de la Double

■ Défrichages à Siorac-de-Ribérac

Depuis la découverte des fours de potiers gallo-romains à Chaurieux, nous surveillons régulièrement cette zone sensible et susceptible de nouveaux travaux de reboisement sur de grands espaces.

Et début 2012, à environ 1,5 km au nord-ouest de Chaurieux, au lieu-dit « Les Feytauds », un immense chantier a été mis en place pour défricher et réboiser une vaste zone de 220 hectares. Depuis mars 2012 nous avons entrepris avec Y. Duteil et A. Guillin la prospection de cette immense zone au relief parfois accidenté. Et nous avons eu la surprise de repérer plusieurs sites occupés depuis le Paléolithique moyen (MTA) jusqu'au Moyen Âge.

La multiplication des découvertes de sites archéologiques dans la Double ces dernières années, au fur et à mesure des travaux de reboisement (Chaurieux, Vanxains, Saint-Jean-d'Ataux, etc.), pose le problème de l'existence de cette vaste forêt réputée impénétrable avant la période moderne. Il faudra probablement reconsidérer la question de son ancienneté.

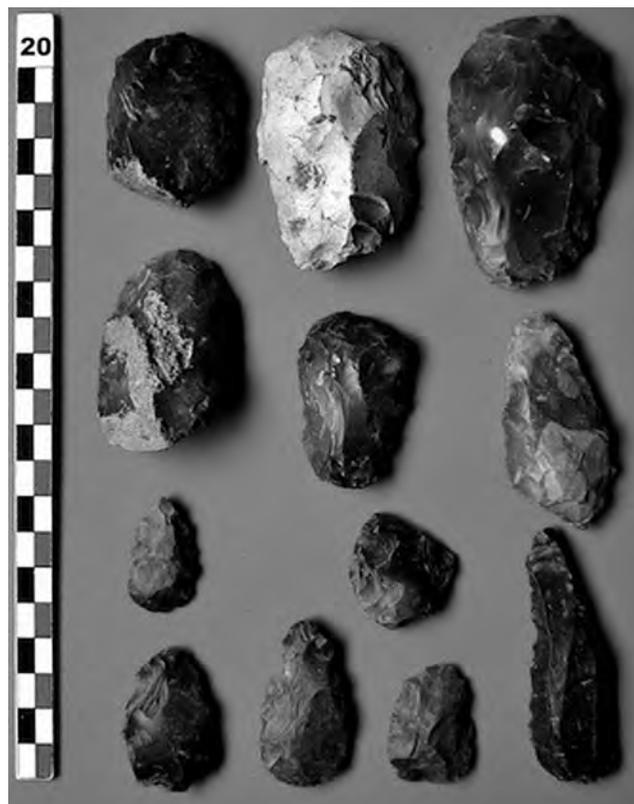
Nous donnons ci-dessous un premier inventaire des sites que nous avons découverts en 2012. Notre prospection est loin d'être terminée et il reste encore beaucoup à parcourir sur le terrain. Sachant que nous ne pourrions le faire que jusqu'en avril/mai 2013, car après la végétation de fougères aura vite envahi la zone et rendra la recherche difficile, d'autant que les pins ont été plantés en septembre/octobre de cette année. Comme à Chaurieux ou sur Saint-Crépin-de-Richement, il faudra attendre de nombreuses années avant de pouvoir à nouveau observer ces sites.

■ Les Feytauds 1

Petit site installé sur une pente orientée au nord-ouest en bordure d'un modeste ruisseau qui se jette dans un petit ruisseau qui longe la route départementale 13. Nous y avons trouvé quelques éléments du Paléolithique moyen (MTA) : 1 disque, des lames et éclats Levallois.

Le néolithique est également représenté avec des gros nucléi et des éclats.

Enfin, il y avait également un fond de mortier médiéval en pâte blanche de Beauronne (XIVe-XVe siècles).



Vallée de la Dronne et autres sites de la Dordogne.
Le Civadaud, Saint-Médard-de-Mussidan.
Mobilier lithique néo-chalcolithique.
Prospections J.-C. Héseault - Cliché C. Chevillot.

■ Les Feytauds 2

Site plus important installé sur un replat au-dessous de la ligne de crête. Il s'agit d'un site de débitage du MTA, qui livre une industrie en silex local dont deux gîtes se trouvent dans l'environnement proche (sites 3 et 6). Nous y avons récolté une abondante industrie lithique composée de grandes et belles lames, des racloirs transversaux, 1 racloir convergent, des lames et un gros nucléus.

■ Les Feytauds 3

Il s'agit d'un gîte à silex, dont beaucoup de rognons se rapprochent du silex dit « bergeracois » et qui a été exploité au MTA.

Nous n'y avons pas trouvé d'outils mais un débitage abondant dont des éclats Levallois. Il faut noter la présence sur ce gîte, de silex granuleux et de mauvaise qualité, présent également sur l'autre gîte (site 6).

■ Les Feytauds 4

Le site 4 correspond à un vaste atelier de débitage et de taille, situé sur une croupe qui domine le petit ruisseau.

Les éclats et déchets de taille s'y trouvent par dizaines, souvent groupés en véritables amas. Aucun biface n'y a été trouvé. Par contre les disques et outils





sur éclats Levallois sont très abondants, en particulier des racloirs et des lames.

■ *Les Feytauds 5*

C'est l'emplacement d'un ou plusieurs bas-fourneaux, marqué par des zones brûlées et des scories de fonte de fer en quantité. L'intérêt de ce site est multiple. Il y a été recueilli des tessons de céramique qui sont attribuables à La Tène A/B (IVe-IIIe siècle av. J.-C.) et à quelques mètres à l'ouest se trouve un gros gisement de minerai de fer (hématite) dont on remarque les traces d'une exploitation. Entre ce gîte et le bas-fourneau se trouve du minerai concassé, de tailles différentes en vue du grillage, donc enfin une chaîne opératoire complète et bien datée. Ce site mériterait une fouille de sauvetage urgente, étant donné tous ces indices. Les scories, souvent de taille importante, jonchent le sol.

Mais comme déjà signalé, c'est la présence de tessons de poteries de La Tène A finale/Tène B qui est marquante. On remarque deux cols de pots ovoïdes et un fragment de panse orné d'incisions obliques disposées à la limite col/panse.

Gîte de silex étendu, sur une pente d'un ruisseau. Le silex n'est pas toujours de très bonne qualité et semble surtout avoir été exploité au Néolithique pour des préformes de lames de haches polies.

Toutefois, il existe des éclats Levallois, prouvant que ce gîte avait déjà été repéré par les Néandertaliens. Mais la mauvaise qualité du matériau, qui par contre est pratique pour le polissage, ne semble pas les avoir vraiment intéressés. De gros éclats pour en tirer des préformes y sont fréquents.

Nous avons également trouvé dans cette zone deux cols de pots médiévaux de type « oule » en pâte blanche de type Beauronne.

■ *Les Feytauds 7*

Petit site gallo-romain sur la ligne de crête, en bordure d'une grande cuvette (exploitation d'argile antique?). Autour de cette cuvette (10 m x 5 m, profonde d'environ 1 m) présence de tegulae, sous forme de morceaux importants. Il pourrait s'agir d'une exploitation d'argile pour des fours de potiers, comme nous en avons découvert non loin de là à Chaurieux.

■ *Les Feytauds 8*

Sur la base d'une pente, nous avons observé un épandage de nodules de minerai de fer (hématite), sur plusieurs dizaines de m², manifestation du minerai concassé, prêt au grillage avant la réduction en bas-fourneau. Aucun indice ne permet de dater ce site, mais il pourrait bien être en relation avec le bas-fourneau du site 5.

■ *Les Feytauds 9*

Tout le long du chemin de la ligne de crête, au nord du site, nous avons noté la présence de silex taillés du MTA, mais sans concentration particulière.

■ *Les Feytauds 10*

Au-dessus d'un petit étang, présence de débitage du Paléolithique moyen (MTA) et du Néolithique. Comme les sites 3 et 6, il s'agit d'un affleurement de silex qui a été exploité pour la taille. Présence de gros blocs de silex, dont certains testés, de nucléi et de nombreux éclats. À noter également à cet emplacement la présence de gros blocs d'hématite et de goëthite.

■ *Les Feytauds 11*

Sur la croupe qui domine les sites 1 et 4, présence de tessons de céramique médiévale, tous en pâte blanche (XIVe-XVe siècle), dont des mortiers, associés à des fragments de tuiles canal épaisses. Il s'agit probablement des vestiges d'un habitat en terre et bois.

Mais il faut aussi remarquer l'existence de tessons de la même époque présents en de nombreux autres points du site, par exemple sur les sites 1, 2, et 6. Ce qui indique une zone pas forcément aussi boisée que cela à cette époque.

Nous avons noté également la présence plus récente de pots à résine glaçurés.

■ *Les Feytauds 12 à 13*

Il s'agit encore de zones d'épandage de nodules de minerai de fer (hématite), sur plusieurs dizaines de m², manifestation du minerai concassé, prêt au grillage avant la réduction en bas-fourneau. Aucun indice ne permet de dater ces sites, mais ils pourraient bien être en relation avec la batterie de bas-fourneaux du site 5.

■ *Les Feytauds 14 à 16*

Sur la croupe qui domine le petit ruisseau à l'ouest des bas-fourneaux du site 5, présence de charbonnières anciennes, qui pourraient bien être en relation avec cette batterie de bas-fourneaux.

Vallée de la Dronne (anneaux-disques)

■ *Néolithique ancien*

Depuis la découverte des premiers fragments de grands anneaux-disques en roche verte dans la moyenne vallée de la Dronne que nous avons signalés dès 1988, de nombreuses trouvailles sont venues compléter notre corpus.

Ce sont à présent plus de 30 fragments de ces objets que nous avons répertoriés entre Saint-Pardoux-la-Rivière et Montagrier, essentiellement en bordure de la moyenne et haute vallée de la Dronne. Beaucoup de ces découvertes résultent de la sagacité d'Y. Duteil et de J. Tranchon. Nous avons à plusieurs reprises publié l'inventaire de ces découvertes, lesquelles ont été complétées par la publication annuelle de nos prospections.

C'est pourquoi, ces pièces, aménagées dans un matériau particulier, ont attiré l'attention de





P. Pétrequin dans le cadre de sa recherche sur les roches vertes alpines auxquelles ces anneaux sont associés fréquemment. C'est ainsi que ces anneaux se retrouvent en Bretagne, donc bien au-delà des frontières du Périgord.

Ces grands anneaux-disques néolithiques à large diamètre et à section souvent ovalaire aplatie peuvent atteindre 19 cm de diamètre extérieur pour une largeur de couronne de 5 à 6 cm.

Comme le souligne P. Pétrequin : Ces anneaux, surdimensionnés par rapport aux exemplaires en « schiste » qui ont été trouvés dans les habitats ou les sépultures VSG/Blicquy, posent des problèmes particuliers, car les déterminations pétrographiques précises sont rares, les sources potentielles de matière première inconnues et les datations dans le Néolithique ancien ou moyen I notablement imprécises.

Ce type d'anneau très particulier a fait l'objet d'inventaires successifs qui mettent en évidence des roches utilisées très diversifiées en Normandie, en Bretagne, dans la bordure du massif armoricain et en Périgord.

Les premières déterminations (PCR réalisé avec C. Burnez, analyses J.-P. Floc'h et D. Santallier, inédit) ont montré qu'il s'agirait majoritairement « d'amphibolite de composition magnésienne (amphibole ultrabasique) recristallisée en MP/MT », une « hornblendite » de densité comprise entre 2,89 et 2,98.

De nouvelles déterminations sont en cours, initiées par P. Pétrequin suite à sa venue en Périgord en avril et juillet 2012.

Chevillot Christian

